



Les “ experts ” de la banlieue. Le rap français à la télévision pendant les “ émeutes des banlieues ” de 2005 en France

Eddy Cerfontaine

► To cite this version:

Eddy Cerfontaine. Les “ experts ” de la banlieue. Le rap français à la télévision pendant les “ émeutes des banlieues ” de 2005 en France. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-01945842

HAL Id: dumas-01945842

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01945842>

Submitted on 5 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

Eddy CERFONTAINE

Les « experts » de la banlieue.

Le rap français à la télévision pendant les « émeutes des banlieues » de 2005 en France.



Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »
Mention : Histoire

Parcours : Histoire Appliquée

Sous la direction de Mme Anne-Marie GRANET-ABISSET

Année universitaire 2017-2018

Eddy CERFONTAINE

Les « experts » de la banlieue.

Le rap français à la télévision pendant les « émeutes des banlieues »
de 2005 en France.

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire Appliquée

Sous la direction de Mme Anne-Marie GRANET-ABISSET

Année universitaire 2017-2018

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e) Eddy Cerfontaine, déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;
- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;
- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;
- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : Grenoble

Le : 01/06/18

Signature de l'auteur du mémoire :

Eddy Cerfontaine

Remerciements

Je remercie Madame Granet-Abisset, pour m'avoir accompagné et dirigé tout au long de l'année. Je remercie également mes professeurs Madame Gaillard, Madame Dalmasso et Monsieur Judet, pour leurs conseils. Enfin, je remercie Monsieur Toublanc pour son aide lors de mes recherches au centre Inathèque de Lyon.

Sommaire

INTRODUCTION.....	8
PARTIE 1 - LA MÉDIATISATION DU RAP, UNE LÉGITIMITÉ PARADOXALE.....	19
CHAPITRE 1 – AMBIGUITÉS DE L’IMAGE DU RAP À LA TÉLÉVISION.....	20
<u>Le rap, un genre musical marginalisé dans les médias depuis les années 1990.....</u>	<u>20</u>
<u>Les années 2000 : intérêt artistique et problématique croissant dans les médias.....</u>	<u>22</u>
<u>Décalages générationnels et arguments de légitimité d’« expertise ».....</u>	<u>23</u>
CHAPITRE 2 – LA CONSTRUCTION D’UN RAP MÉDIATIQUEMENT POLÉMIQUE.....	27
<u>Des thèmes de discussion majoritairement négatifs.....</u>	<u>27</u>
<u>Les caricatures du monde du rap.....</u>	<u>29</u>
CHAPITRE 3 – UNE LÉGITIMITÉ RÉSERVÉE.....	31
<u>L’omniprésence d’un groupe restreint de personnalités.....</u>	<u>31</u>
<u>L’absence médiatique de certaines figures du rap.....</u>	<u>33</u>
<u>Accepter la médiatisation, entre poids des maisons de disque et militantisme.....</u>	<u>34</u>
PARTIE 2 - LE MONDE DU RAP DANS LES DISPOSITIFS MÉDIATIQUES.....	38
CHAPITRE 4 – LE RAP MIS À L’AGENDA POLITICO-MÉDIATIQUE.....	39
<u>Surexposition médiatique de l’islam : le rap sous l’angle des « dérives religieuses » en banlieue.....</u>	<u>39</u>
<u>Développement des politiques sécuritaires : la violence en banlieue comme essence du rap.....</u>	<u>43</u>
<u>« Scandale des tournantes » : le rap considéré comme révélateur du machisme en banlieue.....</u>	<u>45</u>
CHAPITRE 5 – LES DISPOSITIFS DE QUALIFICATION ET DE DISQUALIFICATION APPLIQUÉS AU MONDE DU RAP.....	49
<u>La parole des « stars », dispositif de qualification.....</u>	<u>49</u>
<u>Dispositifs verbaux et visuels de disqualification.....</u>	<u>51</u>
<u>Produire le comportement attendu : les rappeurs sont-ils des « bon clients » ?.....</u>	<u>56</u>
CHAPITRE 6 – SINGULARITÉ DE LA MISE EN SCÈNE DU RAP DANS LE DÉBAT PUBLIC.....	60
<u>Monde du rap et monde du politique : le choix de la conflictualité médiatique ?.....</u>	<u>60</u>
<u>Mise en scène des autres personnalités du monde artistique: un traitement médiatique différencié du monde du rap ?.....</u>	<u>64</u>
PARTIE 3 - LA BANLIEUE, LIEU COMMUN DU MONDE DU RAP ET DES MÉDIAS ?.....	67
CHAPITRE 7 – LES ENJEUX DE L’AMALGAME ENTRE RAP ET BANLIEUE.....	68
<u>La récurrence de l’amalgame rap-banlieue ?.....</u>	<u>68</u>
<u>Des concepts essentialisés : « le » rap et « la » banlieue.....</u>	<u>72</u>
CHAPITRE 8 – AU-DELÀ DES RÔLES ATTRIBUÉS VIS-À-VIS DE LA BANLIEUE.....	76
<u>Le statut d’« expert de la banlieue », une place acceptée par les acteurs du monde du rap ?.....</u>	<u>76</u>
<u>La banlieue, considérée uniquement sous l’angle du dramatique ?.....</u>	<u>79</u>
CONCLUSION.....	82

Introduction

Ouais pour qu' leur biz glisse / Pour qu' leurs papiers s' vendent on nous diabolise tous / Entretenant les phobies / Et allant jusqu'à foutre des fausses barbes à des mecs de té-ci / J' trouve ça navrant / Quand les médias s' font l' relais du pouvoir / Alors qu' leur rôle c'est qu'on puisse tout voir / J' doute de tout / Pour pas qu'on foute le feu ils foutent le flou / Craignant d'éveiller une foule de fous.. »¹

Ces rimes de Kool Shen illustrent bien le fossé creusé entre un imaginaire eux (« les médias ») et nous (« la foule ») auquel s'identifie le rappeur², sur fond de conflictualité avec le prétendu « relais du pouvoir ». Sans perdre de sa valeur artistique, ces rimes peuvent paraître très paradoxales lorsqu'on se rend compte que Kool Shen est la personnalité du monde du rap ayant été la plus médiatisée dans les émissions de parole télévisées : vingt-neuf fois en dix-neuf ans (entre 1987 et 2006), dont dix-neuf fois en sept ans (entre 1998 et 2005).

Alors comment comprendre ces *punchlines* ? Est-ce une critique aiguisée des médias et de leur instrumentalisation ? Ou est-ce plutôt là un exercice rhétorique prenant pour cible un lieu commun, pourtant bien utile et indispensable à sa propre promotion ?

Qu'est-ce que le rap, quelle définition pouvons-nous apporter ? Au sens littéral, il s'agit d'une façon de poser sa voix de façon rythmée sur une bande musicale, ni chantée ni parlée. Il ne s'agit pas de chanson, mais plutôt d'une forme de scansion. On peut cependant noter que certains rappeurs chantent volontiers, et que réciproquement certains chanteurs rappent avec aisance. On apprend avec étonnement que la première artiste à rapper en France est une chanteuse de variété : Annie Cordie avec le titre « Et je smurfe »³. Mais alors, qu'est-ce qu'un rappeur, qu'est ce qu'une rappeuse ? Tout simplement quelqu'un qui rappe, et qui fait de cette forme d'expression sa spécialité artistique. À partir de ce postulat, on comprend que les formes de rap sont autant nombreuses, voir plus, qu'il n'y a de rappeurs et de rappeuses ; et comme le notait Rockin'Squat, le rap « ne se limite pas qu'à "Nique-toi bâtard" »⁴.

Au fil du temps, cependant, c'est pourtant bien à cet univers vulgaire et violent qu'il a été assigné. Insultes, clash, violences, armes, drogues, machisme, les stéréotypes autour du rap sont nombreux. Mais, moins fréquemment, on peut aussi penser à émancipation,

¹Kool Shen, Les médias, *Dernier Round*, IV My People Records, 2004.

²Marie Sonnette, « Des mises en scène du « nous » contre le « eux » dans le rap français », *Sociologie de l'Art*, 2015, vol. 23 & 24, n° 1, p. 160.

³Annie Cordy, Et je smurfe, *Choubidou*, CBS, 1984. Cité dans Karim Hammou, *Une histoire du rap en France*, Paris, La Découverte, 2014, 294 p.

⁴Assassin, Touche d'espoir, *Touche d'espoir*, Delabel, 2000.

éducation, valorisation des valeurs sportives, tolérance, ou citoyenneté. En réalité, tout dépend de la source à laquelle nous puisions nos représentations sur le rap : entendons-nous les avis réducteurs des polémistes tels Eric Zemmour ou Alain Finkielkraut, ou dépassons-nous les idées pré-établies pour découvrir la diversité de ce genre musical ?

Comment expliquer les fantasmes autour de la figure de l'artiste de rap ? Ces derniers, comme Kool Shen cité plus haut, jettent la pierre aux médias. Les médias rétorqueront qu'ils ne médiatisent que l'image que les rappeurs se créent eux-même. Ce mémoire s'attache à étudier les processus dans le temps, les évolutions, les ruptures et les continuités, et propose d'étudier quelques axes de réflexion, sans prétendre n'apporter de réponses exhaustives.

Nous prenons pour objet de recherche les enjeux de la médiatisation du monde du rap français, pendant les « émeutes des banlieues » françaises de la fin 2005, à travers les émissions de parole télévisées des chaînes nationales généralistes. Revenons sur chacun des termes de ce sujet de recherche afin de mieux le définir.

Par « enjeux de la médiatisation », il faut ici comprendre les divers processus et dynamiques à l'œuvre dans un acte de mise en scène publique. La médiatisation nous paraît ici importante. Dans notre société « occidentale » contemporaine, le rôle et la place qu'occupent les médias ne cessent de s'accroître. Par définition, un média est l'institutionnalisation d'un médium, il transforme une donnée (le son, le geste, l'image, l'odeur, le toucher, etc.) en information. Ainsi, par médiatisation on entend le processus de transmission du médium par un média : un journal, la radio, la télévision, Internet, un tract, un film de cinéma, etc. Être « médiatisé », c'est être inséré dans un processus institutionnalisé d'échange d'information, d'un diffuseur à un récepteur⁵.

Notre sujet d'étude porte sur les acteurs du monde du rap français. Par « monde », nous entendons ici un « milieu, groupe social défini par une caractéristique, un type d'activité ; personnes qui en font partie »⁶. Il s'agit d'un ensemble d'acteurs non-profanes, c'est à dire reconnus publiquement, ayant pour point commun le rap d'une manière ou d'une autre. Il s'agit en grande partie d'artistes (rappeurs, rappeuses, DJ, etc.), mais également de journalistes (Olivier Cachin), ou de cadres (Laurent Bouneau, directeur de la programmation de Skyrock) par exemple. Pour des questions de temps et d'homogénéité du corpus, l'étude n'a pas été étendue aux acteurs n'exerçant pas leur pratique principale en France. Les rappeurs américains, africains ou européens (hors France) étant présents sur des plateaux de télévision

⁵Patrick Eveno et Joël Farchy, *50 fiches pour comprendre les médias*, Paris, Bréal, 2012, p. 4.

⁶<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/monde/52177>

n'ont pas été considérés comme appartenant au corpus. La raison principale étant leur distance avec le territoire ce qui induit des logiques de mise en visibilité plus complexe et possiblement décalées de l'actualité française au moment où sont enregistrées les émissions.

Troisième terme du sujet à approfondir, les « émeutes des banlieues » françaises de la fin 2005. Nous touchons ici aux bornes chronologiques. En réalité, nous aurions plutôt dû parler des « événements médiatiquement identifiés comme les émeutes des banlieues françaises de la fin 2005 ». Il semble en effet important d'apporter cette remarque, car comme Patrick Champagne le note :

« Ce qu'on appelle un "événement" n'est jamais en définitive, que le résultat de la mobilisation -qui peut être spontanée ou provoquée- des médias autour de quelque chose qu'ils s'accordent, pour un certain temps, à considérer comme tel. »⁷

Et à regarder comment les médias tendent à qualifier les événements de novembre-décembre 2005 dans certains quartiers de certaines villes de France, c'est bien le terme d'« émeute des banlieues » qui ressort. Or il s'agit là de deux termes aux réalités instrumentalisées. Le terme d'« émeute », tout d'abord, est issu du vocabulaire policier, et son utilisation révèle une dynamique de « criminalisation de l'ensemble des manifestations de violence collective dans les quartiers populaires »⁸. Et quel meilleur terme pour disqualifier publiquement des comportements à tendances violentes ? Pourquoi ne pas parler de « révolte » ou de « soulèvement » ? La réponse est dans la compréhension du sens contemporain du second terme : la banlieue.

Ce mot apparaît à l'époque médiévale, et signifie étymologiquement la distance d'une lieue sur laquelle un seigneur exerce son droit de ban (ban-lieu). Il désigne un espace géographique : « ensemble des localités administrativement autonomes qui environnent un centre urbain et participent à son existence »⁹. Historiquement, ce territoire a toujours fait l'objet de craintes et de fantasmes : dans l'Antiquité, la *polis* athénienne est symbole de civilité et s'oppose à ses alentours ; au Moyen-Âge, les pauvres sont expulsés des villes et relégués dans des faubourgs ; avec la construction des fortifications autour de Paris en 1841 les chiffonniers et rôdeurs s'installent au pied des murs ; sous la période haussmannienne les classes populaires sont écartées du centre parisien ; enfin le mythe de la « banlieue rouge » naît dans le premier XX^e siècle en assimilant les classes populaires au bolchevisme. Les

⁷Patrick Champagne, « La vision médiatique » dans *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 65.

⁸Laurent Mucchielli et Abderrahim Aït-Omar, « Les émeutes de l'automne 2005 dans les banlieues françaises du point de vue des émeutiers », *Revue internationale de psychosociologie*, 2007, vol. 1, n° 30, p. 137-155.

⁹<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/banlieue/25508>

termes péjoratifs pour désigner les banlieusards ne manquent pas : « barbares », « Apaches », « blousons noirs », « loubards », et enfin les « beurs »¹⁰.

Ces craintes envers la banlieue amènent le politologue Thomas Guénolé à parler de « balianophobie »¹¹, pointant du doigt le deux poids deux mesures quant à la médiatisation de cet espace : les banlieues riches telles que Versailles ou Neuilly-sur-Seine ne souffrent pas de la même image médiatique que Aubervilliers ou Saint-Denis. C'est essentiellement sous l'angle de l'anxiogène que les journalistes tendent à médiatiser la banlieue, c'est à dire sous la définition psycho-géographique qu'en donne Annie Fourcaut :

« Aujourd’hui, la banlieue n'est qu'une métaphore, permettant de circonscrire et de territorialiser commodément les peurs sociales. [...] L'idée de quartiers en crise, de même, n'est que le dernier avatar du vieil organicisme qui voit dans la ville un organisme qui vit, naît, tombe malade (surtout dans ses excroissances) et nécessite un traitement. »¹²

À la fin de l'année 2005, des scènes de violence se déroulent dans certaines banlieue françaises, à la suite de deux événements : la mort de deux adolescents dans un transformateur EDF à Clichy-sous-Bois tentant de fuir un contrôle de police le 27 octobre (Zyed Benna et Bouna Traoré) ; et le jet d'une grenade lacrymogène dans une mosquée de cette même ville par les forces de l'ordre en période de Ramadan (le 30 octobre) pour la communauté musulmane. S'en suit plusieurs jours d'affrontement entre certains individus, de certains quartiers, de certaines villes de banlieue, contre les forces de l'ordre en présence, en région parisienne puis en province. Médias et politiques essentialiseront cependant ces faits en mêlant amalgames et idéologies, la complexité n'étant pas leur fonds de commerce, construisant ainsi le répertoire des « émeutes ». Les bornes chronologiques initiales de cette étude sont les suivantes : du 30 octobre 2005 (date des premières violences) au 4 janvier 2006 (date de la fin de l'état d'urgence mis en place).

Enfin, quatrième et dernier terme du sujet, qui nous renseigne sur les sources de l'étude : les émissions de paroles télévisées des chaînes nationales généralistes. Ces bornes sont plus virtuelles que physiques, les ondes télévisuelles étant à la fois partout et nulle part, si ce n'est qu'elles se limitent au territoire national. Par émission de parole, nous entendons les genres télévisuels recensés par l'Institut National de l'Audiovisuel suivants : *talk-shows*, débats, et interview-entretiens. Pourquoi ces genres d'émissions ? D'une part afin de cadrer un sujet net et précis, recoupant des documents de nature homogène. D'autre part car il s'agit

¹⁰Guy Lochard, « Les représentations véhiculées par les médias », *Intervention dans le cadre de la formation de formateurs ECJS*, 2002.

¹¹Thomas Guénolé, *Les jeunes de banlieue mangent-ils les enfants ?*, Lormont, Bord de l'eau, 2015, 160 p.

¹²Annie Fourcaut, « Pour en finir avec la banlieue », *Géocarrefour*, 2000, vol. 75, n° 2, p. 105.

d'émissions qui permettent d'observer des processus sociaux, économiques, culturels et politiques, du fait qu'elles donnent la parole à divers acteurs, et que ceux-ci acceptent le contrat médiatique. Il s'agit d'émissions dans lesquelles les acteurs du monde du rap sont invités à dialoguer, à défendre leurs points de vue, opinions, intérêts, etc. Ils sont en théorie libres et en pleine possession de leurs moyens de communication, la parole et l'image.

Ensuite, pourquoi la télévision ? Aujourd'hui, les médias relayant les discours du monde du rap sont nombreux, et le sont tout autant à la fin 2005 : presse, radio, cinéma, etc. Trop nombreux justement, et de nature trop hétérogènes pour proposer une étude limpide. C'est avant tout l'image animée non-fictionnelle qui nous a semblé la plus pertinente à décrypter, excluant ainsi radio, presse et cinéma. Par ailleurs, la télévision est, en 2005 avant l'essor des vidéos du web des années 2010, le seul support d'information proposant un rapport à l'image aussi important¹³. Il s'agit de produits finis, montés, qu'il faut faire parler sans se laisser emporter par l'aspect ludique que peut transmettre l'écran de télévision. Pour prouver la légitimité de ces sources, Marc Ferro écrit :

«En cela l'image télévisuelle vient rejoindre l'image filmique : elle est à son tour document historique et agent de l'Histoire dans une société qui la reçoit, mais aussi, ne l'oublions pas, la produit. »¹⁴

Nous pouvons également ajouter l'analyse de Camille Brachet, docteure en science de l'information et de la communication, qui nous conforte dans le choix de la télévision comme objet d'étude :

« La télévision sélectionne, trie, exclue aussi, selon divers critères qui s'entremêlent, pour finalement proposer un contenu qui lui est propre, qui lui convient. Son emprise est très forte, puisqu'elle finit par conditionner la réussite ou l'échec des protagonistes. Ce constat étant fait, on se demande inévitablement dans quelle mesure cette circulation sélective ne renforce pas une forme de culture particulière, production complexe des structures médiatiques, une "culture médiatique" partiellement issue de la forme de l'émission. »¹⁵

Enfin, notre étude se limite aux chaînes nationales généralistes : TF1, France 2/3/5, Canal+, ARTE, M6. Ce choix de chaînes est également lié à un besoin d'homogénéité pour le corpus de document, car bien que concurrentes elles répondent à des logiques de programmation, de recherche de l'audimat, et d'agenda politique comparables.

Le choix de ce sujet est sans aucun doute à inscrire dans la continuité du travail du sociologue Karim Hammou, qui s'est intéressé aux diverses structures sociologiques

¹³Pierre Bourdieu, *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'Agir, 1996, p. 17.

¹⁴Marc Ferro, *Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, 1993, p. 17.

¹⁵Camille Brachet, *Peut-on penser à la télévision : la culture sur un plateau*, Lormont, Bord de l'eau, 2010, p. 15.

expliquant l'évolution de l'histoire du rap en France¹⁶. On peut d'ailleurs remarquer que les études en sciences sociales sur le rap se multiplient depuis une dizaine d'années, et dépassent les premiers travaux de linguistique, littérature ou de musicologie. Aux cotés de Karim Hammou, on retrouve des études menées par Christian Béthune, Anthony Pecqueux, Marie Sonnette, David Diallo, ainsi qu'un cycle de séminaires à l'Ecole Normale Supérieure. Paris portant sur le rap intitulé « La Plume et le Bitume », en référence à un titre du rappeur Booba¹⁷. La thèse de Karim Hammou la plus importante pour notre travail est la suivante : l'assimilation du rap à l'espace psycho-géographique que représente la banlieue est une construction médiatique qui s'est jouée entre 1990 et 1991 dans diverses émissions de télévision. Il propose :

« L'imbrication nouvelle des thèmes de la pratique du rap en français, du tag comme pratique délictueuse et de la banlieue est trop similaire dans ces deux émissions pour être le fruit d'une simple coïncidence. »¹⁸

Dès les débuts du rap en France, ses liens avec l'instance télévisuelle sont en effet complexes et intéressants : « Cette médiatisation définit le rap en France comme un genre allogène de paroles juvéniles codées et rythmées posant problème »¹⁹, mais les rappeurs ne peuvent se passer du pouvoir de publicité que propose la télévision avant la conversion de Skyrock en radio « première sur le rap » suite à la loi Toubon de 1994. Cette loi ouvre alors de nouvelles possibilités aux rappeurs, car il s'agit d'un compromis entre les radios et les pouvoirs publics : d'ici deux ans, les radios doivent atteindre un minimum de 40% de diffusion d'œuvres francophones, dont la moitié au moins doit venir de nouveaux talents. Mais la télévision reste un outil d'existence sur le marché du disque incontournable. La fin des années 1990 et le début des années 2000 marquent le début d'une nouvelle ère pour le rap, celle du foisonnement de nouveaux artistes et de la concurrence. En effet, les nouvelles générations ont vécu la croissance du rap dans l'univers musical français depuis les années 1980, et veulent se lancer à leur tour dans cet univers esthétique et commercial. Sur le modèle américain se développe ainsi le *game* en France : le « jeu » de la concurrence, l'espace social dans lequel les rappeurs sont en compétition, c'est le « marché du rap ».

¹⁶Karim Hammou, *Une histoire du rap en France*, Paris, La Découverte, 2014, 294 p.

¹⁷Booba, Le bitume avec une plume, *Temps mort*, 45 Scientific, 2002.

¹⁸Karim Hammou, « Programmer l'ambiguïté. La médiatisation d'une pratique du rap en français à la télévision (1987-1991) » dans *Écologie sociale de l'oreille. Enquêtes sur l'expérience musicale*, Paris, EHESS, 2009, p. 129.

¹⁹K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 86.

Ces nouvelles logiques de concurrence amènent les rappeurs à s'insérer dans le marché de la musique à des fins profitables. Pour certains, la télévision est devenue une « ennemie », un outil à la solde d'un État qu'ils tendent à critiquer²⁰. Mais dans la nouvelle profusion d'artistes de rap qui ont émergés à la fin des années 1990 et le début des années 2000, et dans le nouveau contexte intense de concurrence, la télévision ne peine pas à trouver des artistes de rap à inviter en plateau. Certains d'entre eux, fortement attirés par l'appât du gain, font de la télévision un outil systématique de promotion et ne s'en cachent pas. Cette dichotomie entre les rappeurs voyant dans la télévision un ennemi d'État, et ceux voyant un outil de promotion est ainsi à l'origine d'un clivage important dans le monde du rap français : entre les artistes se revendiquant *underground*, débrouillards, précurseurs et puristes, et les artistes commerciaux (au sens « exclusivement commerciaux ») se pliants aux exigences médiatiques et aux rapports de forces imposés par la télévision.

Comment comprendre ces rapports de force ? Après l'éclatement de l'O.R.T.F. en 1974, la répartition de la redevance se fait selon l'audience des chaînes : on entre dans une spirale où le financement des programmes est lié à leur succès. Dans les années 1990, les effets de la concurrence entre le privé et le public se font ressentir. Les chaînes privées se tournent vers des émissions « à l'américaine », et le service public est déchiré entre le soucis de faire de l'audience et ses missions qu'il s'était fixé. La concentration des médias par des grands groupes industriels pose alors certaines problématiques intéressantes. Pour Julia Cagé, économiste :

« Il y a plusieurs risques. Le premier est celui du pluralisme parce qu'on a une concentration accrue, donc un nombre très réduit de groupes, alors qu'on a des lois normalement pour limiter la concentration sauf que ces lois en France sont extrêmement vieilles. [...] Mais le risque le plus fort c'est celui de l'autocensure de la part des journalistes qui vont par exemple arrêter d'enquêter sur le secteur des télécoms pour ne pas déplaire potentiellement à leur actionnaire majoritaire. »²¹

Elle remarque par ailleurs la volonté de ces entrepreneurs de fonder des « empires médiatiques »²², on assiste bien à une véritable industrialisation des médias et de l'information comme marchandise. Le téléspectateur est désormais vu comme un client qu'il faut séduire²³,

²⁰Marin Charvet, *Une histoire de l'engagement dans le rap en France : positionnements artistiques, thématiques sociopolitiques et représentations publiques du rap en France (1990-2008)*, Mémoire d' histoire, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Paris, 2016, p. 206.

²¹Guillaume Galpin, *La concentration des médias menace le pluralisme*, <http://www.inaglobal.fr/presse/article/la-concentration-des-medias-menace-le-pluralisme-8684> , 2013, (consulté le 9 octobre 2017).

²²*Ibid.*

²³P. Bourdieu, *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, op. cit., p. 28.

dans une société post-moderne où la séduction structure les rapports sociaux. Gilles Lipovetsky, philosophe, écrit :

« Loin d'être circonscrite aux rapports interpersonnels, la séduction est devenue le processus général tendant à régler la consommation, les organisations, l'information, l'éducation, les mœurs.

Toute la vie des sociétés contemporaines est désormais commandée par une nouvelle stratégie détrônant le primat des rapports de production au profit d'une apothéose des rapports de séduction. »²⁴

Appliqués à la banlieue, ces principes tendent alors à faire de cet espace l'objet de tout les fantasmes²⁵. En effet, la violence économique (une violence symbolique²⁶) subie dans certaines banlieues économiquement précarisées appelle à la violence physique : objet de *scoop*. Dans les années 1980, les « jeunes-de-banlieue » viennent remplacer l'image des « loubards » dans les médias. Par conséquent, « les jeunes en quête de reconnaissance cèdent au piège de la "mise en scène de soi" »²⁷. Les médias profitent alors de la perte d'influence des mouvements sociaux et politiques qui avaient émergés dans ces espaces, pour créer la figure du « beur », qui ethnicise la banlieue. La figure du jeune de banlieue est associée à celle de l'adolescent en danger et dangereux, sous le regard paternaliste de la télévision²⁸. En effet, le regard de certains journalistes sur la banlieue est biaisé par les représentations qui sont construites par les discours médiatiques, et qui sont alimentées et multipliées par la logique de renforcement par la concurrence. De plus, par un processus de circularité de l'information le monde journalistique tend à intensifier les représentations que ses membres construisent²⁹.

Nous sommes en droit de nous demander en quoi le contexte des « émeutes des banlieues de 2005 » (considéré ainsi médiatiquement) représente-t-il un tournant dans la médiatisation du monde du rap dans les émissions de parole télévisées en France ?

Un point méthodologique doit maintenant être apporté. Pour répondre à cette interrogation qui sous-entend l'étude d'un processus d'évolution, la taille du corpus de documents précédemment annoncé doit être élargit. En effet, il nous faut bien des documents « témoins », c'est à dire « hors-émeutes des banlieues de 2005 », afin de les comparer avec ceux datés entre le 30 octobre 2005 et le 4 janvier 2006. Grâce à la base de donnée Inathèque,

²⁴Gilles Lipovetsky, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 2015, p. 25-26.

²⁵Julie Sedel, *Les médias et la banlieue*, Lormont, Bord de l'eau, INA, 2013, 308 p.

²⁶Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1996, p. 188.

²⁷Guy Lochard, « Le jeune de banlieue à la télévision. Représenté ou instrumentalisé ? », *Médiamorphoses*, 2004, n° 10, p. 42.

²⁸*Ibid.*, p. 45.

²⁹P. Bourdieu, *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, op. cit., p. 29-30.

nous avons catalogué l'intégralité des émissions de parole médiatisant au moins un acteur du monde du rap français du 1^{er} janvier 1987 au 12 décembre 2006. Nous avons utilisé, pour la recherche de source, les mots-clé « rap », « rappeur » et « rappeuse », en sachant que le système de thésaurus de l'Inathèque ouvre de lui-même à d'autres termes (« chanteur », « musique », etc.). Les documents pris en compte sont ceux dans lesquels au moins une partie de l'émission est consacrée au monde du rap, avec la présence d'au moins un acteur du monde du rap en plateau ou en interview-entretien. Les documents dans lesquels un ou des acteurs du monde du rap sont évoqués sans leur présence ne sont pas pris en compte, pas plus que les documents ne diffusant que des clips de rap sans une interview de rappeur. Parmi la classification des sources, une fait exception : le document [CPA91002433 ; [le rap] ; Ciel mon mardi ; TF1 ; 05/02/91] n'ayant pas pu être visionné sur un poste de l'INA à cause de la date du dépôt légal de celui-ci (le dépôt légal de TF1 ne commence qu'en 1995), le seul moyen qui a été trouvé pour consulter ce document est de visionner une vidéo postée sur Youtube³⁰. Dans ce cas précis, la référence des passages de ce document se fait en fonction de la progression de la vidéo, au contraire des autres documents audiovisuels dont on a référencé l'heure de diffusion des passages mentionnés.

Par manque de temps, les émissions ne faisant pas partie des bornes chronologiques initiales n'ont pas été visionnées, sauf cas exceptionnels. Nous avons concentré l'analyse sur les émissions diffusées pendant la période des « émeutes » de novembre-décembre 2005, afin de mettre en lumière les dispositifs et les logiques de publicisation du monde du rap qui s'y déroulent. Les documents ont été interrogés avec une méthodologie mixte, entre l'histoire et la science de l'information et de la communication. En s'inspirant des travaux de Patrick Amey³¹ et de Patrick Charaudeau³² pour le versant SIC, nous analyserons plusieurs facteurs de la mise en scène médiatique : le dispositif socio-communicatif (concept, angle d'attaque, structuration de l'émission) ; la mise en scène verbale (la thématique, les protagonistes, les modes de confrontation, et les comportements discursifs) ; et la mise en scène visuelle (l'espace physique et les plans). À ces interrogations s'ajoutent bien-sûr les questions de l'historien : qui ? (l'identité de la chaîne de diffusion, la place de cette chaîne dans le paysage

³⁰*Ciel mon mardi -Culture rap 1991*; vidéo postée par THEMODEONE; ajoutée le 14/04/11; consulté le 11/04/18; URL: <https://www.youtube.com/watch?v=jXc8G8ALQxw>

³¹Patrick Amey, *La parole à la télévision : Les dispositifs des talk-shows*, Paris, L'Harmattan, 2009, 240 p.

³²Patrick Charaudeau et Rodolphe Ghiglione, *La parole confisquée . Un genre télévisuel, le talk-show*, Paris, Dunod, 1997, 176 p.

audiovisuel français, et le statut de cette chaîne) ; quoi ? (le genre télévisuel, la place de l'émission au sein de la chaîne, et le statut de l'émission), et quand ? (le jour de diffusion, l'heure de diffusion, le public visé).

Ce mémoire s'articule en trois parties. Le premier développement est consacré à l'étude de la légitimité paradoxale des acteurs du monde du rap dans les médias. Nous commencerons par étudier l'évolution de la place des rappeurs à la télévision afin de comprendre l'ambiguïté du statut d'*« expert de la banlieue »* que les émissions de parole tendent à assigner à ces derniers. Il s'agira ensuite de comprendre la construction médiatique d'un rap polémique, par l'intermédiaire de thèmes de discussion dépréciatifs et caricaturaux attribués au monde du rap. Cette première partie explorera enfin la mise en place de la monopolisation de la parole par certains acteurs au détriment d'autres acteurs invisibles, volontairement ou non.

La deuxième partie de ce mémoire est consacrée à l'étude des dispositifs de l'instance télévisuelle appliqués au monde du rap. Nous y analyserons le processus de mise à l'agenda politique du monde du rap, et ses conséquences sur la construction médiatique d'un rap polémique et politisé. Nous focaliserons ensuite notre réflexion sur l'application des logiques des émissions de parole sur le monde du rap afin de mieux comprendre les stratégies de qualification et de disqualification des discours. Cette deuxième partie étudiera enfin les singularités de la mise en scène du débat public faisant intervenir les acteurs du monde du rap.

Dans notre troisième et dernière partie, nous prendrons comme axe d'analyse la place qu'occupe la banlieue dans les sujets médiatiques consacrés à ces acteurs sociaux. Nous étudierons tout d'abord les évolutions entre la publicisation du monde du rap et la médiatisation de la banlieue dans les émissions de parole, afin de faire apparaître les parallélismes et les ruptures. Puis nous tenterons de comprendre en quoi, malgré le discours *« balianophobe »* auquel tendent ces émissions, certaines personnalités du rap continuent de s'y produire et comment les schémas d'interprétations vis-à-vis des événements doivent être nuancés.

Partie 1

-

La médiatisation du rap, une légitimité

paradoxalement

Chapitre 1 – Ambiguïtés de l'image du rap à la télévision

La télévision, en tant que média de masse, offre une visibilité publique difficilement égalable au début du XXI^e siècle. En cela, elle procure aux acteurs qui s'y produisent un statut de personnalité publique qui bénéficient d'une audience importante. Dans les émissions de parole, qui donnent à voir des rapports sociaux entre individus et groupes, on constate que le statut assigné par l'instance télévisuelle structure les modes de médiatisation. Pour Camille Brachet :

« Passer à la télévision, du moins en ce qui concerne les émissions de plateau, est quasiment synonyme d'une accession à un statut qui fait autorité; c'est du moins le révélateur d'une reconnaissance. C'est aussi une mise à nu : lorsque l'invité paraît, le produit disparaît d'une certaine manière, laissant place au physique et au discours de son créateur. Cette substitution comporte de nombreux enjeux, aussi bien en termes de popularité que d'économie. »³³

Il semble nécessaire de commencer par analyser les statuts que la télévision tend à assigner aux rappeurs entre les années 1990 et 2005, afin de distinguer les diverses processus qui prennent place. En effet, par la mise en scène du rap dans l'espace public, la télévision tend à assigner à ce monde un ensemble d'image, de stéréotypes, qui structurent son mode de publicisation. Dans ce premier chapitre, nous étudierons l'évolution de la crédibilité des rappeurs au sein des émissions de parole depuis le début des années 1990. Comment se traduit l'exotisation et la marginalisation du rap en tant que courant artistique à la télévision ? Comment évolue la dichotomie de la médiatisation du rap, entre expérience esthétique et problème public ? Quels décalages perçoit-on entre les premières générations de rappeurs médiatisés et les suivantes ?

LE RAP, UN GENRE MUSICAL MARGINALISÉ DANS LES MÉDIAS DEPUIS LES ANNÉES 1990

Arrivé en France à la fin des années 1980, le rap, en tant que genre musical et composant de la culture hip-hop née aux États-Unis, est vite médiatisé dans des émissions télévisées de jeunesse au tournant des années 1990. La première émission française consacrée exclusivement à la culture hip-hop est *H.I.P.H.O.P*, présentée par Patrick Duteuil, alias Sydney sur TF1 en 1984³⁴. Toutefois, cette mise en scène n'est pas sans conséquence, puisque

³³C. Brachet, *Peut-on penser à la télévision : la culture sur un plateau*, op. cit., p. 71.

³⁴K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 26.

le genre rap est rapidement instrumentalisé par des forces politiques qui l'associent aux affrontements de bande en banlieue. Karim Hammou remarque :

« L'analogie entre le rappeur et "jeune de banlieue" diffusé par la télévision au tournant des années 1990 n'est pas sans effet sur les personnes ainsi désignées. La circulation, entre les sphères politiques et médiatiques, d'une définition du genre rap associant notamment sa pratique aux affrontements de 1989 à 1991 entre les grandes bandes parisviennes contribue à un double étiquetage : la figure du rappeur est marqué par le soupçon de la délinquance et l'expression symbolique des illégalismes populaires se voit canalisé vers le genre rap. »³⁵

Mise à part cette association politique stigmatisante, on remarque que le rap est également pointé du doigt dans les émissions de parole télévisées comme un phénomène de société allogène. Dans les premières émissions de parole consacrées au rap, c'est par le biais de l'animateur que se joue cette marginalisation. C'est le cas, par exemple, lorsque Christophe Dechavanne considère le rap comme un mouvement social plutôt qu'un style musical *via* ses interrogatives à l'encontre d'IAM :

Christophe Dechavanne : « Est-ce que vous avez un signe de reconnaissance... ? Quand on est dans le rap est-ce qu'on a des signes de reconnaissance ? »³⁶

En présupposant que les rappeurs ont un signe de reconnaissance, l'animateur sous-entend ici que le rap est un mouvement social restreint, fermé sur lui-même et réservé à des initiés. Plus loin dans l'émission, ce même animateur souhaite faire réagir les membres d'IAM sur la pratique du *beat-box*, dans laquelle l'artiste produit un rythme musical au seul son de sa bouche. Mais cette pratique ne semble pas du tout claire pour Christophe Dechavanne, qui peine à prononcer ce mot anglais et accentue ainsi l'altérité:

Cristophe Dechavanne : « Et, qu'est-ce qu'un *bitbeisseur* ?

Shurik'N : Le ?

CD : *Beusseur...*

Lionel D : Boxer, *beat-boxer*.

CD : *Boxer.* »³⁷

On remarque ainsi que le langage semble former une barrière entre l'animateur et rappeurs dans les années 1990. On retrouve ce phénomène lors du passage de la rappeuse Sté Stausz dans l'émission de Thierry Ardisson en 1998 :

Thierry Ardisson : « Mademoiselle Sté, qui est une rappeuse, vous, vous parlez le *veul'*.

Sté Stausz : Oui on parle le *veul'* à Vitry-sur-Seine.

³⁵*Ibid.*, p. 138.

³⁶CPA91002433 ; [le rap] ; Ciel mon mardi ; TF1 ; 05/02/91 ; 02min 35s.

³⁷CPA91002433 ; [le rap] ; Ciel mon mardi ; TF1 ; 05/02/91 ; 05min 11s.

TA : Alors c'est quoi le *veul'* ? [...] Ah ouais alors c'est encore plus compliqué quoi [**que le verlan**] ! [...] Vous pouvez me faire une phrase complète comme ça, me dire "Thierry vous êtes un mec formidable" par exemple ? Ça me ferais vraiment plaisir. [...] Est-ce que c'est pas un peu une forme de ghettoïsation... c'est pas nuisible à l'intégration ? »³⁸

C'est d'une part sous l'angle de la marginalité, mais d'autre part sous l'angle du ridicule qu'est ainsi présentée la rappeuse qui semble parler un langage extra-terrestre. Pour Thierry Ardisson, ayant acquis un statut médiatique important, ce langage dérivé du verlan constitue une pratique qu'il considère marginale et exotique. Par ailleurs, en sous-entendant que cette pratique est réservée à des étrangers en voie d'intégration, il tend à l'associer à une culture porteuse d'altérité. Cette assignation du rap à une pratique minoritaire connaît un écho assez long, puisqu'en 2005 on retrouve encore ce phénomène. Une émission présentée par Florence Dauchez est consacrée au manque de diversité culturelle dans les médias et le manque de visibilité des minorités. Le glissement vers le monde du rap est alors rapide, puisque considéré comme une musique toujours minoritaire, bien qu'il n'existe aucune statistique le démontrant :

Florence Dauchez : « La télé est-elle le miroir de la société ? Pourquoi la diversité de la société française n'est-elle pas assez représentée ? Comment faire évoluer les mentalités ? [...] Dans ce climat d'ouverture à l'égard des minorités, de la diversité de la population française, comment réagissez-vous à cette initiative de 200 parlementaires, députés et sénateurs, qui ont demandés au Garde des sceaux d'engager ou d'envisager des poursuites à l'encontre des groupes de rap ? »³⁹

Cette médiatisation assigne un premier statut à la figure du rappeur dans les émissions de parole. Considérés comme acteurs d'une musique minoritaire et marginale, ils sont confrontés à une stigmatisation médiatique. Nous verrons par la suite en quoi ce statut est-il problématique ou non pour un certain nombre d'individus du rap qui tendent à contester ou accepter ce contrat.

LES ANNÉES 2000 : INTÉRÊT ARTISTIQUE ET PROBLÉMATIQUE CROISSANT DANS LES MÉDIAS

Le premier grand pas qui permet au genre rap de s'imposer dans le paysage musical français à lieu en 1995. Cette année là et pour la première fois, deux acteurs du monde du rap sont primés aux Victoires de la Musique (10^e cérémonie). Il s'agit de MC Solaar pour la catégorie « Artiste interprète masculin » et d'IAM pour la catégorie « Groupe ». Les succès commerciaux de ces artistes les projettent sur le devant de la scène. Le monde du rap connaît

³⁸971221.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 7 Novembre 1998] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 07/11/98 ; 01h 02min.

³⁹2976217.001 ; + clair : [émission du 26 novembre 2005] ; + clair ; Canal+ ; 26/11/05 ; 12h 50min.

alors un nouvel essor dans sa mise en visibilité en terme quantitatif. Nous avons comptabilisé le nombre d'émission de parole télévisée par mois entre 1987 et 2006, médiatisant au moins un acteur du monde du rap grâce à la base de donnée Inathèque⁴⁰. On note une augmentation considérable de la présence de ces derniers à partir de 1998-1999. La période 2004-2006 est également marquée par une médiatisation jusqu'alors incomparable, atteignant jusqu'à treize émissions en novembre 2004. Dans son étude centrée sur les émissions télévisées de 1990-1991, Karim Hammou distingue deux dimensions qui structurent la médiatisation du rap :

« Les journaux télévisés accordent par exemple une relative attention au caractère artistique des pratiques de rap francophone, tandis que les émissions de variété interrogent les rappeurs invités sur les problèmes publics associés au rap. Dans ce contexte, qui forme la matrice de la médiatisation nationale du rap en France, problèmes publics et expérience esthétique se mêlent. »⁴¹

On relève bien une hybridation entre expérience esthétique et problème public pour ce qui concerne la publicisation du rap dans les émissions de parole⁴². On distingue clairement que l'aspect esthétique prédomine. En effet, les personnalités du rap étant avant tout des artistes œuvrant dans le champ musical, les promotions en plateau sont nombreuses car leurs ventes de disque constituent leur principal fonds de commerce. On remarque cependant plusieurs particularités : les années 1990-1992 associent le rap à un problème public (lié à la pratique du tag) plutôt qu'une expérience esthétique ; cette association est un *continuum* tout au long des années 2000 ; enfin, novembre 2005, constitue un tournant majeur dans l'association du rap à un problème public avec un pic de neuf émissions considérant ainsi le monde du rap. Il s'agit bien d'une mise en visibilité paradoxale.

DÉCALAGES GÉNÉRATIONNELS ET ARGUMENTS DE LÉGITIMITÉ D'« EXPERTISE »****

On note également un décalage dans la publicisation des acteurs du monde du rap en fonction de leur génération d'appartenance au mouvement. Ce décalage est particulièrement observable pendant la période des « émeutes » de fin 2005. Appliqué au monde du rap, Karim Hammou définit le concept de génération ainsi :

« Les rappeurs qui réalisent un premier album de 1990 à 1993 et ceux qui le font à partir de 1994 peuvent se décrire comme membres de générations sociologiques différentes. La génération socio-logique consiste à "penser le présent des acteurs sociaux en lien avec le temps et l'espace de leur socialisation"⁴³. Ainsi, peu importe l'âge biologique des rappeurs considérés : la différence de gé-

⁴⁰Voir Annexe 1.

⁴¹K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 76.

⁴²Voir Annexe 2.

nération dont il sera question ne marque pas une différence d'âge, mais une différence dans l'expérience socialisante dans l'industrie du disque. »⁴⁴

Ce concept de génération est lié au contexte dans lequel les artistes produisent leur premier album et entrent sur la scène du rap. Dans notre corpus, deux cas nous semblent pertinents pour illustrer le décalage médiatique entre des rappeurs de générations différentes pendant les « émeutes des banlieues » de 2005. La première figure, citée en introduction et détenant également le record quantitatif de la médiatisation fin 2005 (trois passages dans des émissions de parole), est Kool Shen. Son premier passage dans une émission de parole télévisée date de 1987⁴⁵ (plus ancienne source de notre corpus), avec son compère Joey Starr : ils forment alors le groupe de rap NTM (Nique Ta Mère). C'est l'un des premiers groupes de rap français, avec IAM (Akhenaton, Shurik'n, Freeman, Kheops, Kephren), ou Assassin (Rockin'Squat, Solo). Kool Shen fait partie de la première génération de rappeurs en France, puisque son premier disque, signé NTM, sort en 1991⁴⁶. Précurseur du rap en France, il rappe sur un registre considéré comme vulgaire, violent et parfois politique. C'est tout d'abord pour son ancienneté dans le milieu du rap qu'il se présente pour s'exprimer autour des « émeutes » en 2005 :

Kool Shen : « Moi quand je te lis le premier couplet de ce que j'ai écrit, c'est exactement ce qu'il se passe aujourd'hui, donc on l'a juste dit dix ans avant, et je l'avais dit encore cinq ans avant, donc il y a quinze ans quand on a écrit "Le monde de demain" et qu'on disait "regarde ta jeunesse dans les yeux" et "arrête de rester passif en attendant que ça va s'arranger". »⁴⁷

Kool Shen parle ici de paroles qu'il rappe dans *Le monde de demain* en 1991⁴⁸. Il se base sur des propos qui illustrent son ancienneté dans le milieu, et lui donne une certaine légitimité pour s'exprimer. On remarque que les animateurs utilisent cet argument pour légitimer la parole des rappeurs des premières générations dans le débat public :

Marc-Olivier Fogiel : « On va terminer sur la situation en banlieue, et comme je vous le disais au début de cette émission, certains artistes n'ont pas attendu que la banlieue soit à feu et à sang pour tirer la sonnette d'alarme. Certains films ou certaines chansons décrivaient déjà une situation explosive [...]. Vingt ans que les artistes préviennent que la banlieue va flamber [...]. »⁴⁹

⁴³P. Fournier, « Le travail des générations : confronter des présents décalés », in A-M. Arborio, Y. Cohen, P. Fournier, N. Hatzfeld, C. Lomba, S. Muller, *r le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, La Découverte, Paris, 2008, p.119. Cité dans Karim Hammou, *Une histoire du rap en France*, Paris, La Découverte, 2014, p.153.

⁴⁴K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 153-154.

⁴⁵VDA11029718_00 ; Rapido : rushes : [émission du 1 janvier 1987] ; Rapido : rushes ; TF1 ; 01/01/87.

⁴⁶NTM, *Authentik*, Epic, 1991.

⁴⁷2966537.001 ; Le vrai journal : [émission du 13 novembre 2005] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 13/11/05 ; 13h 18min.

⁴⁸NTM, *Le monde de demain*, *Authentik*, Epic, 1991.

Par cette mise en lumière, la présence des acteurs de notre étude semble légitime. Or, d'autres « experts » s'étaient déjà inquiétés de la situation en banlieue bien plus tôt que ne le faisaient ces rappeurs. Annie Fourcaut et Sébastien Valdegorge notent :

« Les premières critiques commencent dès la fin des années 1950, elles se généralisent avec le rejet de la "sarcellite" au milieu des années 1960 pour aboutir à la circulaire Guichard du 21 mars 1973, qui met fin aux grands ensembles. Le ministère de la Construction sous Pierre Sudreau, des spécialistes issus du monde des œuvres sociales et des associations familiales, des médecins, des psycho-sociologues, des psychiatres construisent un répertoire négatif qui condamne les formes et la localisation des nouveaux ensembles d'habitation et s'inquiète de la possibilité d'y développer une vie sociale. »⁵⁰

Le choix de donner la parole à des acteurs du rap plutôt qu'à des universitaires et professionnels de la santé révèle bien un premier amalgame entre rappeur et banlieue. Parmi les rappeurs des générations plus récentes, invités fin 2005, le cas de Disiz la Peste est également intéressant. Son premier album sort en 2000, sous le nom *Le poisson rouge*⁵¹. En 2005, il n'a pas la même carrière que Kool Shen, mais sa popularité est déjà grande, il est un habitué des plateaux de télévision (douze passages dans des émissions de parole entre le 25 octobre 2000 et le 27 octobre 2005), et connaît le pouvoir de l'image télévisuelle. En effet, lorsqu'il vient s'exprimer sur les « émeutes des banlieues », il met en scène sa tenue vestimentaire (Ill.1). On peut objectiver que sa tenue, sensiblement plus habillée que son compère le rappeur Stomy Bugsy, relève d'un effort vestimentaire par le propos suivant, qu'il tient dans une émission diffusée le lendemain avec la même tenue (Ill.2).

Disiz la Peste : « Quand je voulais rentrer en boîte, je rentrais pas en boîte. J'avais beau bien m'habiller comme ça, je ne rentrais pas de toute façon. »⁵²

On peut supposer que ce choix vestimentaire est d'ordre symbolique. En effet, Disiz la Peste produit un album sous le nom *Les Histoires extraordinaires d'un jeune de banlieue*⁵³ qui sort le 24 octobre 2005, soit juste avant le début des « émeutes ». Dans cet album il rappe :

« [...] J'ai beau me cultiver, mes attitudes me trahissent
On sait que je viens d'ici, on m'écarte de la liste
Ils me catégorisent, sur mon milieu théorisent

⁴⁹964410.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 13 novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 13/11/05 ; 23h 12min.

⁵⁰Annie Fourcaut et Loïc Valdegorge, « Les violences urbaines de novembre 2005 sous le regard des historiens », *Histoire urbaine*, 2008, n° 21, p. 121.

⁵¹Disiz la Peste, *Le Poisson rouge*, Barclay, 2000.

⁵²2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ; 13/11/05 ; 18h 08min.

⁵³Disiz la Peste, *Les Histoires extraordinaires d'un jeune de banlieue*, Barclay, 2005.

[...]
 J'suis fier d'être un jeune de banlieue
 Ce qu'ils montrent de chez nous est faux, je suis fier de mon milieu
 [...]
 On vit ici, avec vous, on n'est pas des nomades
 Et c'est toujours la même image : le guignol ou le rageur
 La banlieue ne fait que rire ou que peur et c'est dommage »⁵⁴

Dans ce texte, on retrouve la démarcation entre le « eux » et le « nous » propre à de nombreux textes de rap⁵⁵. Ici, avec l'utilisation du verbe « montrer » et du mot « image », c'est bien aux médias, espaces visuels de monstration, que Disiz la Peste reproche d'attribuer un répertoire négatif à la banlieue. On comprend ainsi la symbolique vestimentaire que Disiz la Peste revêt sur les plateaux télévisés : il prône une image positive de la banlieue, loin des clichés médiatiques dépréciatifs.

On perçoit bien un décalage générationnel dans la publicisation des personnalités du rap fin 2005. Présents sur la scène du rap français depuis son arrivée en France, des rappeurs comme Kool Shen tendent à justifier leur présence par un statut d'« ancien », « lucide », qui auraient prédit l'avenir quinze ans plus tôt. De l'autre côté, on relève la présence d'artistes qui construisent leur carrière depuis peu, comme Disiz la Peste, promouvant leur œuvre dans des débats politiques par l'intermédiaire de symboles visuels. Ces deux modes de médiatisation du rappeur en plateau ont un point commun : ils font du rappeur un « expert », légitime à intervenir sur le débat public pendant les « émeutes ».



Illustration 2: Stomy Bugsy (à gauche), Disiz la Peste (à droite). *Tout le monde en parle*, France 2, 12/11/05, 00h 17min.



Illustration 1: Disiz la Peste. *Edition spéciale*, M6, 13/11/05, 18h 06min.

⁵⁴Disiz la Peste, Jeune de banlieue, *Les Histoires extraordinaires d'un jeune de banlieue*, Barclay, 2005.

⁵⁵M. Sonnette, « Des mises en scène du « nous » contre le « eux » dans le rap français », art cit.

Chapitre 2 – La construction d'un rap médiatiquement polémique

L'image médiatique des acteurs de notre étude se construit de manière problématique dans les émissions de parole. Les rappeurs se retrouvent dans une position ambiguë : comment accepter un contrat avec une structure qui tend à produire une image dépréciative du genre musical pour lequel ils opèrent ? Dans cette situation, la frontière entre l'acceptation ou non de ce contrat médiatique est fine. De ce fait, les acteurs du monde du rap invités à défendre et promouvoir leurs discours se mettent rapidement en porte-à-faux avec celui de l'instance télévisuelle. Il en résulte que les dispositif des émissions de parole tendent à consacrer à ceux-ci un traitement singulier. Peu à peu se mettent en place les facteurs de la modélisation du rap par la télévision, son formatage. C'est un processus de construction qui est à l'œuvre, et dans le cas du rap, une construction polémique. Ce chapitre est consacré à l'analyse des comportements de l'instance télévisuelle vis-à-vis des discours et des enjeux soulevés par le monde du rap. Sous quels angles la télévision tend-elle à ramener indirectement les personnalités de notre étude ? Comment le dispositif télévisuel tend-il à caricaturer le monde du rap ?

DES THÈMES DE DISCUSSION MAJORITAIREMENT NÉGATIFS

Nous avons réparti les documents de notre corpus en trois catégories, en fonction du type d'activité principal auquel est convié la personnalité en plateau. Ces catégories sont : la promotion (au sens de la publicisation d'un produit marchand, comme un disque de musique ou un film) ; la représentation artistique (au sens d'une performance réalisée en *live* en plateau) ; et la discussion (au sens d'une participation à un débat sur un thème de société). Nous avons représenté l'évolution⁵⁶ et la proportion⁵⁷ de ces données. Certains documents peuvent cependant se trouver dans plusieurs de ces trois catégories si le type de médiatisation principal n'est pas explicite et que les acteurs du monde du rap sont assignés autant à une catégorie qu'à une autre. Par exemple dans l'émission *20H10 pétantes* du 8 novembre 2004⁵⁸,

⁵⁶Voir Annexe 3.

⁵⁷Voir Annexe 4.

⁵⁸2696254.001 ; [Diam's] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 08/11/04 ; avec Diam's.

la rappeuse Diam's vient promouvoir son nouvel album et interprète un de ses morceau : le document est classé à la fois dans « promotion » et « représentation artistique ».

On observe une majorité de cas où les acteurs du rap sont conviés à promouvoir leurs œuvres. Mais on remarque qu'un tiers des passages dans des émissions de parole est consacré à une discussion. Cette activité est récurrente dans le temps et connaît son maximum à la fin de l'année 2005. Après cette étude quantitative, il semble légitime d'interroger qualitativement les thèmes de discussions sur lesquels s'expriment ces acteurs⁵⁹. On peut ainsi constater une forte proportion de thèmes de discussion liés à l'activité artistique des personnalités du monde du rap : « Musique » et « Carrière » représentent 35.97 % des thèmes de discussion. Mais en parallèle, on observe un deuxième gros bloc statistique composé de « Violences en banlieue » et « Mauvaise réputation du rap », qui représente 36.7 % des thèmes de discussion. On établit une nouvelle fois la paradoxale mise en visibilité du rap dans ces émissions. De plus, on peut comparer les thèmes de discussion à tendance positive et ceux à tendance négative. Ainsi, dans 40.29 % des cas, le monde du rap est confronté à des thèmes de discussion à tendance positive (« Sport », « Carrière », « Aspects positifs de la banlieue », « Musique », « Création d'entreprise »), contre 43.9 % de cas liés à des thèmes de discussion à tendance négative (« Aggression », « Antisémitisme », « Tag », « Intégration », « Racisme », « Censure », « Mauvaise réputation du rap », « Violence en banlieue »). Hormis ces données, d'autres thèmes difficilement classables comme « positifs » ou « négatifs » apparaissent dans 15.11 % des cas (« Verlan », « Jeunesse », « Politique », « Religion »). Mais lorsque des acteurs du monde du rap s'expriment sur ces thèmes, c'est essentiellement sous l'angle de la polémique (altérité du langage, sexualité de la jeunesse en banlieue, positions politiques contre le Front National, ou intégrisme islamique).

On peut considérer que lorsque les émissions de parole médiatisent ces personnalités dans une volonté de discussion, dépassant ainsi l'identité purement artistique de l'invité, elles tendent à assigner à ces acteurs des sujets de discussion négatifs. En construisant ainsi un répertoire dépréciatif autour du rap, les émissions de parole associent une image polémique à la figure du rappeur. Cette construction passe également par des images, des symboles, et par un certain nombre de caricatures.

⁵⁹Voir Annexe 5.

LES CARICATURES DU MONDE DU RAP

Une caricature exagère volontairement les traits d'un objet pour en souligner ses défauts. Il s'agit d'un phénomène porteur d'exagération, mais s'appuyant sur des faits observés. Il semble intéressant d'étudier les principaux traits des caricatures liés aux acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, afin de comprendre les préjugés et les caractères stigmatisants qui sont attribués. Cet axe semble d'autant plus intéressant que les rappeurs eux même, dans leurs textes, tendent à caricaturer certains objets de la société.

On retrouve cette dualité dans l'une des premières archives de notre corpus⁶⁰. Dans ce document, le présentateur Thierry Ardisson lance une rubrique « Info ou intox ? », dans laquelle est diffusé un reportage montrant une groupe de rap du nom de « Baise Ta Soeur » attaquant le groupe « Nique Ta Mère » pour plagiat de nom. Ce reportage est cependant « bidonné », il s'agit d'un canular pour lequel des jeunes marseillais ont volontairement joué le rôle. Il s'agit là d'une caricature, dans le sens où l'émission propose un reportage basé sur le caractère polémique du nom du groupe NTM, afin d'en souligner sa vulgarité. Cette caricature répond ainsi à celle initiée par Kool Shen et Joey Starr en nommant leur groupe par une insulte qu'ils constatent utilisée dans certaines situations. Pour l'anecdote, face à la vulgarité de ce nom, la maison de disque CBS souhaite imposer en 1991 une nouvelle signification à cet acronyme : « le Nord Transmet le Message »⁶¹.

Les caricatures appliquées au monde du rap ne prennent généralement pas pour cible un acteur particulier, mais tendent à considérer l'ensemble du groupe sous les mêmes traits. Ainsi, on retrouve une caricature qui vient s'insérer à l'écran lors de la prise de parole du rappeur Monsieur R en 2005 (Ill.3). Cette caricature est insérée au moment où Monsieur R se défend d'être considéré comme « raciste » :

Marc-Olivier Fogiel : « Vous, Monsieur R, est-ce que vous avez le sentiment de pousser au racisme ?

Monsieur R : Bah déjà moi...

MF : Vos paroles, elles sont peut-être pas déjà à mettre entre toutes les mains...

MR : Non mais moi déjà je vais commencer par dire que quand on me traite de raciste, déjà pour moi c'est vraiment une insulte, parce que j'ai commencé en 97, mon premier album il est écrit "anti FN". Donc déjà quand il me traite de raciste c'est déjà une insulte. »

[Caricature]⁶²

⁶⁰CPB91012025 ; [Jacques Verges] ; Double jeu ; Antenne 2 ; 21/09/91 ; avec NTM.

⁶¹K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 104.

Par ce procédé, le propos du rappeur est disqualifié par une mise en scène visuelle asynchrone avec la parole, ce qui induit un effet de focalisation sur l'image plutôt que sur le propos du rappeur. D'autre part, on note que le propos politique de Monsieur R est effacé par une caricature d'ordre anecdotique. En effet, c'est sur une prétendue attirance pour Jeanne Moreau, actrice présente sur le plateau, que se base la caricature. Ici, la figure du rappeur est associée à celle du dragueur lourd, ravivant l'assimilation du rap au sexisme, comme nous le verrons par la suite. Enfin, sur la forme physique du personnage, la caricature propose un personnage pataud, casquette à l'envers. Monsieur R ne portant pas de casquette ce jour-là sur le plateau, cette caricature démontre bien une représentation générale du monde du rap. La casquette, à l'envers ou non, semble être un trait stigmatisant que les émissions de parole tendent à attribuer aux rappeurs. Dans un autre document :

Thierry Ardisson : « Pensez-vous que le rap, la musique que vous faites, doit s'adresser à ceux qui n'ont pas de casquette ?

Lady Laistee : Moi je fais du rap pour tout le monde en fait...

TA : Ouais, même à ceux qui n'ont pas de casquette... ?

LL : Exactement. »⁶³

On observe une utilisation répétée de la caricature appliquée au monde du rap. Il s'agit d'une part d'une entreprise de disqualification des propos des acteurs, mais également la construction d'une image uniforme du rappeur sous l'angle vestimentaire principalement. Par ce procédé, les émissions de parole attribuent des signes de reconnaissance explicite aux rappeurs, des stéréotypes. Pour Nicole d'Almeida, c'est la construction d'une réputation qui est en jeu par ces procédés :

« La réputation a besoin de signes forts, de rac-courcis qui marquent l'œil et l'esprit [...] »⁶⁴



Illustration 3: "La vache, Jeanne Moreau elle est superbe comme dit Sébastien". On ne peut pas plaire à tout le monde, France 3, 27/11/05, 23h 19min.

⁶²2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h 19min.

⁶³2982852.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 10 Décembre 2005] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 10/12/05.

Chapitre 3 – Une légitimité réservée

La médiatisation du monde du rap fait l'objet d'une certaine hiérarchisation. En effet, comme dans tout mouvement, on remarque que certains individus bénéficient d'une médiatisation très importante. Cette reconnaissance peut trouver deux sources. Il peut tout d'abord s'agir d'une reconnaissance liée aux goûts de chacun, et qui met au devant de la scène les individus les plus appréciés par le public. Mais il peut également s'agir d'une construction sociale liée à d'autres intérêts. Dans ce chapitre, nous étudierons la construction du groupe d'acteurs jouissant de la plus grande exposition médiatique. Ce développement nous permettra de comprendre les enjeux que soulève la mise en visibilité des acteurs du rap. Quelles personnalités monopolisent la parole dans les émissions ? Que peut nous apprendre l'absence de certains acteurs du monde du rap ? Quels rôles jouent les maisons de disque et le militantisme dans la décision d'aller se produire dans l'espace télévisuel ?

L'OMNIPRÉSENCE D'UN GROUPE RESTREINT DE PERSONNALITÉS

Si à la fin des années 1980 la scène du rap français se résume à un nombre restreint d'acteurs, les années 1990 voient émerger une plus grande variété d'artistes de rap. De ce stimulant essor du rap se dessine une scène nationale qui pèse lourd dans les succès commerciaux de la musique en France. Les années 1995-2000 sont alors considérées comme « l'âge d'or », avec ses figures célèbres : Lunatic, Ideal J, 2 Bal 2 Neg', Arsenik, Fabe, etc. La génération de rappeurs sur la scène française s'installant dans les années 2000 est cependant plus hétérogène, et les acteurs sont bien plus nombreux. On le constate statistiquement en observant le nombre de rappeurs différents invités dans des émissions de parole⁶⁵. Pour autant, derrière cette diversité grandissante, on peut suivre des trajectoires personnelles afin de déterminer une catégorie d'acteurs « habitués aux émissions de parole ». Il convient alors de mesurer le nombre de passages dans des émissions de parole des personnalités et groupes de rap de notre corpus⁶⁶, et de déterminer les acteurs les plus médiatisés pour suivre leur

⁶⁴N. D'Almeida, *La société du jugement*, op. cit., p. 170.

⁶⁵Voir Annexe 6.

⁶⁶Voir Annexe 7.

trajectoire. Nous faisons apparaître les trajectoires individuelles, en associant les statistiques des personnalités avec leur groupe si ils en ont un, par exemple « Akhenaton » pour le groupe « IAM »⁶⁷.

On peut affirmer que les personnalités habituées des plateaux d'émissions de parole que nous avons distinguées (Akhenaton, Diam's, Disiz la Peste, Doc Gynéco, Joey Starr, Kool Shen, Lady Laistee, MC Jean Gab'1, MC Solaar, Passi, Stomy Bugsy) occupent la majorité des cas de cette mise en lumière, car ils en totalisent 48,9% (157 occurrences sur 321) alors qu'ils ne représentent que 12.6 % des acteurs observés (13 occurrences sur 103). Ainsi, l'accès aux émissions semble relativement restreinte, et limitée à un petit nombre d'acteurs. Ces personnalités ne connaissent cependant pas des trajectoires identiques. Dans le cas de MC Jean Gab'1, c'est seulement sur une courte période qu'il est fortement médiatisé : d'octobre 2003 à mai 2005, avec un pic de cinq occurrences en novembre 2004. Mais en parallèle, certains acteurs connaissent des trajectoires plus longues dans le temps, comme Akhenaton qui apparaît vingt-cinq fois de février 1991 à avril 2006, avec cinq occurrences en 2004. Sur la période des « émeutes des banlieues » de fin 2005, deux personnalités se distinguent. Il s'agit de Disiz la Peste et de Kool Shen, qui apparaissent 3 fois chacun là où les autres acteurs n'apparaissent qu'une fois. Dans les deux cas, il s'agit de personnalités bien habituées aux émissions de parole, puisqu'ils ont déjà participé respectivement à onze et vingt-cinq plateaux avant la période des « émeutes » de 2005.

Dans ce contexte, on détermine que les personnalités du monde du rap les plus médiatisées sont des individus habitués des plateaux d'émission de parole. Ils appartiennent à un groupe restreint d'acteurs disposant d'une légitimité qui se construit au fil du temps. Il s'agit également pour ces acteurs d'alimenter et de conforter leur « visibilité spectatorielle [...] liée au contexte de concurrence accru de la sphère des industries culturelles »⁶⁸. Derrière cette omniprésence médiatique, qu'en est-il des acteurs disposant d'une autre légitimité mais n'apparaissant cependant pas, ou peu, dans le contexte des « émeutes des banlieue » de 2005 ?

⁶⁷Voir Annexe 8.

⁶⁸C. Brachet, *Peut-on penser à la télévision : la culture sur un plateau*, op. cit., p. 72.

L'ABSENCE MÉDIATIQUE DE CERTAINES FIGURES DU RAP

Accéder à un plateau de télévision permet de bénéficier d'une audience importante et d'apparaître dans l'espace public. L'instance télévisuelle a cependant le dernier mot sur le choix des invités, du fait de son pouvoir de production. Bien qu'il soit difficile de savoir si une personnalité ait été invitée, mais que celle-ci ait refusé l'invitation, on note tout de même des absences de certaines figures du monde du rap sur les plateaux, dans le contexte de fin 2005.

Interroger les absents des plateaux de télévision permet de comprendre les choix éditoriaux qui sont à l'œuvre. On peut tout d'abord tenter de comparer la liste des acteurs les plus médiatisés avec la liste des plus grands succès commerciaux du moment, afin d'objectiver un lien ou non entre succès commercial et médiatisation. En 2005, on retrouve ainsi : Disiz la Peste en 73^e position et Lord Kossity en 95^e position des meilleures ventes de *singles* ; Sinik en 39^e position, Rohff en 78^e position et Psy4 de la Rime en 87^e position des meilleures ventes d'albums ; et IAM en 39^e position des meilleures ventes de compilations⁶⁹. On remarque que la majorité des artistes ayant le plus vendus cette année n'ont pas un riche parcours médiatique dans les émissions de parole : Rhoff et Psy4 de la Rime n'apparaissent jamais dans notre corpus avant 2005, Sinik n'apparaît qu'une fois en 2005⁷⁰, et Lord Kossity apparaît deux fois (2005⁷¹ et 2001⁷²). Bien qu'ils ne soient pas habitués aux plateaux d'émissions de parole, ces artistes ont cependant une discographie reconnue et longue en 2005 : Rhoff signe son premier album en 1999⁷³, Sinik en 2000⁷⁴, et Lord Kossity en 1997⁷⁵. Les personnalités du monde du rap les plus médiatisées fin 2005 ne sont donc pas, mise à part Disiz la Peste et IAM, corrélées aux meilleures ventes de rap de cette année.

⁶⁹Sébastien Barrio, *Sociologie du rap français*, Thèse de sociologie, Université Paris 8, Paris, 2007, p. 290.

⁷⁰2792204.001 ; [Frédéric Diefenthal, Linda Hardy, Sinik] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 09/03/05.

⁷¹2935819.001 ; Samedi pétantes : [émission du 1 octobre 2005] ; Samedi pétantes ; Canal+ ; 01/10/05.

⁷²1679383.004 ; Fuck the French Touch ; L'appartement ; Canal+ ; 18/03/01.

⁷³Rohff, *Le code de l'honneur*, EMI, 1999.

⁷⁴Sinik, *Malsain*, 2000.

⁷⁵Lord Kossity, *An tèt ou sa yé !*, Killko Records, 1997.

Dans notre corpus, on note un passage du rappeur Kery James, diffusé en reportage lors des « émeutes des banlieues »⁷⁶. Kery James démarre sur la scène du rap français avec le groupe Ideal J en 1992, et sort son premier album solo en 2001. Il aborde très rapidement dans ses textes, des thèmes politiques comme le racisme ou l'intégration des immigrés en France. Peu à peu, il dénonce les injustices subies en banlieue, et appelle à l'éducation et à l'émancipation de ses habitants. Il devient alors l'une des figures phare du rap français, tête de proue d'un certain « rap conscient », engagé et militant. On remarque cependant que cette carrière ne lui confère aucune légitimité à intervenir dans des émissions de parole dans le contexte de fin 2005. Son seul passage, cité plus haut, est quasiment anecdotique et prête à confusion. Présenté par la voix *off* comme « figure morale du rap », il s'exprime :

Kery James : « On dit "un tel est un moraliste" et soit disant on devrait avoir honte. Non, la morale c'est quelque chose de bien, donc que les gens considèrent que je soit la conscience morale du rap ça ne me dérange pas du tout. »⁷⁷

Dans ce bref passage, retranscrit ici dans son intégralité, le rappeur ne parle pas du tout des « émeutes ». Il y a trois hypothèses : 1) Kery James n'a pas voulu discuter avec le journaliste sur les événements ; 2) l'émission en question n'a pas diffusé l'avis de Kery James sur les événements ; 3) il s'agit d'une séquence enregistrée avant les événements, et ressortie pour l'occasion mais sans logique apparente. Compte tenu de l'engagement artistique de ce rappeur en faveur de l'essor d'une image positive de la banlieue, il semble peu probable que la première hypothèse soit juste. Concernant les deux autres hypothèses, nous ne possédons pas les moyens de les vérifier. Par ailleurs, cette séquence semble coupée de toute logique avec le reste du reportage et ne s'inscrit dans aucune démonstration. Il s'agit d'un passage ambiguë, par lequel le reportage montre qu'il donne la parole à un acteur, qui ne la prend finalement pas.

ACCEPTER LA MÉDIATISATION, ENTRE POIDS DES MAISONS DE DISQUE ET MILITANTISME

Pour composer leur musique, les artistes s'insèrent dans des structures de production musicale. Dans ce processus, deux choix peuvent s'opérer. Dans un premier cas, ils signent un

⁷⁶2964410.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 13 novembre 2005] ;On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 13/11/05

⁷⁷*Ibid.*, 23h 15min.

contrat avec un label appartenant à une *major company* (« *major* »), c'est à dire une société de production majeure dans le paysage des industries culturelles. Ces multinationales, géantes de l'industrie du disque, possèdent de nombreux labels de production à travers le monde, des labels qui tendent à se spécialiser dans tel ou tel type de musique pour une production optimale. En 2005, on en compte peu : Universal Music Group, EMI, Sony Music Entertainment, et Warner Music Group. Dans un second cas enfin, ils peuvent signer un contrat avec un label indépendant, c'est-à-dire qui n'appartient pas à une *major*, qu'ils créent eux-même ou non. Cette dichotomie entre labels indépendants et *major* se construit dans le temps long et sur des principes idéologiques, selon Barbara Lebrun :

« [...] certains producteurs indépendants désireux de voir émerger un système de production véritablement autonome vis-à-vis des majors développèrent, surtout dans les années 1970, un discours néomarxiste de "résistance" au capitalisme. »⁷⁸

On remarque cependant que dans les années 1990, lorsque les *majors* s'emparent du marché du rap en France, des artistes aux discours à tendance anticapitaliste comme NTM ou IAM signent au sein de labels appartenant à des *majors* (Sony Music Entertainment ou EMI). En parallèle, des labels indépendants créés par des artistes de rap français émergent : Assassin Productions créé en 1992 par le groupe Assassin, Secteur Ä créé par le Ministère A.M.E.R. en 1995, 361 Records fondé par Akhenaton en 1999, etc. Malgré les contrats signés entre des figures emblématiques du rap français avec des *major*, l'appartenance à un label indépendant continue d'être une décision symbolique. Pour certains acteur du rap, il s'agit de ne pas être « soumis » à une multinationale symbolisant le capitalisme néolibéral de la fin du siècle. S'insérer dans telle ou telle structure de production musicale est donc un choix tout d'abord professionnel (du fait des moyens mis en place par les *majors* pour développer la carrière de ses artistes), mais également politique. Dans notre corpus, les acteurs les plus médiatisés dans les émissions de parole cités plus haut signent tous leurs albums studio au sein de labels appartenant à des *major* : Akhenaton, Diam's et MC Jean Gab'1 chez Hostile Records (EMI), Joey Starr et Kool Shen chez Epic Records (Sony Music Entertainment), Doc Gynéco chez Virgin Records (Universal Music Entertainment), Stomy Bugsy chez Columbia Records (Sony Music Entertainment), Disiz la Peste, Lady Laistee et Passi chez Barclay (Universal Music Group).

⁷⁸Barbara Lebrun, « Majors et labels indépendants », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006, vol. 92, n° 4, p. 33.

En théorie, il apparaît donc que l'accès aux émissions de parole sur des chaînes nationales soit lié au fait d'avoir signé en *major*, c'est-à-dire une société puissante dans le milieu médiatique et des industries culturelles. Il serait logique, en théorie, que ces personnalités du rap, signées en *major* et bénéficiant d'une audience large par la télévision, tendent à respecter les contrats établis par leur structure de production. C'est-à-dire, ne pas remettre en question d'une part le bénéfice-image que leur procure la télévision, et d'autre part le label auquel ils appartiennent. Or, pendant la période de fin 2005, on s'aperçoit que certains acteurs critiquent ouvertement le système médiatique, notamment sur l'image que véhiculent les médias sur la banlieue :

Akhenaton : « [...] Il y a des problèmes effectivement, mais il y a aussi des problèmes de caricatures. Premier problème de caricature, la raison pour laquelle je suis là ce soir, c'est vraiment pour tirer une sonnette d'alarme vis-à-vis de la télévision. Alors on a eu pendant des années des magazines d'information qui ont montré la violence dans les quartiers. Vous savez on montrait les quartiers seulement sous certains aspects [...] On a beau faire cent trucs positifs, ces reportages démontent systématiquement ce qu'on fait derrière. [...] »

Marc-Olivier Fogiel : [...] Et vous voulez dire que dans les quartiers, Akhenaton, les jeunes ils ont une mauvaise image, on leur renvoi d'eux une mauvaise image et donc au bout d'un moment ils ne se sentent pas considérés, et ça pète c'est ça ?

Akhenaton : Exactement, c'est ce qui arrive souvent quand on montre ça en fait... [...] »⁷⁹

Disiz la Peste : « Il y a des degrés, vraiment, moi je pense qu'il faut vraiment faire attention quand on regarde ce genre de reportage, il y a des degrés. Il y a une minorité de gens qui sont stupides, bêtes, voyous pour aller jusqu'au criminel, et la majorité des gens qui sont des suiveurs, qui font ça... comme ça. »⁸⁰

[...]

Laurent Delahousse : « Voilà Disiz, le danger c'est aussi d'oublier ? Qu'il y a des milliers et des milliers de gens dans les banlieues, qui font vivre cette banlieue ?

DLP : C'est ça, la majorité des gens en banlieue aspirent à bien vivre, pour leurs enfants, pour tout le monde, voilà. Il faut le comprendre, chacun doit reconsiderer le pays dans lequel on est. Et si on nous considère comme des français, les immigrés, ceux qui ont une carte d'identité et tout, et bien il faut les considérer partout. Arrêter les ghettos dans le cinéma, dans les médias, à la radio, partout... l'égalité des chances, pour de vrai. »⁸¹

Ces critiques de la « balianophobie » médiatique de la part de rappeurs signés en *major* viennent nuancer les positions théoriques qu'ils devraient respecter. Ainsi, il s'agit là d'une forme de militantisme assumée par ces acteurs. Pendant la période des « émeutes des banlieues », on note également la présence en plateau de deux personnalités du monde du rap

⁷⁹2964410.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 13 novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 13/11/05 ; 23h 16min.

⁸⁰2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ; 13/11/05 ; 18h 16min.

⁸¹Ibid. ; 18h 39min.

signés en label indépendants. Il s'agit de Monsieur R, au sein du label Fifty Five, et le groupe La Rumeur (Hamé et Ekoué) du label La Rumeur Records. Ils interviennent pour se défendre des accusations faites au rap de véhiculer la violence en banlieue :

Hamé : « C'est pas certains textes de rap qui font qu'il y a 40 % de chômage dans les banlieues. C'est pas certains textes de rap qui font que plus de 3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Réglez déjà ces problème et après je vous promet qu'on fera des chansons de karao-ké quoi. »⁸²

[...]

Monsieur R : « [...] J'ai ramené avec moi des textes de Renaud, des textes de Léo Ferré, qui insultaient la France, donc moi j'aimerais savoir si "Être né sous le signe de l'Hexagone c'est pas ce qu'on fait de mieux en ce moment, être le roi des cons sur ce trône, je parierai pas qu'il est allemand". donc moi j'aimerais savoir, si vous m'attaquez moi, je peut comprendre que vous m'attaquez. Mais dans ce cas là attaquez tout le monde, parce que un moment donné tout les gens que vous avez attaqué, c'est les même paroles qu'on dit. Attaquez aussi tout le monde ! »⁸³

On perçoit que ces deux personnalités signées en labels indépendants interviennent dans les émissions de parole sur le registre du militantisme. La médiatisation du monde du rap oscille constamment entre poids des maisons de disques, notamment celles des *majors*, et militantisme. Il faut cependant nuancer la dichotomie entre discours militant d'un côté et appartenance aux majors, puisqu'on note des disparités et perméabilités.

⁸²2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h 16min.

⁸³Ibid ; 23h 24min.

Partie 2

-

Le monde du rap dans les dispositifs

médiatiques

Chapitre 4 – Le rap mis à l’agenda politico-médiatique

L’orientation de la médiatisation des acteurs du monde du rap suit les grandes dynamiques politiques à l’œuvre entre la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e. En effet, afin de rester compétitives et à l’ordre du jour, les émissions télévisées tendent à construire des sujets de discussion autour des phénomènes politiques du moment. Pour Patrick Amey :

« [...] le pouvoir des instances de production réside autant dans la détermination et la hiérarchisation des thèmes de discussion (l’agenda), que dans leur capacité à décider des critères de recrutement et de légitimation des invités. »⁸⁴

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux diverses formes que peut revêtir la mise à l’agenda politique du rap dans les médias. Trois axes se sont dégagés. Avec la progression politique de l’extrême-droite dès les années 1980 et une certaine « ethnicisation » du débat public, majoritairement en direction de la figure du musulman après les attentats du 11 septembre 2001, on note une médiatisation du monde du rap privilégiant les aspects religieux et les « dangers de l’islam » dans les banlieues. C’est également sous l’angle de la violence en banlieue qu’est abordé le rap dans les émissions de parole, en parallèle de la politisation du thème de l’insécurité et de la délinquance dès la fin des années 1990. Enfin, suite au « scandale des tournantes » au début des années 2000, on remarque que les questions de sexism dans les paroles de rap viennent s’immiscer dans sa mise en visibilité pour souligner les comportements machistes que les journalistes tendent à attribuer à la banlieue.

SUREXPOSITION MÉDIATIQUE DE L’ISLAM : LE RAP SOUS L’ANGLE DES « DÉRIVES RELIGIEUSES » EN BANLIEUE

L’un des grands courants qui traverse le début du XXI^e siècle, dans les sphères politiques et médiatiques en France, est sans doute la surexposition de l’islam dans le débat public, en tant que religion et idéologie. À la fin du siècle précédent, Samuel Huntington prophétise un « choc des civilisations »⁸⁵, dans lequel l’« Occident » et l’« Orient » se feraient face, sous prétexte d’une hétérogénéité entre leurs cultures et idéologies. Vivement débattue et réfutée, cette thèse trouve cependant un terreau fertile à la suite des attentats du 11 septembre 2001 sur

⁸⁴P. Amey, *La parole à la télévision*, op. cit., p. 92.

⁸⁵Samuel P. Huntington, *Le choc des civilisations*, Paris, O. Jacob, 2007, 402 p.

le sol américain, revendiqué par l'organisation terroriste Al-Qaïda au nom de l'islam. La télévision, suivant ses logiques du spectacle, est friande de ces thèses conflictuelle. Pour le sociologue Thomas Deltombe, les médias français contribuent alors à créer des représentations dépréciatives de l'islam en France, l'essentialisant et l'associant au terrorisme.

Il propose :

« Malgré la lutte autoproclamée contre les "amalgames", c'est bien une suspicion généralisée qui en ressort à l'égard d'un islam perçu comme une entité close, à l'intérieur de laquelle les journalistes cherchent à déterminer, *a posteriori*, les "signes précurseurs" d'un parcours terroriste. [...] Média de masse, la télévision généralise. »⁸⁶

Dans le cas de notre étude, nous avons remarqué que dans plusieurs sources, certains individus interviennent dans des émissions de parole afin de débattre religion, islam plus particulièrement. Pour être encore plus précis, ils viennent surtout pour parler « islam-des-banlieues », du fait de leur assignation médiatique à cet espace psycho-géographique. Or, dans la construction médiatique de l'islam en France, on remarque que la « banlieue » joue un rôle important. Dès 1995, lors de « l'affaire Khaled Kelkal » :

« La grande interrogation des médias va consister à se demander si le jeune homme [Khaled Kelkal] a agi parce qu'il est "islamiste" ou parce qu'il est "de banlieue". Pendant un mois, l'islam devient un phénomène de banlieue et la banlieue est un quasi-phénomène islamique, dont Kelkal serait le symbole. »⁸⁷

Ce lien entre islam et banlieue, dans leurs sens dépréciatifs attribué par les médias, est également relayé par des discours électoraux, il s'agit bien d'une mise à l'agenda politique. En témoigne la déclaration de Jean-Yves Le Gallou, délégué général du Mouvement National Républicain, le 28 septembre 2001 après l'explosion survenue à l'usine AZF de Toulouse faisant plusieurs morts :

« Il est désormais urgent que les enquêteurs examinent sérieusement la piste du terrorisme islamiste, d'autant plus vraisemblable que l'usine AZF est située à proximité du quartier du Mirail, théâtre de violences urbaines répétées. »⁸⁸

On retrouve alors l'assignation du rap à l'islam, par le biais de la banlieue. Dans un débat au titre provocateur (« Les arabes, l'islam et nous »), le rappeur Disiz la Peste intervient, quelques jours après le choc du 11 septembre, pour défendre sa religion des

⁸⁶Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005, p. 273-274.

⁸⁷*Ibid.*, p. 244.

⁸⁸Alain Gresh, *L'Islam, la République et le monde*, Fayard, Paris, 2004, p.393-394. Cité dans Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005, p. 277.

amalgames. On remarque que le lien avec la banlieue s'impose dès sa présentation par l'animateur :

Franz-Olivier Giesbert : « Alors Disiz la Peste j'aimerais vous entendre. Vous êtes l'étoile montante du rap français. Vous êtes musulman, vous vivez en banlieue, à Évry, on va pas donner l'adresse. Vous vivez toujours au milieu de votre famille, avec vos amis. Et comment êtes vous devenu musulman ? »

[...]

FOG : « Disiz la Peste, je reviens à ma question, pourquoi et comment êtes vous devenu musulman, à Évry, dans la banlieue parisienne ?

Disiz La Peste : [rires] Euh, musulman tout court. "À Évry" non ça, ça n'a rien à voir. »⁸⁹

Dans la suite du débat, c'est ensuite pour sa représentativité des « jeunes-de-banlieue » que Disiz la Peste est convié à s'exprimer, l'animateur présuppose alors que le rappeur peut parfaitement comprendre le soutien qu'il apporte certains jeunes à Ben Laden :

Franz-Olivier Giesbert : « Comment vous expliquez que des jeunes soutiennent Ben Laden aujourd'hui dans les banlieues de France ?

Disiz La Peste : Euh... Je sais pas si c'est un véritable soutien parce que les gens qui soutiennent Ben Laden ils n'ont pas attendu le 11 septembre. Je pense que... c'est plus de la provocation. Et si vraiment ils le soutenaient ils ne se cachereraient pas devant les caméras pour le dire, etc. Puis il y en a qui ne comprennent même pas, ils disent ça comme ça par provocation [...]. »⁹⁰

Disiz la Peste, sur la défensive, modère sa réponse pour ne pas compromettre le contrat médiatique qu'il a accepté. Dans une autre émission de 2004, c'est le rappeur Abdal Malik qui est invité à s'exprimer sur l'islam en banlieue, et sa présentation est semblable à celle du document précédent :

Bernard de la Villardièr : « Et puis Abdal Malik, qui est passé du rap dur au rap d'amour et de l'islamisme au soufisme. »⁹¹

La tournure de la phrase du présentateur construit ici une analogie, entre « rap dur » et « islamisme », et « rap d'amour » et « soufisme ». L'animateur associe ensuite le rap et la religion à la banlieue :

Bernard de la Villardièr : « Abdal Malik, la chanson ça peut être rédempteur, ça peut aider à faire passer les messages dans les cités aujourd'hui ? »⁹²

⁸⁹1842990.001 ; Les arabes, l'islam et nous ; Culture et dépendances ; France 3 ; 31/10/01 ; 23h 24min.

⁹⁰Ibid. ; 23h 49min.

⁹¹2578310.001 ; Filles et garçons : comment s'aimer dans les cités ; Soirée spéciale [Le magazine] ; M6 ; 08/06/04 ; 21h 22min.

⁹²Ibid. ; 21h 59min.

Se construit alors l'image d'une banlieue « à laver de ses pêchés », dans la lignée des discours médiatiques néocoloniaux considérant la banlieue comme « un espace sauvage qu'il faut civiliser »⁹³. Pendant la période des « émeutes de banlieue » de 2005, les liens entre islam, rap et banlieue sont encore présents. Durant un débat télévisé auquel Disiz la Peste participe, le présentateur lance l'émission ainsi :

Serge Moati: « Alors aujourd'hui entre les émeutes dans les banlieues, le vif débat sur le passé colonial de la France, et un certain rap jugé francophobe, on en parlera Disiz la Peste, et un désir nouveau et fort d'identité de la communauté noire de France, la France a pris conscience qu'il n'était souvent pas simple pour tous d'être un français comme les autres quand on est par exemple français musulman ou français noir. »⁹⁴

C'est également le cas notamment lorsque le présentateur Thierry Ardisson interview Disiz la Peste :

Thierry Ardisson : « Est-ce que les islamistes y sont pour quelque chose, les barbus ?

Disiz La Peste : Non, mais non ils n'y sont pas pour quelque chose, dans le sens on peut pas... J'entends "ils sont manipulés par les plus grands" et tout... C'est des actes instantanés, irréfléchis, sans conscience politique, qui sont pour certains fait par un ras-le-bol, pour certains faits par des suiveurs, pour certains faits par des voyous, voilà.»⁹⁵

Enfin, on note que lors des interventions télévisées de Disiz la Peste ou Abdal Malik, ces deux rappeurs sont considérés médiatiquement comme des « musulmans exemplaires » venus apporter une bonne image de l'islam à la télévision. Or, dans ce processus par lequel l'instance médiatique souhaite « éviter les amalgames », dans un contexte tendu après le 11 septembre, elle participe plutôt à les alimenter. Thomas Deltombe considère que :

« [...] beaucoup de journalistes ne semblent pas se rendre compte que les images qui leur paraissent positives n'équilibrent en rien la vision dépréciative que charrient la plupart des reportages : elles ne font bien souvent que conforter les stéréotypes. La façon dont les médias érigent certains musulmans en "exemples positifs" induit implicitement, que ce soit ou non volontaire, que les autres sont engagés collectivement dans la mauvaise voie. »⁹⁶

En corrélation avec la surexposition médiatique de l'islam au début des années 2000 se dessine la construction d'un « ennemi invisible »⁹⁷, contre lequel les mesures sécuritaires sont nécessaires. Dans le cas de la médiatisation du rap dans les émissions de parole, l'aspect

⁹³Mathieu Rigouste, « Le langage des médias sur "les cités" : représenter l'espace, légitimer le contrôle », *Hommes et Migrations*, 2004, vol. 1252, n° 1, p. 78.

⁹⁴2983454.001 ; Passé colonial : crise d'identité à la française ?; Ripostes ; France 5 ; 11/12/05 ; 18h 03min.

⁹⁵2963596.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 12 Novembre 2005] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 12/11/05 ; 22h 56min.

⁹⁶T. Deltombe, *L'islam imaginaire*, op. cit., p. 339.

⁹⁷Ibid., p. 269.

violent de ce genre musical associé à la violence en banlieue s'impose à l'agenda politico-média-

taire :

« Signe d'une inquiétante banalisation des lectures "ethnicisées" des rapports sociaux, la focalisation sur une délinquance particulière et sur une population spécifique -ce qu'en d'autre temps certains appelaient la "délinquance bronzée"- témoigne d'une intime articulation, voire d'une fusion, entre l'obsession sécuritaire et les angoisses identitaires qui traversent la société française. »⁹⁸

DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES SÉCURITAIRES : LA VIOLENCE EN BANLIEUE COMME ESSENCE DU RAP

En France, les années 1980 marquent l'essor de l'insécurité comme thème de campagne politique. En 1983 et 1984, le Front National prend une part grandissante dans le vie politique, puisqu'il progresse aux élections municipales et européennes. Ce parti prend alors pour thème privilégié de mobilisation l'insécurité, liée aux problèmes de « délinquance en banlieue ». Par peur de la montée électorale du Front National, des élus d'autres bords politiques s'accaparent cette thématique et font de l'insécurité un axe majeur de leurs campagnes. À gauche par exemple, après le « tournant de la rigueur » de 1983, Lionel Jospin fait de la sécurité un axe de campagne. Face à la construction de cette « insécurité » à visée électorale se développe de nombreuses répliques sécuritaires, et notamment dans les médias.

Pour Laurent Bonelli :

« L'inscription de la lutte contre la violence urbaine dans l'agenda gouvernemental ouvre la porte à la banalisation du thème dans la presse. La "violence" sort de la catégorie des faits divers pour devenir un problème de société dont se saisissent notamment les journalistes et les éditorialistes. »⁹⁹

Par les formats pédagogiques qu'adoptent alors les émissions, Laurent Bonelli constate la construction d'un discours médiatique manichéen autour de l'insécurité, opposant victimes et coupables, sans réelles investigations de fond et de réflexion sociologique sur les phénomènes de délinquance. Sur le banc des accusés médiatiques de l'essor de la criminalité en banlieue, on retrouve rapidement les rappeurs.

Dès la fin des années 1990, certains groupes de rap sont déjà traduits devant la justice, devant répondre de leurs propos « incitants à la haine ». En 1995, à la suite d'un concert de NTM à La Seyne-sur-Mer, des syndicats de police portent plainte contre les paroles de la chanson « Police »¹⁰⁰. Pour Anthony Pecqueux, la publicisation de ce procès constitue une

⁹⁸Ibid., p. 287.

⁹⁹Laurent Bonelli, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, Paris, La Découverte, 2008, p. 200.

¹⁰⁰NTM, Police, 1993... *J'appuie sur la gâchette*, Epic, 1993.

« première rencontre entre la société française et le rap hardcore »¹⁰¹. En 1996, le tribunal correctionnel de Toulon rend un verdict qui condamne les membres du groupe NTM à trois mois de prison ferme, et six mois d'interdiction d'exercer leur métier. Dans notre corpus, la fin des années 1990 constitue la première période durant laquelle les membres de NTM viennent s'exprimer sur des plateaux d'émissions de parole, à propos de leur procès, et plus largement de la liberté d'expression et des paroles violentes dans le rap. Au début des années 2000, c'est la sphère politique qui s'empare de l'idée que le rap serait coupable d'alimenter l'insécurité en banlieue. En 2002, le député Jacques Myard s'offusque des paroles du groupe Sniper (Tunisiano, Blacko et Aketo) dans leur morceau « La France »¹⁰², en apostrophant le garde des Sceaux. La même année, Nicolas Sarkozy porte plainte contre Hamé, du groupe La Rumeur, pour diffamation envers la police nationale dans un article satirique publié par le rappeur¹⁰³. En 2003 les qualificatifs utilisés par les politiques pour désigner le rap ne manquent pas : « antisémite », « raciste », « injurieux », etc. Cet acharnement politique, considéré comme une « croisade morale nationaliste » contre le rap¹⁰⁴ par Karim Hammou, fait naître une multitude de sujets et de débats dans les émissions de parole. Entre 2002 et 2004, on compte neuf émissions dans lesquels les acteurs du rap viennent s'exprimer sur l'influence de leurs propos sur le développement de la violence en banlieue, ou sur les procès liés au rap. Parmi les acteurs médiatisés dans des émissions de parole depuis la fin des années 1990 pour parler des polémiques liées au rap, on trouve une diversité de rappeurs, accusés ou non. On note cependant l'absence médiatique totale du groupe Sniper, qui semble refuser catégoriquement d'être médiatisé dans ces émissions.

Durant le temps des « émeutes des banlieues » de 2005, la confusion médiatique entre violence du rap et violence en banlieue étant alors construite sur des bases solides, on perçoit une mise à l'agenda du rap sous l'angle des thèmes sécuritaires. Pour le présentateur Phillip Lefait s'adressant à la rappeuse Bams, ce processus s'impose comme une évidence :

Philippe Lefait : « Bams je vous poserai tout à l'heure la question, forcément, dans l'actualité sur la banlieue [...] »¹⁰⁵

¹⁰¹Anthony Pecqueux, *La Politique incarnée du rap. Socioanthropologie de la communication et de l'appropriation chansonnières*, Thèse de sociologie, EHESS, Paris, 2003, p. 54. Cité dans HAMMOU Karim, *Une histoire du rap en France*, p.251.

¹⁰²Sniper, La France, *Du rire au larmes*, East West Records, 2001.

¹⁰³Hamé, « Insécurité sous la plume d'un barbare », *La Rumeur Mag*, 2002.

¹⁰⁴K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 255.

¹⁰⁵2962435.001 ; Emmanuelle Haïm, Charles Dantzig, Bams, Kim Carnes, Minh Tran Huy ; Des mots de minuit ; France 2 ; 09/11/05 ; 02h 22min.

Dans la suite d'une interview citée plus haut, Thierry Ardisson tend à associer le rap aux phénomènes de violences, face à la rappeuse Lady Laistee :

Thierry Ardisson : « Êtes vous belliqueuse, sonnez vous la révolte ? Votre musique joue-t-elle encore le rôle de *colt* ?

Lady Laistee : Wahou...Je ne pense pas que je soit belliqueuse mais si on m'embête je peut attaquer !

TA : Ouais... Pensez vous qu'il faut que le rap se renouvelle ? Pensez-vous qu'il sera bientôt plus consensuel ?

LL : Déjà je pense que le rap se renouvelle de plus en plus, de jours en jours, ça fait bien maintenant quinze ans que ça existe, et je pense que ça peut correspondre à tout le monde. »

Ici, l'animateur formule deux présupposés. Il associe tout d'abord le rap à l'image du *colt*, il s'agit d'une arme à feu répandue dans les milieux criminels, et fabriquée par l'entreprise américaine Colt 's Manufacturing Company. D'autre part, l'animateur sous-entend que le rap n'est pas consensuel, c'est-à-dire qu'il attise le conflit. Par ce processus, la médiatisation du rap construit un répertoire relatif à la violence et au crime, dans un contexte de crispation sécuritaire lié aux « émeutes des banlieues ». Toutes ces tensions se cristallisent alors lors du lancement d'un reportage médiatisant des images d'émeutes avec une musique de rap en fond sonore, et lancé par la voix *off*:

Voix off : « Le rap menace-t-il la sécurité nationale ? Nouvelle polémique en France, presque un mois après le déclenchement des émeutes en banlieue [...]. Une fois encore la question qui se pose est celle de l'impacte du rap sur les jeunes de banlieue. »¹⁰⁶

Dans la lignée de « l'impacte du rap sur les jeunes de banlieue » présupposé par l'instance télévisuelle sans réelle investigation, on constate également une tendance à considérer le rap comme une musique machiste, et qui témoignerait (ou alimenterait) des violences sexuelles vécues en banlieue.

« SCANDALE DES TOURNANTES » : LE RAP CONSIDÉRÉ COMME RÉVÉLATEUR DU MACHISME EN BANLIEUE

Au début des années 2000, la violence sexuelle devient un axe notable dans la mise en scène de la banlieue, c'est la période du « scandale des tournantes ». Deux œuvres sont à l'origine de la mise en lumière de ces phénomènes : le film *La Squale* réalisé en 2000 par Fabrice Genestale, qui s'ouvre par une scène de viol collectif par des jeunes de banlieue ; et le livre *Dans l'enfer des tournantes* écrit par Samira Bellil en 2002 qui raconte son expérience

¹⁰⁶2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 23h 13min.

dans les tournantes des banlieues. Ces deux œuvres connaissent une exposition médiatique considérable, et font entrer le « scandale des tournantes » dans l'agenda politico-médiatique. En 2003 est fondé l'association Ni Putes Ni Soumises, par la Fédération nationale des Maisons des potes, une antenne de SOS Racisme. La médiatisation de cette association devient cependant vite ambiguë, comme l'observe Thomas Deltombe :

« La médiatisation croissante de Ni Putes Ni Soumises fin 2002-début 2003 s'accompagne d'un double processus : la personnalisation autour des figures emblématiques du mouvement, qui deviennent les stars des plateaux de télévision, et l'abandon total des analyses sociales et économiques des phénomènes qu'elles dénoncent. [...] La responsabilité sociale se résume la plupart du temps à l'influence des films porno, du rap ou des publicités sexistes qui corrompent les esprits faibles de la banlieue. [...] Dans les médias, "Ni Putes Ni Soumises" devient un logo presque publicitaire dirigé contre les garçons arabes, transformés en proxénètes, et les musulmanes voilées, soumises. »¹⁰⁷

Pour une analyse socio-économique du phénomène des « tournantes » en banlieue, Laurent Mucchielli, qui note statistiquement qu'elles ne sont ni nouvelles ni en hausse, sans remettre en question la gravité de ces actes, propose :

« [...] les rapports sociaux de sexe sont plus durs dans les quartiers pauvres, parce que les garçons y ont davantage de difficultés à exister (dans tous les sens du terme) et qu'ils compensent leur infériorité sociale en se réfugiant dans des rôles et des attitudes machistes et virilstes. Ceci peut se traduire par la tentative de perpétuation d'une forme de domination masculine traditionnelle séparant les espaces sociaux des garçons et des filles, et contrôlant ces dernières par la réputation.¹⁰⁸

On assiste alors à une énième stigmatisation médiatique de la banlieue, et une diabolisation du « jeune-musulman-de-cité » :

« Entre décembre 2000 et janvier 2001, les "tournantes" sont entrées dans le grand scénario qui domine le débat public et que l'on peut intituler : "La société française est menacée par la jeunesse des banlieues". Durant les mois et les années suivantes, elles allaient y jouer un des tout premier rôle, la dimension dite "ethnique" s'imposant peu à peu. »¹⁰⁹

Par ricochet, on constate que ce phénomène vient s'ingérer dans la publicisation du rap dans les émissions de parole. Dans un premier débat télévisé en février 2003, c'est le rappeur Sat, du groupe marseillais Fonky Family, qui est invité à s'exprimer face à des habitantes de banlieues, et des représentantes de l'association Ni Putes Ni Soumises. Le présentateur l'introduit :

Paul Amar : « Sat bonjour. Vous êtes musicien, vous êtes rappeur, on parlera de la musique tout à l'heure parce que c'est très important, parce que ça influence évidemment tout les jeunes. Vous habitez Marseille. Est-ce que c'est la même chose à Marseille ? Est-ce que entre fille et garçons il y a cette agressivité des garçons à l'égard des filles ? »¹¹⁰

¹⁰⁷T. Deltombe, *L'islam imaginaire*, op. cit., p. 309-310.

¹⁰⁸Laurent Mucchielli, *Le scandale des « tournantes »: dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*, Paris, Découverte, 2005, p. 61.

¹⁰⁹Ibid., p. 16.

Cette présentation est similaire à celle du rappeur MC Jean Gab'1, un an plus tard :

Nathalie Iannetta : « MC Jean Gab'1 vous êtes rappeur. Ils sont très courageux les garçons des cités, ils apparaissent jamais à visage découvert, on filme soit leur pieds, soit ils sont jusque là. Est ce que vous avez l'impression qu'ils sont stigmatisés mais qu'ils ont pas le courage de ces filles de se montrer ? »¹¹¹

Dans ces deux cas de figure, les rappeurs sont considérés comme porte-parole des jeunes de banlieues coupables de violences sexuelles. Les questions posées ne concernent pas les victimes, mais les coupables (« les garçons des cités »), et sont des questions fermées et invitant les rappeurs à commenter les phénomènes dramatiques plutôt qu'à tenter d'en comprendre les ressorts sociaux. Dans le premier document cité, c'est l'ensemble de la scène du rap français qui est mis sur le banc des accusés, coupable de valoriser les comportements sexuels violents. En effet, le présentateur lance une séquence :

Paul Amar : « [...] les rappeurs ont une très grande influence sur les jeunes aujourd'hui. Alors quel type d'influence ? On va le comprendre, et on va comprendre pourquoi au fond il y a parfois une telle tension entre les uns et les autres, entre les garçons et les filles. Florilège de quelques morceaux choisis. »¹¹²

S'en suit la diffusion de passages de clips dans lesquels l'image de la femme est réduite à l'objet de plaisir. Parmi ces clips on retrouve : Ma Benz¹¹³, Swing Popotin¹¹⁴, et Na Na Na¹¹⁵. Il s'agit d'extraits sélectionnés parmi « quelques morceaux choisis », comme l'annonce Paul Amar. Mais c'est pourtant bien l'ensemble du rap qui est mis en cause par son propos précédent (« les rappeurs ont une très grande influence sur les jeunes aujourd'hui. »). Pendant les « émeutes » de 2005, on établit que la question du sexism et des violences sexuelles en banlieue se transpose dans la médiatisation du rap, ce qui tend à construire une image machiste de ce genre musical. Pour le présentateur Philippe Lefait, la rappeuse Bams est une « fille du rap »¹¹⁶, discriminant ainsi le sexe de la rappeuse et le genre musical qu'elle produit. Ce comportement se retrouve aussi dans l'interview de la rappeuse Laidy Laistee par Thierry Ardisson :

¹¹⁰2230685.001 ; Ni putas, ni soumises ; On aura tout lu !; France 5 ; 22/02/03 ; 13h 37min.

¹¹¹2498766.001 ; Merci pour l'info : [émission du 2 février 2004] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 02/02/04 ; 18h 46min.

¹¹²2230685.001 ; Ni putas, ni soumises ; On aura tout lu !; France 5 ; 22/02/03 ; 13h 24min.

¹¹³NTM *feat.* Lors Kossity, Ma Benz, *Suprême NTM*, Epic, 1998.

¹¹⁴Driver *feat.* Vibe, Swing Popotin, *Swing Popotin*, Polydor, 2002.

¹¹⁵Lord Kossity, Na Na Na, *Koss City*, Naïve Records, 2002.

¹¹⁶2962435.001 ; Emmanuelle Haïm, Charles Dantzig, Bams, Kim Carnes, Minh Tran Huy ; Des mots de minuit ; France 2 ; 09/11/05 ; 02h 18min.

Thierry Ardisson : « La première question qui vient et qui s'impose : êtes vous rappeuse, chanteuse, ou bien autre chose ?

Laidy Laistee : Je suis rappeuse.

TA : N'est il pas embêtant, quand on est un rappeur, d'être en fait une fille, est-ce là un malheur ?

LL : Non je ne pense pas que ça soit un malheur, je suis contente d'être une fille. »¹¹⁷

Malgré sa propre présentation en tant que « rappeuse », l'animateur discrimine son sexe de son métier (« un rappeur, d'être en fait une fille »). Cette même rappeuse est également apostrophée sur le sexismme dans le rap :

Michel Denisot : « Est-ce que vous pensez que vous êtes un exemple pour beaucoup de filles de banlieue ?

Lady Laistee : Ben en tout cas j'espère, parce que finalement comme je l'ai dit tout à l'heure, ma vie c'est un combat. J'ai lutté pour être ici, pour faire mon chemin dans le milieu hip hop. Et j'espère que je suis pour elles un exemple.

Ariane Massenet : Mais quand vous expliquez qu'il y ait si peu de femmes dans le rap en fait ?

LL : Ben justement je me demandais, je me posais la question. Il y a un journaliste qui m'a posée la question justement, "pourquoi vous pensez qu'il n'y a pas beaucoup de meuf dans le milieu hip hop ?". Je me suis dit qu'elles avaient pas envie de se battre ou je sais pas . Mais en tout cas j'espère que...

MD : C'est un milieu assez macho quand même...

AM : C'est dur ? C'est dur ?

LL : C'est vrai c'est un milieu assez macho mais franchement, toi dans ton milieu, le journalisme, il y a des machos quand même ? [...] C'est que le monde est macho, après finalement il ne faut pas se laisser abattre et il faut se battre, il faut y aller quoi. »¹¹⁸

Ici, les animateurs de l'émission focalisent leur attention sur le sexismme dans le rap (« un milieu assez macho »), mais la rappeuse s'oppose relativement à ce jugement, en rappelant que le machisme est un phénomène social omniprésent dans tous les milieux professionnels. L'ensemble de ces comportements de la part de l'instance télévisuelle, visant à assigner au rap un caractère sexiste, s'inscrit dans un phénomène de mise à l'agenda politico-médiaque des violences sexuelles en banlieue.

¹¹⁷2982852.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 10 Décembre 2005] ;Tout le monde en parle ; France 2 ; 10/12/05.

¹¹⁸3004074.001 ; [Lady Laistee, Kad et Olivier] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 03/01/06 ; 20h 15min.

Chapitre 5 – Les dispositifs de qualification et de disqualification appliqués au monde du rap

Les émissions de parole possèdent des dispositifs qui leur sont propres et les distingue des journaux télévisés, des documentaires ou des télé-réalités. Les modalités de ces dispositifs portent en elles des enjeux liés à l'image des personnalités invitées dans les émissions de parole. Espace de promotion, de discussion, ou de représentation artistique, ces émissions offrent aux acteurs du rap une certaine capacité à promouvoir leurs œuvres ou les idées. Cet espace est cependant régit par des règles, des codes, des contraintes et des intérêts. Dans ce chapitre nous analyserons les conséquences des dispositifs des émissions de parole sur la mise en scène du monde du rap. En quoi la parole des individus considérés comme des « stars » traduit-elle la mise en place de dispositifs de qualification ? Comment s'établit la disqualification des discours des acteurs de notre objet d'étude ? Les comportements des rappeurs répondent-ils aux attentes des dispositifs télévisuels ?

LA PAROLE DES « STARS », DISPOSITIF DE QUALIFICATION

Dans une perspective de crédibiliser les personnalités du rap s'exprimant sur les « émeutes des banlieues » de 2005, l'instance télévisuelle tend à leur assigner une position de « star » afin de légitimer leur invitation en plateau. En effet, par ce processus, l'émission bénéficie de la popularité de l'invité, comme le souligne Camille Brachet :

« À un stade individuel, l'invité, par le fait d'être mis en visibilité à la télévision, acquiert un statut indéniable. Mais la situation se renverse en un contre-mouvement : si la télévision offre un statut à son invité, l'émission bénéficie à son tour du statut de son invité, et se construit ainsi une identité plus ou moins valorisée en fonction de l'invité en question. »¹¹⁹

Ainsi, le fait d'être présenté comme une « star » sur un plateau d'émission de parole, permet d'acquérir une légitimité à s'exprimer, et cela témoigne d'un processus de qualification du discours. Dans le cas de la médiatisation du rap, cette assignation à un statut de « star » légitime à s'exprimer se confirme dès les années 1990, comme lors d'une interview de MC Solaar par exemple :

¹¹⁹C. Brachet, *Peut-on penser à la télévision : la culture sur un plateau*, op. cit., p. 71.

Jean Marie Cavada : « Je suis assez content de vous recevoir pour deux raisons. La première c'est que vous êtes extrêmement populaire, la deuxième c'est que vous représentez un moyen de communication qui, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, est extrêmement appréciée notamment chez tout une génération de gens pour qui le seul mode de communication est l'image et le son. »¹²⁰

Ici c'est la « popularité » du rappeur « chez tout une génération » qui est mise en avant et lui permet d'être invité en plateau. Autre exemple lors de la présentation du rappeur Disiz la Peste, par Franz-Olivier Giesbert :

Franz-Olivier Giesbert : « Disiz la Peste, vous êtes rappeur, vous avez vingt-trois ans, vous avez fait quelques tubes énormes, je pense à "J'pète les plombs" et puis "Le poisson rouge". Vous êtes un rappeur, on peut dire "décalé" hein ? De mettre de la dérision et de l'autodérision ?

Disiz La Peste : Enfin plutôt toujours prendre du recul en fait, par rapport à tout ce que je vois. Prendre du recul voilà c'est un peu ça. »¹²¹

Dans ce cas, c'est le succès commercial du rappeur qui est mis en avant. Comme nous l'avons vu cependant plus haut, les succès commerciaux ne sont pas forcément gages d'accès à des émissions de parole. L'animateur rajoute d'ailleurs que Disiz la Peste serait un rappeur « décalé », c'est-à-dire qu'il ne répondrait pas tout à fait aux canons presupposés des rappeurs, et qu'il serait capable de « dérision et d'autodérision ». C'est sa singularité qui est ici mise en avant pour légitimer son invitation. Cette singularité se retrouve également lorsqu'il s'agit de présenter Kool Shen :

Stéphane Bern : « C'est une immense figure du hip hop, il est l'un de nos rappeurs les plus doués : c'est Kool Shen ! [...] »¹²²

Pendant la période des « émeutes des banlieues » de 2005, la parole de « star » est une valeur ajoutée à la légitimation des acteurs du monde du rap à venir s'exprimer. C'est le cas dans une première émission dans laquelle se produit Kool Shen, qui est alors présenté :

Michel Denisot : « Merci de venir témoigner dans le Grand Journal Kool Shen, je sais que vous avez été très sollicité ces derniers jours, vous ne l'avez pas fait jusqu'à maintenant. Vous savez que vous avez un impact très fort sur les jeunes. »¹²³

Son « impact très très fort sur les jeunes » est rappelé plus tard :

¹²⁰CPC92004308 ; Parlons franc : la langue française est-elle menacée ?; La marche du siècle ; FR3 ; 20/05/92 ; 21h 59min.

¹²¹1842990.001 ; Les arabes, l'islam et nous ; Culture et dépendances ; France 3 ; 31/10/01 ; 23h 28min.

¹²²2981883.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 2 décembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 02/12/05 ; 19h 15min.

¹²³2965241.001 ; [Azouz Begag, Kool Shen] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 10/11/05 ; 19h 32min.

Michel Denisot : « Kool Shen, vous avez un impact très fort auprès des jeunes comme je le disait, qu'est ce que vous avez à leur dire aujourd'hui ? »¹²⁴

Il y a d'une part sa popularité auprès d'un public jeune qui lui offre un argument de qualification, mais d'autre part une certaine « rareté » dans les médias, ce qui fait de lui une personnalité prisée. Par ailleurs, on remarque que par cette présentation et la question « qu'est ce que vous avez à leur dire aujourd'hui ? », l'animateur présuppose que les « émeutiers » sont des « jeunes », et forcément amateurs de rap. Ces présupposés, sans réelles sources, se retrouvent lors de l'interview du rappeur Akhenaton :

Marc-Olivier Fogiel : « Bien compris Akhenaton, mais quel message vous adressez ce soir aux jeunes qui vous écoutent puisque vous êtes un *leader* du rap extrêmement écouté par les jeunes ? »¹²⁵

De plus, c'est la position de « *leader* » qui est ici mise en avant par l'animateur. Akhenaton est ici érigé en « *leader* » de son groupe de rap, IAM, et également en « *leader de rap* ». C'est une position de « star » qui lui est assignée, à deux échelles différentes.

La légitimation de l'invitation de ces acteurs par la construction des figures de « stars » révèlent bien une volonté de qualifier leur discours. En parallèle cependant, on observe un ensemble de dispositifs verbaux et visuels de disqualification de leurs propos.

DISPOSITIFS VERBAUX ET VISUELS DE DISQUALIFICATION

La crédibilité du discours est au cœur des dispositifs des émissions de parole. Par un ensemble de facteurs, visuels ou verbaux, les comportements produits sur les plateaux des émissions de parole tendent à accorder ou non de la crédibilité à la parole des invités. Pour Camille Brachet :

« [...]en donnant du crédit à des personnes incompetentes dans le domaine cité simplement parce qu'ils font partie du dispositif, la télévision qualifie ou disqualifie. Dans tous les cas de figure, l'émission de plateau distribue du pouvoir sous une forme ou sous une autre. »¹²⁶

¹²⁴Ibid., 19h 38min.

¹²⁵964410.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 13 novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 13/11/05 ; 23h 21min.

¹²⁶C. Brachet, *Peut-on penser à la télévision : la culture sur un plateau*, op. cit., p. 77.

Dans notre étude, bien que les personnalités du rap soient érigées en « experts » de la banlieue dans des émissions de parole, on distingue que l’instance télévisuelle tend cependant à disqualifier leurs propos pendant la période des « émeutes de banlieues » de 2005. Les dispositifs de disqualification de ces derniers peuvent prendre plusieurs formes, mais participent ensemble à leur attribuer une place ambiguë. On distingue deux modalités de disqualification des discours des acteurs du rap : la mise en scène verbale et la mise en scène visuelle.

Dans le premier cas, c'est tout d'abord par le biais des questions fermées que s'opère les processus de disqualification des discours. Dans une première émission de parole, l'animateur Philippe Lefait demande à la rappeuse Bams :

Philippe Lefait : « Un mot, même si aujourd’hui dans l’actualité c'est un poncif que de poser cette question : sur ce que disent les jeunes sauvageons qui jettent des cailloux sur les camions de pompier, vous en avez vous, quelle perception ? »¹²⁷

Avec l'utilisation de l'expression « jeunes sauvageons », c'est tout d'abord l'image d'une banlieue « sauvage qu'il faut civiliser »¹²⁸ qui est invoquée, dans une dimension paternaliste selon laquelle les « émeutiers » n'auraient aucune raison valable de s'agiter. Ensuite, c'est en posant les pompiers comme victimes que l'animateur disqualifie les « jeunes sauvageons ». Le choix des pompiers est ici révélateur car, bien qu'on ne peut nier qu'il y ait eu des incidents entre ces professionnels et certains « émeutier », c'est surtout contre la police que ces derniers s'opposent en 2005. Les « émeutes » partent d'ailleurs de deux incidents liés à la police : la non-assistance de personnes en danger réfugiés dans un transformateur EDF, et le jet d'une grenade lacrymogène dans une mosquée en période de ramadan. Or, Philippe Lefait choisit ici d'utiliser l'image des pompiers, qui sont beaucoup moins controversés et sur lesquels tout le monde accorde sa confiance. Cette question ferme tout débat et n'autorise aucune explication socio-économique des « émeutes des banlieues ». On trouve cette dialectique dans une émission du 13 novembre 2005, lorsque l'animateur Karl Zéro lance un reportage :

Karl Zéro « Pour savoir ce qu'il y a vraiment dans la tête des émeutiers de banlieue, Alex Jordonov s'est installé toute une journée à Générations 88 la radio emblématique du rap en région parisienne, et par conséquent, celle des « racailles » comme dirait l'autre. À Générations 88 on reçoit

¹²⁷2962435.001 ; Emmanuelle Haïm, Charles Dantzig, Bams, Kim Carnes, Minh Tran Huy ; Des mots de minuit ; France 2 ; 09/11/05 ; 02h 41min.

¹²⁸M. Rigouste, « Le langage des médias sur “les cités” : représenter l'espace, légitimer le contrôle », art cit, p. 78.

aussi bien des politiques que des rappeurs, Alex a suivi ces animateurs qui ne cessent d'appeler au calme dans le poste pour que leurs auditeurs ne finissent pas tous au poste. »¹²⁹

Par l'utilisation de la formule « Pour savoir ce qu'il y a vraiment dans la tête des émeutiers de banlieue », l'animateur introduit ici une forme de disqualification. Il présuppose que les actions des « émeutiers » seraient vides de tout sens, et psychologiquement discutables. La figure de l'« émeutier » est ensuite rapidement associée à celle du rappeur, puis de la « racaille » en reprenant l'expression polémique utilisée par Nicolas Sarkozy. La boucle est bouclée, le lien entre rap et violences urbaines ne semble plus faire aucun doute pour le présentateur, qui conclue en présupposant que tout les auditeurs de rap sont des probables émeutiers. Ces formules disqualifient ainsi les acteurs du rap en les mettant sur un pied d'égalité avec les « émeutiers ».

Dans la mise en scène verbale de l'émission de parole, on trouve un dispositif de disqualification des discours par le biais d'un décalage dans l'échelle de compréhension de l'actualité. Dans le cas particulier du débat sur lequel Disiz la Peste est invité à s'exprimer le 13 novembre 2005 (« Banlieue : les raisons de la colère »), un échange entre le présentateur et le rappeur illustre ce dispositif de disqualification :

Laurent Delahousse : « Disiz, quand ils brûlent des écoles maternelles, effectivement on a beaucoup entendu ça, les gens se posent ces questions : pourquoi leurs écoles, et en tout cas les écoles maternelles ?

Disiz La Peste : C'est un suicide social, et Chirac a dit un jour "Je n'admet pas la xénophobie mais je la comprend", moi je n'admet pas les actes de violence mais je les comprend. Et le problème c'est qu'on est en France, les gens sont habitués à la Révolution de 1789, quand on est pas content on s'exprime. Les vigneron, il y a je-sait-pas-combien-de-temps avaient saccagés tout une préfecture. C'est une question française, c'est pas une question d'immigré ou quoi que ce soit, en France c'est comme ça. Sauf que pour ces jeunes là, ils sont inutiles pour les gens, ils n'ont pas de boulots, ils n'ont rien, donc la seule façon qu'ils ont de s'exprimer, et je suis totalement contre parce que...

LD : Parce que faut pas non plus tomber dans l'angélisme, effectivement, il y a des violences, très fortes, très impressionnantes, tout le monde a vu bien évidemment cet homme qui a été, pour une simple photo, tué. »¹³⁰

On distingue ici deux échelles d'explication des événements. D'une part Disiz la Peste propose une analyse dans le temps long, il évoque 1789, et dénonce les facteurs socio-économiques qui ont amenés aux événements actuels : pour lui, il s'agit du raz-le-bol social vécu en France, de la culpabilisation récurrente des « jeunes-de-banlieue », et du chômage. En

¹²⁹2966537.001 ; Le vrai journal : [émission du 13 novembre 2005] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 13/11/05 ; 13h 13min.

¹³⁰2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ; 13/11/05 ; 18h 06min.

face, on note que le présentateur se focalise uniquement sur les faits les plus spectaculaires et les plus dramatiques qui se produisent dans l'actualité récente : les incendies d'écoles maternelles, et la mort de Jean-Claude Irvoas à Épinay-sur-Seine le 27 octobre. Une fois de plus, la focalisation sur des faits dramatiques de la part de l'animateur décale le débat et disqualifie les arguments du rappeur.

Deuxième facteur de disqualification des discours dans les émissions de parole : le dispositif visuel. Dans un premier cas, il s'agit d'une séquentialisation asynchrone avec la parole du rappeur Doc Gynéco par le co-animateur Ariel Wizman. Le rappeur est d'abord interrogé sur la consommation de cannabis :

Stéphane Bern : « On en voudra pas à Doc Gynéco de trouver que le Maroc, bon c'est le premier pays producteur de cannabis et on vous présente souvent comme le porte parole [rire] d'une jeunesse qui fume du cannabis. [...] Vous êtes pour la dériminalisation ?

Doc Gynéco : [...] derrière le Maroc, j'ai essayé de voir ce qu'il y avait en dessous, et j'ai vu le Moyen-Orient, l'Afrique noire, et j'ai vu une émission sur une chaîne concurrente qui m'a vraiment touchée avec des gens qui essayaient de passer des barbelés pour venir chez nous, au Maroc via, en Espagne... »¹³¹

Alors que le rappeur se lance dans un commentaire sur les flux migratoires de l'Afrique à l'Europe par le Maroc, un sujet sensible et grave, Ariel Wizman le coupe aussitôt :

Ariel Wizman : « Stéphane, beaucoup de gens me disent "Il a changé Doc Gynéco, où est l'ancien Doc Gynéco ?" ? Il est avec moi, tout simplement [rires] ! »¹³²

Sur ces propos, le plan visuel sur Doc Gynéco disparaît et laisse place à celui où Ariel Wizman apostrophe un homme dans le public, qui ressemble au rappeur par sa couleur de peau et sa coupe de cheveux (Ill.4).

Le propos du rappeur est ainsi balayé en l'espace d'une seconde, et sa volonté de parler de sujets lourds est réduite à une blague du présentateur, qui disqualifie ainsi son propos.

Dans un dernier cas, on retrouve un dispositif de disqualification cette fois permis par une séquentialisation transgressive. Il s'agit d'un *talk-show* opposant le rappeur Monsieur R, que nous avons déjà cité, avec le député UMP François Grosdidier, qui l'accuse d'attiser un racisme anti-blanc dans ses textes de rap. Nous laissons les arguments de chacun de côté pour

¹³¹2962850.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 4 novembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 04/11/05 ; 19h 31min.

¹³²*Ibid.*, 19h 32min.

s'intéresser au dispositif visuel de l'émission. En effet, lors de deux séquences précises, un bandeau apparaît en bas de l'écran, dans lequel sont retransmis des SMS de téléspectateurs qui réagissent à l'émission (Ill.5 et Ill.6).

En insérant ainsi ces SMS, le réalisateur de l'émission choisi des propos qui vont qualifier l'un des acteurs du débat, et disqualifier l'autre. Dans le cadre d'un débat équitable sur une question aussi sensible, un équilibre devrait être choisi dans les SMS pour chacun des acteurs du débat. Or, on remarque ici que sur 13 SMS diffusés à l'écran, 10 sont ouvertement contre les propos de Monsieur R, contre seulement 3 SMS qui tendent à le défendre. Le choix qui est effectué, par ce dispositif visuel, est bien celui de la disqualification du discours du rappeur.

Malgré les différents processus de disqualification par les dispositifs des émissions de parole, nous allons maintenant voir que de nombreux acteurs acceptent le contrat médiatique, et consentent à jouer le rôle que l'instance télévisuelle leur accorde.



Illustration 5: Séquence bandeaux SMS n°1.
2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h 21min.



Illustration 4: « Il a changé Doc Gynéco, où est l'ancien Doc Gynéco ? ». 2962850.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 4 novembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 04/11/05 ; 19h 32min.



Illustration 6: Séquence bandeaux SMS n°2.
2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h25min.

PRODUIRE LE COMPORTEMENT ATTENDU : LES RAPPEURS SONT-ILS DES « BON CLIENTS » ?

Par l'ensemble des dispositifs mis en place sur le plateau, l'émission de parole assigne des rôles à chacun des participants. On peut tout d'abord noter le partage du pouvoir de parole et de mise en scène entre les animateurs et les invités, et entre les invités eux-même. Chaque acteur est convié à jouer un rôle précis dans le déroulement de l'émission de parole : certains invités font une apparition rapide pour leur promotion, d'autres restent pendant toute l'émission et en constituent le fil rouge, et certains sont conviés pour discuter d'un sujet particulier ce qui les assigne à un statut d'« expert », plus ou moins légitime. Comme nous l'avons vu, les acteurs du monde du rap sont souvent érigés en « expert » lorsqu'il s'agit de commenter l'actualité liée à la banlieue. Il convient d'étudier si leurs comportements en plateau correspondent aux attentes de l'émission. En somme, sont-ils des « bon clients » ? Produisent-ils le comportement que l'émission attend d'eux, en vertu de leur assignation à un rôle donné ?

Notre corpus de documents nous révèle deux types de comportements que l'on peut considérer comme « attendus ». Il s'agit d'une part de comportements verbaux, qui prennent place dans les échanges entre les différents acteurs des émissions, et d'autre part les comportement visuels, qui répondent aux codes symboliques de la télévision.

Dans un des premiers passages du groupe NTM dans des émissions de parole, un échange avec le présentateur Thierry Ardisson nous paraît révélateur d'une ambivalence dans le comportement des rappeurs envers la télévision. Ayant des positions tranchées sur les médias dans leurs textes, Kool Shen et Joey Starr produisent cependant un comportement en adéquation avec le dispositif médiatique dans lequel ils s'insèrent. En effet, à la suite du reportage volontairement bidonné sur le groupe marseillais « Baise Ta Sœur » que nous avions cité précédemment, et le *live* du morceau *Authentik* par les rappeurs sur le plateau, l'animateur enchaîne :

Thierry Ardisson : « Alors ça en est où ce procès avec Baise ta Sœur ?

Kool Shen : Bah ça y est apparemment c'est réglé...

TA : Qui est-ce qui a gagné ?

KS : C'est nous.

TA : Il dit quoi le morceau là *Authentik* ?

Joey Starr : Il parle des médias.

TA : Il dit quoi ? Que j'marre... »¹³³

Les rappeurs rentrent tout d'abord dans le jeu de l'animateur, en acceptant la pseudo-confrontation avec un groupe de rap inventé. D'autre part, ils produisent un comportement attendu lorsque l'animateur évoque leur morceau qu'ils viennent d'interpréter. Dans ce morceau, on trouve certains passages critiques envers les médias :

« [...]

sur ce *beat* chaotique piétinant toutes critiques journalistiques

Je suis authentique

[...]

Ce deuxième couplet est adressé à tous les médias, enfin, presque

En tout cas tous ceux que l'infamie démange

Écrivant, expliquant ce qu'ils veulent, ce qui les arrange

Stop ! Ne t'avise pas de nous faire ça !

Car pour t'éliminer pas besoin de contrat !

[...]

Évitant les coups dans l'dos, assommé par les médias

Qui font vent de mon nom avec si peu de conviction

Ôte-toi de mon passage, dégage, tu salis mon image !

Peu importe si je n'ai pas dans ton journal la première page

Halte aux critiques ! Systématiques de personnes non qualifiées

Qui se donnent le droit de juger : Au nom de qui au nom de quoi ?

[...]

Quel journaliste peut écrire sans faire de fautes de frappe ?

La critique est facile, créer est beaucoup plus difficile

A moins de posséder le style et d'avoir l'imagination fertile

...ce qui n'est pas vraiment souvent le cas pour toi

[...] »¹³⁴

¹³³CPB91012025 ; [Jacques Verges] ; Double jeu ; Antenne 2 ; 21/09/91 ; 23h 02min.

¹³⁴NTM, *Authentik*, Epic, 1991.

Malgré les positions très tranchées à l'égard des journalistes et de « tout les médias enfin, presque » prises dans ce texte, les rappeurs ne répondent pas à l'injonction de Thierry Ardisson, qui a bien compris l'ambiguïté de la position des deux rappeurs : ils viennent se produire dans une émission grand public, ils ne joignent donc pas le geste à la parole. Il s'agit ici d'une production de comportement attendu.

Un autre exemple vient illustrer les comportements verbaux de ces acteurs attendus par le dispositif des émissions de parole. Il s'agit du comportement verbal du rappeur Disiz la Peste, sur le plateau de Thierry Ardisson en 2005. À plusieurs reprises, le rappeur fait du *storytelling*, c'est-à-dire qu'il prend un certain temps pour raconter une anecdote personnelle, un élément de sa vie. Le rappeur raconte ses premières rencontres avec la littérature¹³⁵, ses expériences de « contrôles au faciès » subis en banlieue¹³⁶, ou encore diverses expériences face au racisme et la discrimination¹³⁷. La matière première de ces émissions, c'est le temps de parole. Les invités qui parviennent à combler ce temps, précieux, par du *storytelling*, sont des bons clients dans le sens où ils participent à la création de la valeur de l'émission. On remarque également que le rappeur se livre volontiers aux jeux initiés par Laurent Baffie, qui a le rôle du comique de l'émission. C'est le cas notamment lorsque ce dernier réagit au *storytelling* du rappeur sur les contrôles d'identité abusifs en banlieue, et lui demande alors « Mais sinon t'as tes papiers sur toi ? »¹³⁸. Disiz la Peste rentre dans le jeu et présente alors ses papiers à Laurent Baffie (Ill.7)

Le second comportement adopté par les acteurs de notre étude répondant aux codes télévisuels est d'ordre visuel. Il s'agit là des choix opérés par ces acteurs dans leur présentation vestimentaire. En effet, nous avons remarqué que certains rappeurs se produisent sur des plateaux d'émissions de parole avec des habits spécifiques, afin de marquer leur identité et d'apporter des arguments symboliques à leurs discours. Le rappeur utilisant le plus ces codes est sans doute Disiz la Peste, habitué des médias et maîtrisant parfaitement les symboles visuels. On le retrouve ainsi vêtu d'un T-shirt sur lequel figure une photo de Malcolm X et Martin Luther King lors d'un débat sur le passé colonial (Ill.8), ou en djellaba lorsqu'il s'exprime sur l'islam (Ill.10). C'est également le cas du rappeur Monsieur R, qui se

¹³⁵2963596.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 12 Novembre 2005] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 12/11/05 ; 23h 50min.

¹³⁶*Ibid.*, 23h 54min.

¹³⁷*Ibid.*, 23h 57min.

¹³⁸*Ibid.*, 23h 54min.

met en scène avec le maillot de l'équipe de France de football dans une émission dans laquelle il répond à des accusations de racisme anti-blanc et de francophobie (Ill.9). Par ces choix vestimentaires, les rappeurs produisent du contenu qui vient s'ajouter à leur comportement verbal. Un discours s'exprime par leur comportement visuel. Pour l'émission, il s'agit d'un comportement attendu, puisque le format de la télévision permet une focalisation sur l'image. Les rappeurs sont ici des « bons clients » dans le sens où ils répondent aux codes de la télévision.

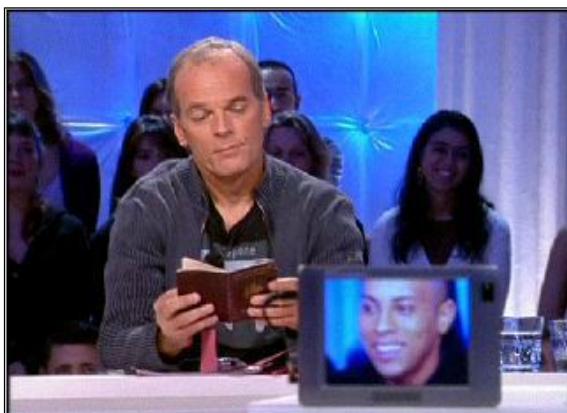


Illustration 7: Laurent Baffie "contrôle" les papiers de Disiz la Peste. 2963596.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 12 Novembre 2005] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 12/11/05 ; 23h 55min.



Illustration 8: Disiz la Peste avec un T-shirt à l'effigie de Malcolm X et Martin Luther King. 2983454.001 ; Passé colonial : crise d'identité à la française ?; Ripostes ; France 5 ; 11/12/05 ; 18h 26min.



Illustration 9: Monsieur R avec le maillot de l'équipe de France de football. 2974376.001 ;On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h 16min.



Illustration 10: Disiz la Peste en djellaba. 1842990.001 ;Les arabes, l'islam et nous ; Culture et dépendances ; France 3 ; 31/10/01 ; 23h 28min.

Chapitre 6 – Singularité de la mise en scène du rap dans le débat public

On peut considérer le champ médiatique comme un espace public, si l'on en suit la définition qu'en donne Thierry Paquot :

« [...] *l'espace public* évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue [...]. »¹³⁹

Dans ce sens, être médiatisé à la télévision entraîne une participation au débat public. Dans le cas de la publicisation du monde du rap, on remarque que l'instance télévisuelle met en scène ses acteurs dans des modes de confrontation qui leurs sont propres. Ce chapitre s'intéressera à analyser et comprendre les spécificités qui touchent le monde du rap lors de sa mise en scène dans le débat public. Tout d'abord, nous étudierons la mise en scène qui se construit entre le monde du rap et le monde du politique dans les émissions de parole. Puis nous analyserons le traitement médiatique différencié qu'il peut exister entre les acteurs du monde du rap et d'autres acteurs du monde culturel lorsqu'il s'agit d'évoquer des questions liées aux « émeutes » de 2005.

MONDE DU RAP ET MONDE DU POLITIQUE : LE CHOIX DE LA CONFLICTUALITÉ MÉDIATIQUE ?

Durant les tous premiers pas du rap aux États-Unis, on distingue deux tendances, illustrées par les deux tout premiers morceaux de rap produits. Le premier, *Rapper's Delight*¹⁴⁰, du groupe Sugarhill Gang, est un morceau festif, dans lequel les rappeurs clament la joie et le divertissement. Le second morceau, *The Message*¹⁴¹, de Grandmaster Flash & The Furious Five, est plus revendicatif, et soulève des problématiques vécues par les habitants des quartiers défavorisés et des ghettos américains. Les deux clips de ces morceaux traduisent bien cette dichotomie : le premier se déroule dans une boîte de nuit, l'autre dans la rue. Ces deux volets artistiques du rap sont un *continuum* dans l'évolution de ce genre musical, que ne cessera d'évoluer entre morceaux festifs et morceaux à portée politique. Pour David Diallo :

¹³⁹Thierry Paquot, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2010, p. 3.

¹⁴⁰The Sugarhill Gang, *Rapper's Delight*, Sugar Hill Records, 1979.

¹⁴¹Grandmaster Flash & The Furious Five, *The Message*, Sugar Hill Records, 1982.

« S'il est vrai qu'une thématique de la contestation se dégage indéniablement de nombreux textes de rap (tout comme d'autres modes d'expression), l'altérité de cette musique ne se trouve pas, en revanche, dans la contestation, mais dans la pratique. Il est important de garder à l'esprit qu'à ses débuts, le rap était exclusivement une pratique festive destinée aux Noirs des quartiers pauvres. »¹⁴²

Dans notre corpus d'émissions de parole en France, nous avons déjà observé qu'un nombre important d'émissions assignaient au monde du rap des problématiques politiques, et construisait ainsi une image dépréciative du genre. Il nous semble intéressant d'étudier les rapports qui s'opèrent entre les personnalités du rap et les acteurs du monde politique sur les plateaux des émissions de parole.

L'année 2005 est riche en collusion entre ces deux mondes. Comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs procès ont déjà été intentés à des rappeurs par des élus politiques depuis le milieu des années 1990. En 2005, c'est principalement autour du rappeur Monsieur R que s'orientent ces procès. Le 28 juillet 2005, les députés Daniel Mach et Jean Paul Garraud déposent un projet de loi visant à instaurer un délit d'atteinte à la dignité de la France et de l'État contre la chanson « FranSSe » de Monsieur R. Ce projet de loi sera signé par soixante députés. En cause particulièrement, un passage du refrain polémique : « La France est une garce n'oublie pas de la baiser, jusqu'à l'épuiser, comme une salope faut la traiter »¹⁴³. Monsieur R est invité à s'exprimer sur cette polémique à deux reprises l'été 2005 : le 17 juillet¹⁴⁴ et le 10 septembre¹⁴⁵. L'actualité de fin octobre et du mois de novembre fait basculer la médiatisation du rap vers les « émeutes des banlieues ». Le 27 novembre cependant, est consacrée une partie de l'émission de Marc-Olivier Fogiel sur cette polémique¹⁴⁶, ravivée quelques jours plus tôt par le député UMP François Grosdidier. Karim Hammou rapporte les propos de ce député :

« Le 15 novembre 2005, le député UMP François Grosdidier intervient dans les débats à l'Assemblé nationale. Après un long plaidoyer justifiant le recours à l'état d'urgence, il appelle à ce que la justice "ne laisse plus impunément se créer chez les jeunes en quête de repères une véritable culture de la haine sociale et du racisme anti-blanc", dont il attribue la responsabilité non pas à un "épiphénomène" mais à un "véritable mouvement : des dizaines de chanteurs et de groupes pro-

¹⁴²David Diallo, « La musique rap comme forme de résistance ? », *Revue de recherche en civilisation américaine*, 2009, n° 1, p. 4.

¹⁴³Monsieur R, FranSSe, *Politikment Inkorrekt*, Fifty Five, 2004.

¹⁴⁴2925215.001 ; Samedi pétantes : [émission du 17 septembre 2005] ; Samedi pétantes ; Canal+ ; 17/09/05 ; avec Monsieur R.

¹⁴⁵2941867.001 ; Racisme anti blanc... aussi ?; Etats généraux ; France 5 ; 10/10/05 ; avec Monsieur R.

¹⁴⁶2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; avec Monsieur R, La Rumeur.

pagent de telles idées". Et de conclure : "Les MP3 font office de moulins à prière¹⁴⁷." Le 29 novembre, François Grosdidier dépose six questions écrites, visant chacune les paroles d'un groupe de rap différent, et accompagne sa démarche d'une pétition de 152 députés et 49 sénateurs demandant au garde des Sceaux de poursuivre les groupes concernés. Dans une déclaration à l'AFP qui accompagne sa démarche, le député explique : "Ce n'est pas un type de musique qui s'adresse à un public averti [...]. Dans les facteurs qui ont conduit aux violences dans les banlieues, cela en fait partie. Ce phénomène musical n'est pas du tout étranger à ces violences. Cela conditionne et c'est ce qui fait passer à l'acte¹⁴⁸." »¹⁴⁹

La confrontation produite entre Monsieur R et François Grosdidier dans l'émission de Marc-Olivier Fogiel participe ainsi à la mise en scène de deux acteurs aux propos virulents et fermement opposés. Si une partie du monde politique attribue aux rappeurs une responsabilité dans le déclenchement des événements en banlieue fin 2005, on constate également qu'une partie de ceux-ci attribuent cette responsabilité au monde du politique. Ils se défendent d'une part des attaques proférées par certains élus :

Serge Moati : « Vous vous trouvez que ces condamnations d'un certain nombre de députés, qui ont dit qu'ils veulent attaquer les groupes de rap, vous les comprenez les députés, ou vous dites "les députés n'ont rien compris" ?

Disiz La Peste : Ils n'ont rien compris, c'est toujours pareil, on essaye de colmater les brèches, on met les maux de la société sur les rappeurs et tout ça. Et de jamais parler des vrais problèmes, parce que si jamais il n'y en avait pas, je ne dit pas que je suis parfait je ne suis pas un idéaliste, mais si il n'y avait pas autant de discrimination je vous promet que les textes de rap ça serait presque des karaokés à côté. [...] »¹⁵⁰

Voix off : « Les élus pointent du doigt six autres artistes. Parmi eux Fabe, retiré du rap depuis sept ans, et une chanson du Ministère Amer datant de 1995. »

Passi : « On vient nous faire chier avec nos paroles, qui ont plutôt alertées qu'autre choses. [...] "Y'en a pas un sur cent et pourtant ils existent, la plupart fils de rien ou bien fils de si peu, qu'on ne les voit jamais, qu'on a peur d'eux, des anarchistes." [Citation d'un texte de Léo Ferré] Ils avaient des textes virulents et plein de sens qui évoquaient déjà ce malaise de banlieue. c'est un problème qui date depuis quarante ans, et on va nous le mettre sur nous les rappeurs maintenant ? Faut arrêter de déconner. »¹⁵¹

D'autres, comme Kool Shen, attaquent directement certains hommes politiques :

Kool Shen : « Juste je vais te dire un truc, c'est que le feu on aurait peut-être du le mettre en 95 [...] parce que peut-être qu'en 2005, ce serait mieux si on l'avait mis. Parce que tout ce qu'on espère nous, c'est que tout ce qui a été fait là aujourd'hui, ça serve à quelque chose ouais. Depuis quinze ans on a rien ressenti, ça n'a pas bougé, ça n'a fait qu'empirer. Quand les gens ils se

¹⁴⁷Compte rendu de la première séance du 15 novembre 2005, publié au *Journal officiel* le 16 novembre 2005, p. 6789.

¹⁴⁸« Plus de 200 élus demandent des poursuites contre sept groupes de rap », dépêche AFP du 12 novembre 2005.

¹⁴⁹K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 256-257.

¹⁵⁰2983454.001 ; Passé colonial : crise d'identité à la française ?; Ripostes ; France 5 ; 11/12/05 ; 18h 42min.

¹⁵¹2976217.001 ; + clair : [émission du 26 novembre 2005] ; + clair ; Canal+ ; 26/11/05 ; 12h 53min.

sentent exclus, et ben limite à la fin ils sont content d'être exclus, d'avoir leurs codes, de parler ; quand on parle vous comprenez pas ce qu'on raconte, ouais ! Parce que quand vous parlez on comprend pas non plus ! De Villepin quand il parle à la télé il faudrait qu'il utilise des mots un peu plus... sans devenir Sarkozy et parler directement en disant "racailles" et "kärscher", mais il faudrait qu'il utilise des mots que le peuple comprenne. »¹⁵²

Bien que les dispositifs médiatiques des émissions de parole tendent à privilégier une forme de confrontation entre le rap et le politique, on remarque une exception dans l'émission de Michel Denisot, dans laquelle le rappeur Kool Shen oscille entre compréhension et confrontation avec Azouz Begag, Ministre invité en plateau. Ils sont tout d'abord présentés sur un pied d'égalité, témoignant de la légitimité accordée au rap pour s'exprimer en matière de politique :

Michel Denisot : « Et dans un instant, deux hommes qui ont des choses à dire sur la situation dans les banlieues. Azouz Begag, le Ministre délégué à la promotion et à l'égalité des chances, et Kool Shen qui s'exprime pour la première fois sur le sujet [applaudissements]. »¹⁵³

Dans un premier temps, le rappeur ne s'oppose pas au politique, il salue ses propos :

Michel Denisot : « Alors, quel est votre point de vue sur la situation d'aujourd'hui ? »
Kool Shen : Bah déjà je voulais juste dire que j'aurais bien voulu être là les cinq minutes encore auparavant, parce que c'est la première fois que j'entends un Ministre parler comme ça. Je sais pas si c'est parce que il est issu des quartiers comme on l'a dit tout à l'heure mais... Là on comprend le discours, on a l'impression qu'il a compris les problèmes. bon, ça reste des paroles mais j'ai l'impression qu'il y a une espèce de sincérité derrière, en plus on a compris les propos. Tout ce qu'il a dit depuis le départ c'est ce que moi je ressent. [...] Quand on parle de mixité, j'ai entendu, parce qu'en fait tout ce que vous avez dit [Azouz Begag] c'était en fait en gros ce que je voulais raconter ! »¹⁵⁴

Puis, le rappeur apostrophe le Ministre sur la politique menée, et repart dans un mode de confrontation :

Michel Denisot : « Quelle est la première raison de cette violence d'après vous ?
Kool Shen : Là, aujourd'hui ? On ne peut pas s'exprimer et on a pas été entendu. Je suis absolument d'accord, la violence c'est pas la solution... Là aujourd'hui je vous ai entendu , 100 millions d'euros pour les associations : est-ce que c'est parce que ça a brûlé ? Alors si c'est parce que ça a brûlé, alors il faut que ça soit un mal pour un bien alors en tout les cas. Si on avait pas brûlé, est-ce qu'on aurait eu les 100 millions d'euros ? Honnêtement ? »¹⁵⁵

¹⁵²2966537.001 ; Le vrai journal : [émission du 13 novembre 2005] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 13/11/05 ; 13h 18min.

¹⁵³2965241.001 ; [Azouz Begag, Kool Shen] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 10/11/05 ; 19h 12min.

¹⁵⁴Ibid., 19h 33min.

¹⁵⁵Ibid., 19h 35min.

Ces passages illustrent bien une nuance dans la confrontation perpétuelle supposée entre les rappeurs et les politiques. Bien que les émissions de paroles tendent à considérer le rap majoritairement sous son angle polémique et politique, cette assignation peut se trouver nuancée et remise en question.

MISE EN SCÈNE DES AUTRES PERSONNALITÉS DU MONDE ARTISTIQUE: UN TRAITEMENT MÉDIATIQUE DIFFÉRENCIÉ DU MONDE DU RAP ?

Les acteurs du monde du rap ne sont pas les seuls invités culturels à apparaître sur les plateaux des émissions de parole pendant les « émeutes ». Il nous a paru intéressant d'étudier les différents modes d'interview qui sont mis en place selon les personnalités interrogées sur ces événements. Dans notre corpus, on relève deux émissions dans lesquels des personnalités du monde du rap sont interviewées sur les « émeutes » en même temps que d'autres personnalités du monde artistique, étrangers au rap. Ces personnalités sont Djamel Bensalah et Charles Aznavour. Le premier est cinéaste (scénariste, producteur et réalisateur) et produit des films autour de la vie en banlieue ; le second est chanteur de variété française depuis les années 1940. Fin 2005, ces deux personnalités sont invités sur les plateaux de télévision pour promouvoir leurs dernières œuvres, respectivement *Il était une fois dans l'oued*¹⁵⁶ et *Insolitement vôtre*¹⁵⁷. Charles Aznavour est l'invité d'un *talk-show*, et sera amené à s'exprimer sur différents sujets tout au long de l'émission. Djamel Bensalah est quand à lui invité à un débat en présence du rappeur Disiz la Peste, portant spécifiquement sur les « émeutes des banlieues ».

On remarque tout d'abord une différence dans la tournure des questions qui sont posées au rappeur ou à l'autre personnalité. Dans le cas de Djamel Bensalah, le présentateur Laurent Delahousse l'interview en privilégiant une question d'ordre sociale sur les événements :

Laurent Delahousse : « Djamel Bensalah, est-ce qu'il n'y a pas dans ces gestes une sorte de suicide social, c'est à dire on brûle ce qu'il y a au pied de nos immeubles ? »¹⁵⁸

¹⁵⁶Djamel Bensalah, *Il était une fois dans l'oued*, Gaumont, 2005.

¹⁵⁷Charles Aznavour, *Insolitement vôtre*, EMI, 2005.

¹⁵⁸2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ; 13/11/05 ; 18h 05min.

Le cinéaste est ainsi interrogé sur un phénomène social, d'ordre global. En parallèle, certaines questions posées au rappeur répondent à ces principes :

Laurent Delahousse : « Disiz, quand on voit ces images, ce reportage, vous avez l'impression qu'on a abandonné ces zones, dites sensibles, ces quartiers ? »¹⁵⁹

[...]

LD : « Voilà Disiz, le danger c'est aussi d'oublier ? Qu'il y a des milliers et des milliers de gens dans les banlieues, qui font vivre cette banlieue ? »¹⁶⁰

Mais à l'inverse, on relève des interrogations d'ordre dramatique, spectaculaire et visant des faits précis, à la portée symbolique forte :

Laurent Delahousse : « Disiz, quand ils brûlent des écoles maternelles, effectivement on a beaucoup entendu ça, les gens se posent ces questions : pourquoi leurs écoles, et en tout cas les écoles maternelles ? [...] Parce que faut pas non plus tomber dans l'angélisme, effectivement, il y a des violences, très fortes, très impressionnantes, tout le monde a vu bien évidemment cet homme qui a été, pour une simple photo, tué. »¹⁶¹

Cette différenciation, que nous observons mais qui n'est pas systématique, révèle une singularité dans la mise en scène du rap dans le débat public. En effet, sur les questions relatives aux « émeutes » de 2005, les acteurs de notre étude ont tendance à être interrogés *via* des questions d'ordre symbolique, et présupposant une lecture interne aux événements. Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, l'amalgame entre rap et banlieue produit à la télévision tend à considérer le rap comme un acteur et un « expert » vis-à-vis des « émeutes » qui se déroulent fin 2005.

D'autre part, on constate une différenciation dans la valeur des discours d'« expertise » entre acteurs du monde du rap et autres acteurs du monde culturel. C'est notamment le cas lors de l'émission dans laquelle le rappeur Kool Shen est invité à s'exprimer, et que le chanteur Charles Aznavour est présent en plateau et réagit aux sujets. On constate tout d'abord que Charles Aznavour est questionné sur un registre positif, et portant sur la liberté, par des questions ouvertes :

Stéphane Bern : « Alors vous aimez la défense de la liberté d'expression Charles ? Jusqu'où un artiste peut aller ? »¹⁶²

¹⁵⁹*Ibid.*, 18h 29min.

¹⁶⁰*Ibid.*, 18h 29min.

¹⁶¹*Ibid.*, 18h 06min.

¹⁶²2981883.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 2 décembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 02/12/05 ; 19h 20min.

L'artiste est ici érigé en défenseur du droit à liberté d'expression. Or, cette question intervient tout juste après que les rappeurs, dont Kool Shen aient été *a priori* interdits de ce droit. Stéphane Bern, l'animateur, cite des propos de Monsieur R et du 113 (groupe de rap), qu'il juge violents et anti-patriotiques, puis :

Stéphane Bern : « D'accord je reconnaît que c'est pas très poli. Non, hein Charles ? Et puis surtout que c'est pas très français !

Charles Aznavour : C'est pas très gentil pour notre pays.

Eric Zemmour : Mais surtout qu'ils disent "votre nation".

SB : Ça veut dire qu'ils en font pas partie...

Kool Shen : Pourquoi c'est pas français ? Non, c'est juste qu'il y a une partie de la nouvelle génération qui a l'impression de ne pas faire partie des enfants de la République, parce qu'ils ne sont pas traités de la même façon que tout le monde, aussi. [...] Donc ça ce sont les termes qui sont utilisés en général en banlieue, voilà. »¹⁶³

D'un côté les rappeurs n'auraient qu'un droit limité d'expression, de l'autre Charles Aznavour se voit érigé en « défenseur de la liberté d'expression ». Enfin, on remarque que les points de vue des deux acteurs cités ne reçoivent pas le même accueil. Charles Aznavour est remercié pour sa « sagesse », quand Kool Shen est amené sur des terrains polémiques, alors qu'ils défendent tout les deux la liberté d'expression :

Stéphane Bern : « Alors vous vous aimez la défense de la liberté d'expression Charles ? Jusqu'où un artiste peut aller ?

Charles Aznavour : Absolument, et puis j'aime l'agressivité aussi. J'aime que les gens disent ce qu'ils pensent, ce qu'ils ressentent, ce qu'on leur a pas donné, ce qu'on leur a enlevé. Mais de là... Par exemple je n'aime pas quand dans des manifestations, on le voit pas en France heureusement, on brûle un drapeau. Et quand dans une chanson on brûle un drapeau c'est la même chose pour moi. Mais tout le reste c'est tout à fait parfait. C'est la jeunesse qui s'exprime. [...] C'est très nécessaire. Par ce que ça apprend à ceux qui ont les oreilles bouchées et les yeux fermés ce qu'il faut faire par la suite [...]

Ariel Vizman : La sagesse de Charles Aznavour là quand même...

Eric Zemmour : Je voudrais demander à Kool Shen, pourquoi d'après vous [...] ils disent "votre nation" ? »¹⁶⁴

Ces décalages dans les interrogations et la recevabilité des propos entre les personnalités du rap et les autres acteurs du monde culturel témoignent d'une singularité relative dans la mise en scène médiatique du rap.

¹⁶³Ibid., 19h 18min.

¹⁶⁴Ibid., 19h20min.

Partie 3

-

La banlieue, lieu commun du monde du

rap et des médias ?

Chapitre 7 – Les enjeux de l'amalgame entre rap et banlieue

Atravers l'étude de notre corpus, il s'avère que le lien entre mise en lumière du monde du rap et médiatisation de la banlieue est récurrent. Le rap est né dans les quartiers pauvres des États-Unis à la fin des années 1970. Lors de son arrivée en France, cette musique est vite captée par les industries culturelles, et se développe dans un premier temps dans les boîtes de nuits parisiennes. C'est seulement après plusieurs étapes que le rap est assimilé à l'espace psycho-géographique que représente la banlieue. Ainsi, il est rare que l'on présente, dans les médias, d'autres courants musicaux en banlieue, ou des rappeurs ne provenant pas de ces espaces. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à la naissance et à l'évolution de la publicisation conjointe du monde du rap et de la banlieue. Comment naît et évolue l'amalgame entre rap et banlieue à la télévision ? Les discours médiatiques présentent-ils les disparités socio-géographiques du monde du rap et de la banlieue ?

LA RÉCURRENCE DE L'AMALGAME RAP-BANLIEUE ?

Dans les premiers temps du rap à la télévision française, celui-ci est associé à la banlieue par le biais du tag. Le tag est une pratique issue du graffiti, de la culture hip-hop. Il s'agit d'utiliser généralement une bombe aérosol de peinture, dans le but d'écrire son nom ou son pseudo dans un espace public, comme sur un mur ou un train. Dans les années 1980-1990, ce sont les RER franciliens et métros parisiens qui retiennent particulièrement l'attention des tagueurs, car ils offrent une visibilité importante par le fait qu'ils parcourrent de grandes distances et transportent de nombreux usagers. L'amalgame se construit alors par le fait que les RER relient la capitale aux banlieues d'une part, et d'autre part en rapprochant rap et graffiti (qui font tout les deux parties de la culture hip-hop) et *a fortiori* rap et tag. Le tag étant une pratique ambiguë, oscillant entre vandalisme et art contemporain selon les points de vues, le rapprochement avec les stéréotypes des banlieues violentes est rapidement opéré. Or, il est intéressant de noter que pour les premiers « théoriciens » de la culture hip-hop, comme Afrika Bambaata, le tag n'est pas en adéquation avec les valeurs de cette culture qui condamne tout vandalisme. Karim Hammou étudie cette confusion du rap et de la banlieue

par le tag. Il détermine qu'à la fin des années 1980, la problématique de la saleté du métro est mise en avant par la RATP, qui condamne fermement les tagueurs. Posé en problème public, le tag est ensuite associé au rap par l'intermédiaire d'émissions de télévision qui « lui associent étroitement la pratique du rap »¹⁶⁵ et font apparaître les rappeurs « comme les intermédiaires privilégiés pour accéder à des tagueurs, mais plus encore comme les porte-parole de ces derniers »¹⁶⁶. Dans notre corpus d'émissions de parole, l'amalgame entre rap, tag et banlieue se construit en 1990 :

Benjamin Bernard : « Tagueur , ça sonne comme un cri de guerre et ça vient de l'anglais « *tag* » qui signifie « insigne ». Leur objectif : recouvrir les murs des grandes villes de signatures et de dessins, grâce aux peintures en aérosol ; leur environnement : les grandes cités ; leur musique : c'est le rap ; âge moyen : de quinze à vingt ans ; signe particulier : ils coûtent cher, surtout à la RATP qui va dépenser cette année plus de 35M de francs pour effacer les graffitis. [...] Voir ci « *Rap and Tag* », un reportage de [...]. »¹⁶⁷

Le tagueur est jeune, de cité, amateur de rap, et un problème public. Puis :

Voix off : « 93NTM c'est aussi eux. Chez les 93NTM pas de barrière entre les couleurs et les races. Ils ont grandi ensemble dans les mêmes cités de Saint Denis [...]. Chez eux pas de frontière entre le rap, le tag, la danse ou le graffiti. »¹⁶⁸

Ici, le reportage présente le groupe 93NTM dont font partie les futurs stars Kool Shen et Joey Starr. La voix *off* note alors qu'il n'y a pas « pas de frontière » entre le rap et le tag. Force est de constater cependant qu'à aucun moment du reportage ne soient présentés des tagueurs en train de rapper, ou des rappeurs en train de taguer.

De cette première assimilation médiatique naît un véritable amalgame entre rap et banlieue, « un mouvement de médiatisation du rap qui va s'intensifier »¹⁶⁹, note Karim Hammou. Il semble pertinent d'interroger notre corpus d'émission afin de relever ou non une récurrence dans la mise en scène médiatique du rap et de la banlieue. Nous avons distingué les documents dans lesquels un lien explicite est établi entre le monde du rap et la banlieue au sens médiatique du terme, et ceux dans lesquels le lien n'est pas explicitement établi. Cette distinction a été objectivée en s'appuyant autant que possible sur les notices explicatives de l'Inathèque attachées aux documents, et dans les cas où ces notices n'étaient pas assez précises les documents ont été consultés à la délégation INA Centre-Est de Lyon. Nous

¹⁶⁵K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 73.

¹⁶⁶*Ibid.*

¹⁶⁷CAB08003221 ; Envoyé spécial : émission du 19 avril 1990 ; Envoyé spécial ; Antenne 2 ; 19/04/90 ; 21h 22min.

¹⁶⁸*Ibid.*, 21h 30min.

¹⁶⁹K. Hammou, *Une histoire du rap en France*, op. cit., p. 73.

pouvons ainsi constater l'évolution du rapprochement entre rap et banlieue dans les émissions de parole¹⁷⁰. Par ce graphique, on distingue d'une part que l'amalgame est récurrent, mais n'est pas majoritaire. En effet, la majorité des émissions de paroles tendent à considérer le rap sans lien explicite avec la banlieue. Autre constat, la période de fin 2005 constitue un moment statistiquement important dans la confusion entre rap et banlieue, alors que des périodes d'« émeutes » en banlieue précédentes ne témoignent pas d'un amalgame fort (Vaulx-en-Velin en 1992, La Courneuve en 1994, banlieues lyonnaises en 1995, Toulouse en 1998, Vitry-sur-Seine en 2001, etc.).

Après cette étude quantitative, nous pouvons analyser qualitativement comment s'opère la confusion entre rap et banlieue dans les émissions de parole pendant la période des « émeutes » de fin 2005. Pour ce développement, il nous semble intéressant d'étudier en quoi la mise en scène visuelle dans les émissions de parole traduit ce rapprochement. On note tout d'abord la présence d'un reportage dans l'émission consacré à la polémique entre Monsieur R et François Grosdidier citée plus haut, ainsi lancé :

Voix off: « Le rap menace-t-il la sécurité nationale ? Nouvelle polémique en France, presque un mois après le déclenchement des émeutes en banlieue [...]. Une fois encore la question qui se pose est celle de l'impacte du rap sur les jeunes de banlieue .»¹⁷¹

Or, dans ce reportage qui présente des images d'émeutes, la bande sonore est ponctuée de morceaux de rap, ce qui renforce l'amalgame entre violences de certains propos et violences physiques liées aux « émeutes ». Dans une autre émission dans laquelle le rappeur Disiz la Peste est invité à s'exprimer, la mise en scène visuelle accentue également cette confusion. En effet, plusieurs plans rapprochés sur le rappeur avec une image liée aux « émeutes » en arrière-plan (image de télévision ou unes de presse) sont réalisés (Ill. 11). L'autre participant de cette émission, Djamel Bensalah, n'est jamais mis au premier plan de ces plans rapprochés, ou disparaît à certains moments pour ne laisser que la figure du rappeur. Cette mise en scène visuelle traduit une volonté d'associer le rap aux « émeutes des banlieues ».

Enfin, dans un reportage diffusé lors de l'émission « Le vrai journal », présenté par Karl Zéro, la mise en scène visuelle tend à produire un amalgame entre rap et banlieue. On relève la présence d'un bandeau en bas de l'écran qui s'insère sur des images de jeunes en

¹⁷⁰Voir Annexe 9.

¹⁷¹2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h 13min.

banlieue. Il y est écrit « La langue officielle des quartiers, c'est le rap... »¹⁷². Si en effet ces jeunes présentés dans le reportage écoutent du rap et l'apprécient, comment généraliser cette pratique à toute la banlieue ? Par ailleurs, il semble ici que le rap soient une fois de plus érigé en acteur de l'altérité. Cet exemple témoigne de la tendance des émissions de parole à essentialiser « le » rap, et « la banlieue ».



Illustration 11: Plans serrés sur Disiz la Peste. 2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ; 13/11/05.

¹⁷²2966537.001 ; Le vrai journal : [émission du 13 novembre 2005] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 13/11/05 ; 13h 16min.

DES CONCEPTS ESSENTIALISÉS : « LE » RAP ET « LA » BANLIEUE

Dans notre corpus d'émissions, il nous est apparu une forme d'essentialisation des concepts, tels que « le » rap ou « la » banlieue, par l'instance télévisuelle. Essentialiser, dans le sens de généraliser, c'est considérer un objet sous une forme unique, et qui fait consensus.

On peut tout d'abord analyser la façon dont est essentialisé le rap pendant la période de notre étude en 2005. Cette essentialisation tient principalement à des dispositifs verbaux dans les émissions de parole. Une première intervention de la part de l'animateur Marc-Olivier Fogiel face à Monsieur R et François Grosdidier nous paraît révélatrice :

Marc-Olivier Fogiel : « Je suis sûr que le dernier sujet va vous passionner, c'est la polémique de la semaine ! [...] Vous avez vu que 200 élus ont demandé des sanctions contre sept groupes de rap dont certains n'existent plus d'ailleurs depuis quelques années. C'est toujours le même débat : le rap n'est-il que le reflet de la réalité et dénonce une société inégalitaire, ou bien au contraire le rap attiserait-il la haine ? Un débat houleux dans un instant. »¹⁷³

Cette mise en lumière du rap par le présentateur est ici initiée par une question fermée. Comme nous l'avons vu précédemment, ce débat entre le rappeur et le député est assez orienté en faveur de Monsieur Grosdidier grâce au dispositif visuel de l'émission. C'est dans cette même perspective qu'est présenté « le » rap dans ce passage. Pour l'animateur, qui fait office de passeur pour le grand public, il n'y a que deux possibilités pour comprendre « le » rap. D'une part il s'agirait d'un genre musical politisé, contestataire, et « reflet de la réalité », ou, d'autre part il s'agirait d'un genre musical haineux. Mais un genre musical festif, prônant des valeurs positives, politiques ou non, certainement pas. On retrouve bien là une forme d'essentialisation du rap, à portée idéologique comme le note David Diallo :

« Activité de symbolisation originale, mode d'expression, la musique rap ne peut être réduite à une simple réponse à l'oppression. Une telle simplification, symptomatique d'un rapport non neutre à cet objet, révèle un positionnement idéologique qui atténue considérablement la valeur analytique du travail des spécialistes qui l'ont formulée et renforce un métadiscours partisan sur la prééminence d'un discours sociopolitique et contestataire dans la musique rap. »¹⁷⁴

Dans l'émission durant laquelle le rappeur Kool Shen vient donner son « expertise » sur les « émeutes », on établit également une essentialisation du rap par l'animateur Ariel Vizman :

Ariel Vizman : « [...] on ne peut pas nier que le rap a quand même une force commerciale, une force d'uniformisation sur la banlieue qui est énorme. Et même de conformisme. Je veux dire, et

¹⁷³2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h 13min.

¹⁷⁴D. Diallo, « La musique rap comme forme de résistance ? », art cit, p. 9.

même si on aime le rap, on ne peut pas nier que ça crée un modèle et qu'il est très difficile quand on est à l'école etc, d'être différent de ce modèle. »¹⁷⁵

Dans cette analyse, c'est une fois de plus l'amalgame entre rap et banlieue qui est mise en évidence. L'animateur parle ici de « l'impact du rap sur les jeunes de banlieue », et d'un pouvoir présupposé du rap à uniformiser ses auditeurs. Cette analyse sans réel fondement sociologique paraît évidente pour l'animateur, qui essentialise cependant « le » rap comme un genre musical à portée sociale, commerciale et culturelle. Qu'en est-il des autres musiques écoutées en banlieues, ou du « pouvoir du rap » hors de la banlieue ? Sans nuance dans la considération du rap, l'émission se poursuit :

Stéphane Bern : « C'est vrai que les chansons d'amour... Vous Kool Shen, c'est pas franchement le fond de commerce d'un rappeur, les chansons d'amour...

Kool Shen : Non mais il n'y a pas réellement de fond de commerce. Et puis d'ailleurs « les » rappeurs, tout le monde n'écrit pas pareil aussi dans le rap, on n'écrit pas que sur les banlieues ou sur les revendications. Il y a des choses aussi qui fond de l'*entertainment*, il y a des gens qui ont fait des chansons d'amour aussi dans le rap.

[...]

SB : Mais est-ce qu'on fait des bonnes chansons avec des bons sentiments.

KS : Bah oui absolument, oui bien sûr. Quoi, vous voulez dire que par rapport à "mauvais sentiments" ... ?

SB : Non par rapport à des révoltes !

KS : Non on peut faire des très bons morceaux positifs aussi, bien sûr. Moi personnellement j'écris mieux dans la contestation, je trouve mon inspiration là dedans, mais...

Ariel Vizman : Vous êtes d'accord que le rap, entre guillemet ce qu'on appelle le "rap-positif-avec-des-intentions-un-peu-constructives" machin, ça se vend plus ?

KS : Non, non, pas spécialement, ça se vend... »¹⁷⁶

Plusieurs éléments sont intéressants dans ce débat entre l'animateur et le rappeur. D'une part les animateurs essentialisent « le » rap sous deux angles : rap et amour seraient antinomiques, et seul le rap « négatif » et violent se vendrait. Il y a une essentialisation autant du côté des producteurs (les rappeurs qui prôneraient des valeurs négatives) que des consommateurs (les auditeurs qui consommeraient uniquement du rap violent). D'autre part, on note que Kool Shen est absolument opposé aux présupposés de Stéphane Bern, ce qui témoigne d'un décalage important de point de vue dans la considération du rap. D'un côté une tentative d'essentialisation à tendance dépréciative, et de l'autre une volonté de complexification à tendance positive.

¹⁷⁵2981883.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 2 décembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 02/12/05 ; 18h 24min.

¹⁷⁶Ibid., 19h 32min.

Si l'on remarque une tendance à essentialiser « le » rap pendant les « émeutes des banlieues » dans les émissions de parole, on constate également une essentialisation de « la » banlieue. Outre le fait d'une considération globale de la banlieue sous un angle sécuritaire et dépréciatif dans les médias, que l'on pourrait qualifier de « balianophobie », on note une essentialisation de l'espace en crise dans les émissions de parole. Pendant les « émeutes » de 2005, c'est tout d'abord certains quartiers de Clichy-sous-Bois qui sont concernés, après les incidents survenus que nous avons déjà mentionnés. Les événements se propagent à d'autres quartiers de certaines banlieues de Seine-Saint-Denis, telles que Bondy, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Sevran, Bobigny, Le Blanc-Mesnil ou Aulney-sous-Bois. Pour certains présentateurs, c'est pourtant bien tout le département qui est en feu :

Thierry Ardisson « Vous savez que vous êtes dans le neuf-trois là hein, Franz-Olivier Gisebert. Ouais, on est à la pleine Saint-Denis, vous avez la trouille d'être dans le neuf-trois non ? »¹⁷⁷

Ariel Wizman : « Moi j'ai sous la main [...], deux personnalités qui sont capables de rassembler et de calmer le neuf-trois, [...] il s'agit de Ricky Martin et d'Amerie en *live* ! »¹⁷⁸

C'est « tout le neuf-trois » qui s'embrase. Soit un département de presque un million et demi d'habitants, sur 236 km². Par ce procédé, la Seine-Saint-Denis devient elle-même « une » banlieue, uniforme, homogène, sans disparités socio-géographiques, sans complexités. Et qu'en est-il des autres zones de France dans lesquels se produisent des événements similaires fin 2005 ? D'autres habitants de certains quartiers de certaines villes provinciales entrent dans ce phénomène de révolte sociale en novembre 2005 : Marseille, Toulouse, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Lille, Dijon, Grenoble, etc. Des banlieues aux disparités socio-géographiques nombreuses, et aux revendications multiples. Malgré l'ampleur nationale de ces « émeutes » sans précédents, c'est cependant la région Ile-de-france qui est la plus fortement médiatisée en parallèle du monde du rap. En effet, on remarque que mis-à-part le groupe marseillais IAM, l'ensemble des acteurs du monde du rap s'exprimant sur ces événements sont franciliens. Bien que la région soit historiquement celle où s'est développée le rap dans les années 1980 en France, d'autres scènes se sont construites en province, qui nombreuses en 2005. On constate cependant que la vision médiatique est très centrée sur la capitale.

¹⁷⁷2963596.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 12 Novembre 2005] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 00h 04min.

¹⁷⁸2962850.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 4 novembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 04/11/05 ; 19h 24min.

Ces principes d'essentialisation « du » rap et de « la » banlieue répondent à des codes médiatiques bien connus. Il s'agit de proposer des informations *omnibus*, qui répondent aux représentations du plus grand nombre. En effet, comme nous l'avons vu, depuis les années 1980, la télévision tend à considérer majoritairement le rap sous des angles dépréciatifs et polémiques, créant ainsi des représentations médiatiques. Dictées par la politique de l'audimat, les rédactions des émissions de parole tendent à reproduire ces représentations.

Pour Pierre Bourdieu :

« Les faits omnibus sont des faits qui, comme on dit, ne doivent choquer personne, qui sont sans enjeu, qui ne divisent pas, qui font le consensus, qui intéressent tout le monde mais sur un mode tel qu'ils ne touchent à rien d'important. »¹⁷⁹

« Plus un journal étend sa diffusion, plus il va vers les sujets omnibus qui ne soulèvent pas de problèmes. On construit l'objet conformément aux catégories de perception du récepteur. »¹⁸⁰

¹⁷⁹P. Bourdieu, *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, op. cit., p. 16.

¹⁸⁰*Ibid.*, p. 50-51.

Chapitre 8 – Au-delà des rôles attribués vis-à-vis de la banlieue

Si, Dans notre travail, nous avons montré en quoi les événements des « émeutes des banlieues » de 2005 représentent un moment important pour la médiatisation du monde du rap, il faut cependant apporter des nuances dans les catégories qui tendent à s'établir durant cette période. En effet, la médiatisation du rap dans les émissions de parole peut nous sembler assez homogène, puisque nous en avons dégager les principales modalités. Malgré cela, nous ne pouvons pas objectiver que d'une part les acteurs de notre étude s'octroient unanimement le statut d'« expert » de la banlieue, ni que l'instance médiatique tendent à considérer uniquement la banlieue sous sa forme la plus dramatique et dépréciative. Dans ce chapitre, nous tenterons d'analyser les discours qui se construisent en rupture avec les grandes catégories qui s'établissent sur les plateaux de télévision durant les « émeutes » de 2005. En quoi le statut d'« expert » de la banlieue attribué aux personnalités du rap est-il remis en question ? Par quels recours les acteurs de l'instance télévisuelle tendent-ils à nuancer et complexifier leurs représentations de la banlieue ?

LE STATUT D'« EXPERT DE LA BANLIEUE », UNE PLACE ACCEPTÉE PAR LES ACTEURS DU MONDE DU RAP ?

De part l'assignation médiatique du rap à la banlieue en tant qu'espace psychogéographique, et la singularité de la publicisation du rap fin 2005, nous avons observé la construction d'un statut médiatique : l'« expert ». Par définition, un expert médiatique est un individu venant apporter un point de vue respecté et légitimé par sa position sociale, sur les plateaux de télévision. Les personnalités du rap n'étant pourtant ni représentants d'associations de banlieues, ni rattachés à des groupes politiques de banlieue, ils sont pourtant érigés en « experts » de cet espace. Leur place est cependant ambiguë, car ils ne sont pas tout à fait profanes non plus, puisqu'ils sont légitimés par leur statut de « stars », comme nous l'avons vu précédemment. Or, c'est toute cette ambiguïté de leur statut qui possède certaines limites. On remarque tout d'abord que de nombreux acteurs acceptent aisément ce statut. Dans un premier cas, Disiz la Peste propose son analyse sur les « émeutes » de 2005 :

Disiz la Peste : « C'est un suicide social, et Chirac a dit un jour "Je n'admet pas la xénophobie mais je la comprend", moi je n'admet pas les actes de violence mais je les comprend. Et le problème c'est qu'on est en France, les gens sont habitués à la Révolution de 1789, quand on est pas content on s'exprime. Les vigneron, il y a je-sait-pas-combien-de-temps avaient saccagés tout une préfecture . C'est une question française, c'est pas une question d'immigré ou quoi que ce soit, en France c'est comme ça. Sauf que pour ces jeunes là, ils sont inutiles pour les gens, ils n'ont pas de boulots, ils n'ont rien, la seule façon qu'ils ont de s'exprimer, et je suis totalement contre parce que... [...] Mais pour la plupart des gens, des jeunes qui font ça, ce sont des actes instantanés, sans conscience politique, euh... voilà, avec l'adrénaline. [...] Il y a des degrés, vraiment, moi je pense qu'il faut vraiment faire attention quand on regarde ce genre de reportage, il y a des degrés. Il y a une minorité de gens qui sont stupides, bêtes, voyous pour aller jusqu'au criminel, et la majorité des gens qui sont des suiveurs, qui font ça... comme ça. »¹⁸¹

Il s'agit ici d'avancer des arguments sociaux, politiques et économiques. Disiz la Peste livre ici son « expertise » dans le sens où il propose un jugement sur les « émeutiers », et se permet de parler au nom « des gens qui font ça ». Pour un autre rappeur, Monsieur R, c'est le statut propre au rap qui donnerait la légitimité d'apporter une expertise :

Monsieur R : « Public Ennemy c'était le CNN des ghettos noirs américains, bah nous on se considère un peu comme des journalistes du ghetto et voilà. »¹⁸²

Le rappeur mentionne ici l'un des premiers groupes de rap américain *hardcore*, qui illustrait le penchant politisé du rap et contestataire. Monsieur R s'octroie le droit de parler au nom de tout les rappeurs (« nous on se considère »), sans pour autant prendre en compte la diversité des courants dans le monde du rap, contestataires ou non. Puis c'est la notion de « journaliste du ghetto » qui est avancée. Selon lui, les rappeurs auraient une place légitime pour rapporter des faits de banlieue. Ce serait une place de « porte-parole » que le rappeur tend à s'octroyer, ce qui l'amène par la suite à prendre un statut d'« expert ». Enfin, pour la rappeuse Lady Laistee, c'est le statut d'« exemple » qui est accepté :

Michel Denisot : « Est-ce que vous pensez que vous êtes un exemple pour beaucoup de filles de banlieue ?

Lady Laistee : Ben en tout cas j'espère, parce que finalement comme je l'ai dit tout à l'heure, ma vie c'est un combat. J'ai lutté pour être ici, pour faire mon chemin dans le milieu hip hop. Et j'espère que je suis pour elles un exemple. »¹⁸³

C'est d'une part sa représentativité des « filles de banlieue » qui est mise en avant, puis son exemplarité. La rappeuse est ainsi érigée en « modèle » à suivre, ce qui lui confère par conséquent une position d'« experte » de la banlieue, légitime à s'exprimer.

¹⁸¹2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ; 13/11/05 ; 18h 06min.

¹⁸²2976217.001 ; + clair : [émission du 26 novembre 2005] ; + clair ; Canal+ ; 26/11/05 ; 12h 52min.

¹⁸³3004074.001 ; [Lady Laistee, Kad et Olivier] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 03/01/06 ; 20h 15min.

En parallèle de ces acceptations du statut d'« expert », certains rappeurs remettent en cause la place qui leur est attribuée. De manière discrète tout d'abord, le rappeur Kool Shen commente sa propre « expertise » :

Kool Shen « Je voulais juste dire, on parlait d'égalité, enfin c'est Liberté Égalité Fraternité le slogan en France, pour l'égalité on demande souvent des solutions, moi j'ai pas la prétention d'en avoir mais il suffit juste d'un peu de bon sens : puisque c'est plus compliqué en banlieue, ben effectivement dans l'éducation, vous avez dit que c'est très important l'éducation, il faut peut-être envoyer les profs les plus expérimentés, les payer peut-être un peu plus cher parce que c'est beaucoup plus dur d'enseigner en banlieue, si il faut moins d'élèves par classes parce que à Neuilly ça marche avec 30 élèves par classe mais pas nous, il faudra faire 15 ; la police, il faut arrêter d'envoyer quelqu'un de Chateauroux, qui a 21 ans [...] ou de Dijon et qui débarque au milieu de la banlieue comme ça, non, mettons des flics expérimentés [...]. »¹⁸⁴

On remarque ici que bien que le rappeur livre une « expertise » et quelques axes de « solutions », il le fait sans prétentions (« moi j'ai pas la prétention ») et seulement avec du « bon sens ». On comprend dans ce cas précis que la position du rappeur est ambiguë. D'un côté ce dernier tend à proposer plusieurs axes de réflexions pour sortir d'une situation problématique, de l'autre il prévient que son « expertise » est simplement basée sur du bon sens, accessible à tous, ce qui remet en question son statut d'« expert » singulier. Pour d'autres acteurs, cette position est plus tranchée. Dans le cas d'Akhenaton, ce statut est remis en question :

Akhenaton : « Maintenant que ça va se calmer et redescendre, il va falloir que les hommes politiques aillent sur le terrain et discutent avec les gens. Moi je ne suis là pour me représenter moi-même, ma famille, mes proches. Les gens qui font un travail admirable dans les quartiers ce sont les gens qui sont dans les centres sociaux, les éducateurs qui gèrent les problèmes de délinquance, de toxicomanie, de famille jour après jour. Et ces gens là depuis cinq ans on leur retire tout les moyens de travailler. »¹⁸⁵

Le rappeur remet tout d'abord en cause sa prétendue représentativité. En effet, il déclare ne représenter que lui-même, sa famille et ses proches. Il ne prend pas la parole en prétendant représenter « la » banlieue ni « le » rap, sous leurs angles essentialisés. Deuxième constat, Akhenaton propose d'autres acteurs de la banlieue qui seraient légitimes à intervenir pour proposer des « expertises », comme les éducateurs sociaux. Ces derniers n'ayant cependant pas le statut de « star » et n'évoluant pas dans des structures de productions médiatiques comme les rappeurs, ils sont quasiment absents des plateaux des émissions de parole. La rare exception est Samir Mihi, éducateur en banlieue qui intervient dans plusieurs

¹⁸⁴2965241.001 ; [Azouz Begag, Kool Shen] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 10/11/05 ; 19h 46min.

¹⁸⁵2964410.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 13 novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 13/11/05 ; 23h 17min.

débats télévisés et en interview. La figure de l'éducateur est également mise en avant par le journaliste Olivier Cachin, spécialiste rap, interviewé :

Olivier Cachin : « Même si les rappeurs ont un vrai rôle à jouer, en même temps il faut être très prudent dans le sens où jamais ils n'auront ce rôle de fusible qu'on a voulu donner à certains grands frères ou éducateurs. Eux ils sont là pour décoder on va dire, expliquer peut-être à d'autres gens dans leurs textes ce qui s'est passé et les raisons de la colère. Mais c'est pas des extincteurs. »¹⁸⁶

Le journaliste propose ici de nuancer la légitimité du rap que l'instance télévisuelle tend à leur attribuer (« jamais ils n'auront ce rôle de fusible qu'on a voulu donner »). C'est une volonté de ne pas surinterpréter l'« impacte du rap sur les jeunes de banlieue », dont nous avions déjà mentionné l'ambiguïté.

Par ces différents degrés d'acceptation du statut d'« expert » de la banlieue, on perçoit toute la complexité de la mise en lumière du rap fin 2005. En parallèle, nous pouvons observer une complexité dans la considération de la banlieue qui se construit dans les émissions de parole en présence d'acteurs du rap.

LA BANLIEUE, CONSIDÉRÉE UNIQUEMENT SOUS L'ANGLE DU DRAMATIQUE ?

Si la banlieue, en tant qu'espace psycho-géographique, « métaphore, permettant de circonscrire et territorialiser les peurs sociales »¹⁸⁷, est un objet qui tend à être considéré essentiellement sous l'angle du dramatique et du spectaculaire à la télévision¹⁸⁸, on ne peut cependant pas ignorer certains comportements médiatiques ayant pour volonté de rétablir une image plus positive de cet espace. Pour Pierre Bourdieu, la télévision tend à produire du dramatique, du spectaculaire, et du sensationnel :

« Le principe de sélection, c'est la recherche du sensationnel, du spectaculaire. La télévision appelle à la dramatisation, au double sens: elle met en scène, en images, un événement et elle exagère l'importance, la gravité, et le caractère dramatique, tragique. »¹⁸⁹

¹⁸⁶Ibid., 23h 13min.

¹⁸⁷A. Fourcaut, « Pour en finir avec la banlieue », art cit, p. 105.

¹⁸⁸Christian Bachmann, *Mise en images d'une banlieue ordinaire : stigmatisations urbaines et stratégies de communication (1943-1997)*, Paris, Syros-Alternative, 1989, 140 p.

¹⁸⁹P. Bourdieu, *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, op. cit., p. 18.

On remarque en effet une sélection d'images qui répondent à ces critères lorsqu'il s'agit d'évoquer la banlieue dans les émissions de parole. Lors d'interviews d'acteurs du monde du rap, ces tendances se traduisent dans les échanges avec les animateurs :

Philippe Lefait : « Bams, euh... dans votre parcours à vous, il y a une enfance à Saint-Cloud côté HLM, [...] et HLM vous connaissez, banlieue difficile, enfin vous voyez bien ce que ça a pu être. »¹⁹⁰

Ici, « HLM » et « banlieue difficile » se conjuguent, pour alimenter l'image des banlieues à logements sociaux et problématiques, dans une perspective de dramatisation. Malgré ce phénomène, on remarque que certains acteurs du rap veulent apporter une image plus positive de la banlieue, moins dépréciative :

Thierry Ardisson : « [...] votre père était sénégalais, votre mère française aux yeux verts, et vous avez grandi à la cité des Épinettes. Mais la cité des Épinettes c'est comment alors ?

Disiz La Peste : Bah, c'est une cité comme les autres. Quand je dis ça c'est qu'il y a une petite minorité de voyous, une petite minorité de suiveurs, et la plupart des gens qui aspirent à vivre, qui travaillent, qui font des études, qui aspirent à bien vivre simplement quoi. »¹⁹¹

Comme nous l'avons relevé précédemment, certains textes du rappeur Disiz la Peste affichent clairement une volonté de transmettre une image positive de la banlieue, avec plus précisément le désir de dépasser les clichés véhiculés dans les médias. En plateau, le rappeur propose de dresser un paysage de la banlieue, entre une « minorité » d'individus problématiques, et une majorité (« la plupart ») d'individus *lambda*, « qui aspirent à bien vivre simplement ». Cette position est d'autant plus intéressante dans le contexte précis qui se déroule lors de cette émission. En effet, après le déclenchement des « émeutes » début novembre 2005, les confusions médiatiques et politiques entre la banlieue d'une part, et la violence systématique d'autre part, sont nombreuses. Ce comportement de la part du rappeur s'inscrit dans une démarche d'« éteindre l'incendie », pour prôner une image positive de la banlieue et ne pas alimenter les amalgames (un « danger », selon Laurent Delahousse, voir ci-dessous). On constate ce discours de la part de certains présentateurs :

Stéphane Bern : « Alors il y a aussi des choses positives dans...

Élisabeth Gigou : Mais bien entendu, écoutez !

¹⁹⁰2962435.001 ; Emmanuelle Haïm, Charles Dantzig, Bams, Kim Carnes, Minh Tran Huy ; Des mots de minuit ; France 2 ; 02h 41min.

¹⁹¹2963596.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 12 Novembre 2005] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 12/11/05 ; 23h 47min.

Doc Gynéco : Il y a des ouvriers, il y a la vie de la Nation...

SB : Il y a des gens qui bossent, évidemment. »¹⁹²

Laurent Delahousse : « Voilà Disiz, le danger c'est aussi d'oublier ? Qu'il y a des milliers et des milliers de gens dans les banlieues, qui font vivre cette banlieue ?

Disiz La Peste : C'est ça, la majorité des gens en banlieue aspirent à bien vivre, pour leurs enfants, pour tout le monde, voilà. Il faut le comprendre, chacun doit reconsiderer le pays dans lequel on est. »¹⁹³

Face au haussement de ton d'Élisabeth Gigou, députée de Seine-Saint-Denis et à l'intervention du rappeur Doc Gynéco, l'animateur Stéphane Bern défend lui aussi une vision méliorative de la banlieue. On remarque également que, comme dans l'extrait de la source précédente, c'est l'argument du travail qui est mis en avant. Pour Disiz la Peste, il s'agit de « gens qui aspirent à vivre, qui travaillent, qui font des études », et pour Doc Gynéco des « ouvriers ». Malgré les taux élevés de chômage dans certaines banlieues précarisées de France, il est paradoxal de constater cet argument des « gens qui travaillent » dans la bouche des rappeurs érigés en « experts de la banlieue ». En mettant en avant la figure du travailleur pour apporter une image positive de la banlieue, les rappeurs font ici un choix, qui peut se comprendre par la progressive stigmatisation médiatique de la figure du « chômeur » responsable de toutes les crises¹⁹⁴.

¹⁹²2962850.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 4 novembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 04/11/05 ; 19h 40min.

¹⁹³2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ; 13/11/05 ; 18h 39min.

¹⁹⁴Serge Paugam, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.

Conclusion

De 1987 à 2006, l'histoire du rap français à la télévision, et dans les émissions de parole plus précisément, est marquée par diverses continuités et ruptures. Notre étude, s'appuyant sur un corpus de documents audiovisuels, nous permet de distinguer les processus dans le temps, afin de mieux évaluer quantitativement et qualitativement l'histoire de la médiatisation du rap. Avec pour périodes-clés les « émeutes des banlieues » de 2005, on perçoit plusieurs dynamiques à l'œuvre, sur le temps court comme sur un temps relativement plus long. Nous avions décidé dans un premier temps d'étudier la publicisation du rap dans les émissions de parole, à travers le seul prisme de fin 2005, dans la perspective d'étudier un moment fort dans la confusion entre rap et banlieue à la télévision. Il nous est cependant vite apparu qu'ouvrir notre corpus autant que possible permettait d'évaluer plus pertinemment les dynamiques dans le temps, afin de constater en quoi cette période de fin 2005 était-elle si singulière, ou non. Si notre corpus manque peut-être de variété dans le choix des documents étudiés, c'est principalement pour nous permettre de cadrer un sujet précis, mais qui pourrait être ouvert avec une pluralité de sources diverses, permettant d'apporter d'autres éléments, ou d'en remettre en question.

C'est tout d'abord la paradoxale légitimité du rap dans les émissions de parole qui a retenu notre attention. Constatant une double tendance à l'œuvre dans l'histoire de la mise en scène médiatique du rap, nous avons, dans un premier temps, souhaité étudier comment se construisaient et évoluaient ces paradoxes. D'un côté, les personnalités de notre objet d'étude avaient tendance à être relativement marginalisés dans ces émissions, et porteurs d'altérité, ce qui construisait une image dépréciative ; et de l'autre, ces mêmes acteurs gagnaient une légitime croissante de prise de parole lorsqu'ils étaient invités à s'exprimer sur la banlieue, avec pour point d'orgue l'acquisition du statut d'« expert de la banlieue » fin 2005. Ces ambiguïtés, entre tendances à la marginalisation et à la légitimation, et entre tendance à considérer cette musique comme expérience esthétique et problème public, finissent par créer des décalages générationnels. À la fin 2005, lors des « émeutes », on assiste à une médiatisation paradoxale d'acteurs du monde du rap, selon l'expérience de chacun dans le milieu artistique et médiatique, mais qui révèle également des points communs et des continuités. Parmi ces continuités, on distingue que c'est essentiellement sous l'angle du

polémique et du dépréciatif que ces derniers sont invités à s'exprimer sur des plateaux d'émissions de parole. Par les choix de mises en situation et par la redondance de caricatures médiatiques, se crée ainsi l'image d'un rap polémique à l'écran, alimentant lui-même les caricatures. Cette construction d'une image, partielle, du rap à la télévision, se traduit également par le choix des personnalités invitées et médiatisées. C'est tout d'abord une poignée d'acteurs, non représentatifs de l'ensemble de la variété de la scène rap en France, qui est la plus médiatisée, sorte d'*« oligarchie de la parole »* légitime. En étudiant l'absence médiatique de certains acteurs, nous avons relevé des paradoxes et des ambiguïtés, puis l'analyse de cette médiatisation à la lumière des structures de production (labels et *majors*), nous ont permis de formuler des hypothèses quand aux présupposés militantismes des acteurs lors de leurs interventions. Le temps des « émeutes » de 2005 nous apparaît alors, de façon quantitative et qualitative, comme à la fois un temps de rupture par la singularité des discours tenus par ces « experts de la banlieue », mais également comme un temps de continuité qui consacre la réservation de la parole à un petit nombre d'acteurs insérés dans des structures de production influentes. Ambiguïtés de l'image télévisuelle du rap, construction d'un rap médiatiquement polémique, et restriction de la parole nous semblent être les facteurs primordiaux pour comprendre la légitimité paradoxale du monde du rap à la télévision qui s'établit fin 2005.

Dans la deuxième partie de notre travail de recherche, nous avons focalisé notre étude sur l'application des dispositifs des émissions de parole à la publicisation des acteurs du monde du rap. De l'idée que l'étude de différents dispositifs télévisuels permettait de comprendre les rapports sociaux-communicationnels entre les acteurs du rap et ceux de l'instance télévisuelle, nous avons ainsi souhaité dégager les divers processus à l'œuvre dans la médiatisation du rap. C'est tout d'abord la récurrence de la mise à l'agenda politico-médiatique du rap qui nous a paru important à souligner. Cette mise à l'agenda prend pour ciment les problématiques liées, ou pré-supposément liées, à la banlieue. On note ainsi que ces acteurs sont à plusieurs reprises, selon les contextes, invités à s'exprimer sur les « dérives de l'islam » en banlieue, puis sur la « violence des jeunes-de-banlieue », ou encore sur les « scandale des tournantes » une fois de plus attribuées aux banlieues. Par cette mise à l'agenda, les dispositifs médiatiques tendent à attribuer aux acteurs du rap la place de témoin, ou de responsable, selon les cas. La période de fin 2005, qui est marquée par des événements

importants pour certains individus, de certains quartiers, de certaines banlieues de France, perpétue cette ambiguïté dans la place qu'occupe la figure du rappeur. Il est mis d'une part en lumière en tant que témoin et de l'autre en tant que responsable par les dispositifs des émissions de parole. Nous avons ensuite souhaité étudier les processus de qualification et de disqualification de ces acteurs par les dispositifs des émissions, afin d'évaluer les critères de légitimation et de dévalorisation de la parole. On constate que le principal, et semble-t-il suffisant, argument de légitimation des acteurs du rap pour s'exprimer sur les « émeutes » de 2005 soit leur statut de « star », de célébrité publique, de produits commerciaux. Pour ce qui est de la disqualification des discours des personnalités du rap, on remarque que celle-ci passe par les dispositifs verbaux, lors d'échanges entre acteurs sur les plateaux de télévision, mais également par des dispositifs visuels, que le format des émissions télévisées permet. Entre qualification et disqualification des idées par l'instance télévisuelle, les comportements des acteurs de notre étude sont multiples, et nous ont révélé plusieurs postures de production de comportements, attendus ou non. Enfin, dans une démarche comparative, il nous a semblé intéressant d'étudier la singularité des dispositifs des émissions de parole appliqués à ces personnalités. Pendant les « émeutes des banlieues », notre corpus nous a permis d'identifier deux types d'acteurs invités à s'exprimer sur les même plateaux que nos individus initiaux : les acteurs du monde politique, et les acteurs du monde artistique (n'appartenant pas au monde du rap). On détermine ainsi une volonté de mise en conflit entre les rappeurs et les politiques par les dispositifs médiatiques, et un décalage dans la considération des propos et sous-entendus des questions, entre les rappeurs et les autres artistes. La mise à l'agenda politico-médiatique du rap, l'application de dispositifs télévisuels de qualification et de disqualification, et la singularité de la mise en scène du rap dans le débat public nous semblent être trois facteurs essentiels pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la mise en visibilité médiatique du rap fin 2005.

Enfin, nous avons souhaité étudier le rapport qu'entretiennent le monde du rap et l'instance télévisuelle, vis-à-vis de la banlieue en tant qu'espace psycho-géographique. Nous avons constaté que l'amalgame entre rap et banlieue, qui s'opère d'une part dans les médias, de l'autre dans les productions artistiques des rappeurs, alimente les représentations médiatiques dépréciatives du rap, calquées sur celles de la banlieue. Il nous a tout d'abord semblé intéressant d'étudier l'évolution des enjeux de ce rapprochement entre rap et banlieue,

d'un point de vue quantitatif puis qualitatif. On remarque ainsi que la récurrence de l'amalgame ne semble pas suivre les périodes d'« émeutes en banlieue » précédant celle de 2005. Le temps de novembre-décembre 2005 se caractérise par une singularité quantitative dans le phénomène de confusion entre rap et banlieue. Qualitativement, ensuite, il nous est apparu que les concept de « rap » et de « banlieue », lors des « émeutes », se retrouvent facilement essentialisés sur les plateaux d'émissions de parole. Ces essentialisations, mettant de côté les multiples nuances socio-géographiques de « la » banlieue, ou la diversité des courants et des discours dans « le » rap, participent à la création de représentations médiatiques communes. Lors des « émeutes des banlieues » de 2005, le traitement médiatique des événements et l'amalgame au monde du rap tend à cristalliser les représentations désormais communément admises. Il nous a finalement semblé nécessaire, dans un dernier chapitre, d'étudier les limites de ces représentations médiatiques, observables dans notre corpus d'émissions de parole. En effet, si l'on a dégagé quelques grandes lignes des phénomènes qui nous ont intéressé dans ce travail de recherche, nous avons constaté plusieurs points venant nuancer nos conclusions. D'une part, bien que l'instance télévisuelle tende à attribuer aux rappeurs un statut d'« expert de la banlieue », on note que l'acceptation de ce statut, par les acteurs concernés, n'est pas inévitable et est en réalité sujet à des tensions. D'autre part, on remarque aussi que la construction d'un répertoire « balianophobe » par les acteurs de l'instance télévisuelle n'est pas absolu, et ce schéma doit être nuancé pour mettre en lumière les tensions entre les différentes catégories de représentations qui prennent place sur les plateaux d'émissions de parole. Le temps des « émeutes », à la télévision, est bien un temps complexe, marqué par une diversité de nuances qu'il nous a paru nécessaire d'apporter.

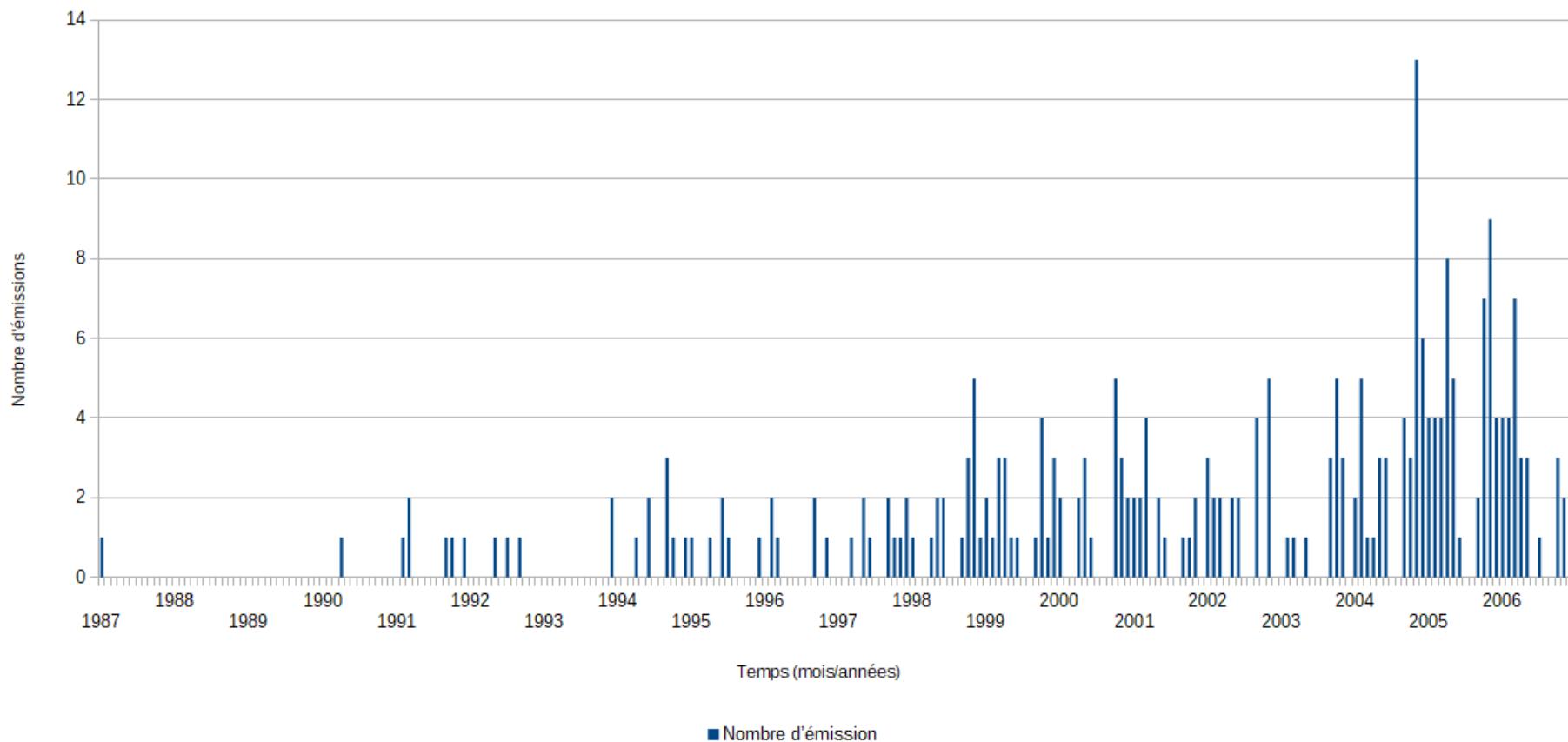
En somme, si notre travail nous a offert la possibilité d'étudier, à travers un corpus de documents clairement délimité, un moment précis de la médiatisation du rap, nous avons étudié cet événement à la lumière d'une histoire relativement plus longue (du point de vue du temps médiatique). Ainsi, par la mise en lumière de différents processus, le temps des « émeutes des banlieues » de 2005 nous apparaît comme un prisme d'observation de ruptures et de continuités dans l'histoire de la publicisation du monde du rap. Notre travail a cependant des limites : d'une part, une ouverture de notre corpus à d'autres sources de médias nous aurait permis de dresser un tableau plus complet et plus précis de la mise en scène médiatique du rap (archives de presse écrite, de radio, cinématographiques, etc.), d'autre part nous

aurions pu l'ouvrir à d'autres types d'émissions de télévision afin d'étudier ces phénomènes dans des programmes de divertissement, ou des journaux télévisés par exemple. Enfin, si ce travail peut permettre d'apporter quelques axes de réflexion sur l'histoire du rap français, les ouvertures possibles sont nombreuses : comment se construit et évolue la mémoire des « émeutes » de 2005 dans le monde du rap français, et qu'en est-il de la mémoire de la médiatisation qui en a été faite ? Quels autres médias construisent des représentations du monde du rap en France ? Quelle place prend le temps médiatique de fin 2005 dans le processus de construction de « la » télévision comme « ennemie » de certains rappeurs, et en tant qu' « organe de propagande d'un pouvoir illégitime » qu'on retrouve dans certains textes de rap ?

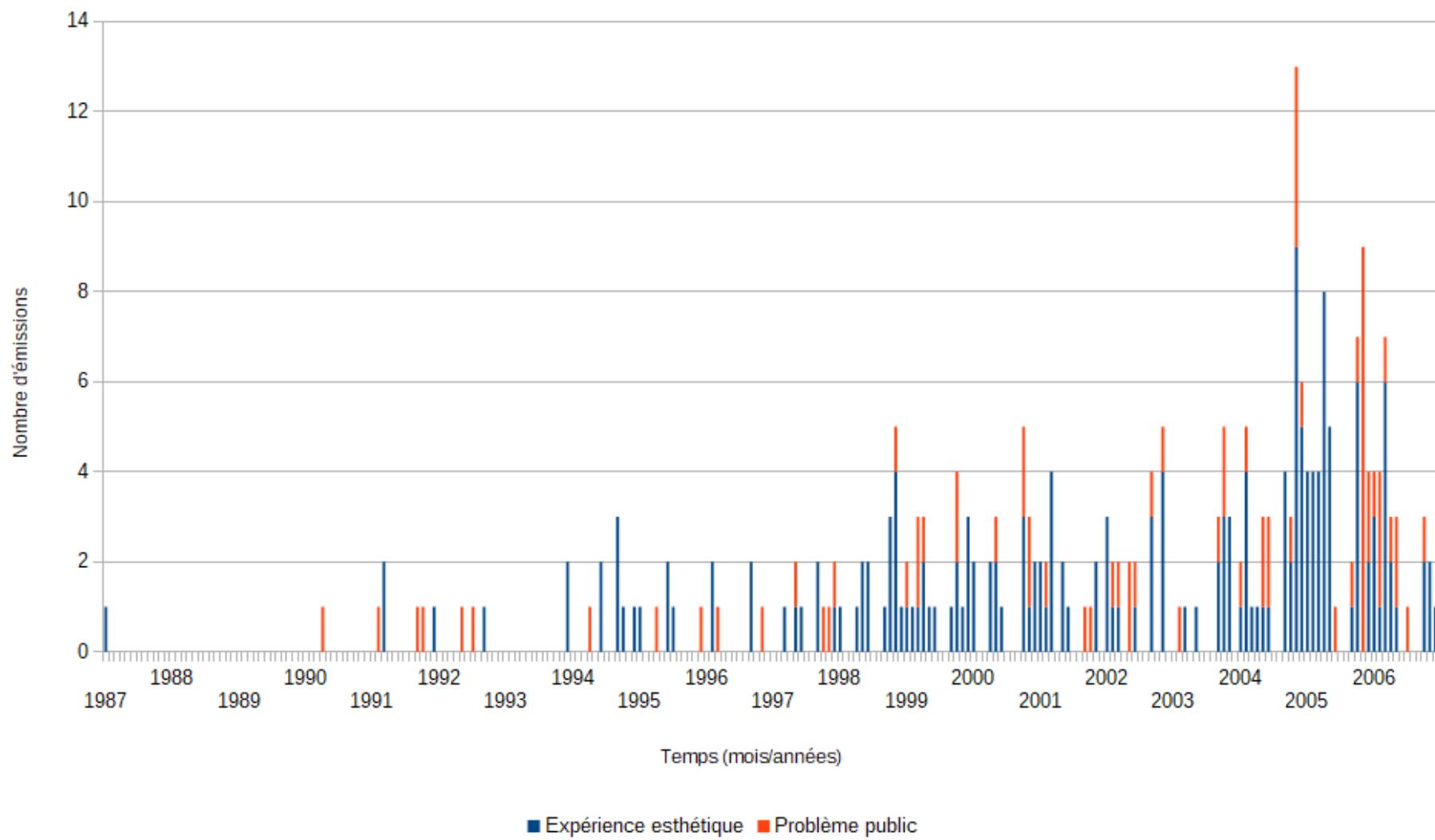
Table des annexes

<u>Annexe 1 : Evolution quantitative de la médiatisation du rap dans les émissions de parole télévisées, de 1987 à 2006 (Inathèque).....</u>	89
<u>Annexe 2 : Dimension associée au rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque).....</u>	90
<u>Annexe 3 : Activité des acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque).....</u>	91
<u>Annexe 4 : Proportion des activités des acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque).....</u>	92
<u>Annexe 5 : Sujets de discussion auxquels participent les acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque).....</u>	93
<u>Annexe 6 : Evolution de la diversité des acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque).....</u>	94
<u>Annexe 7 : Nombre de passages des personnalités ou groupes de rap dans les émissions de parole de 1987 à 2006 (Inathèque).....</u>	95
<u>Annexe 8 : Parcours des acteurs du monde du rap les plus médiatisées dans des émissions de parole (Inathèque)</u>	96
<u>Annexe 9 : Evolution de l'amalgame entre rap et banlieue dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque).....</u>	97

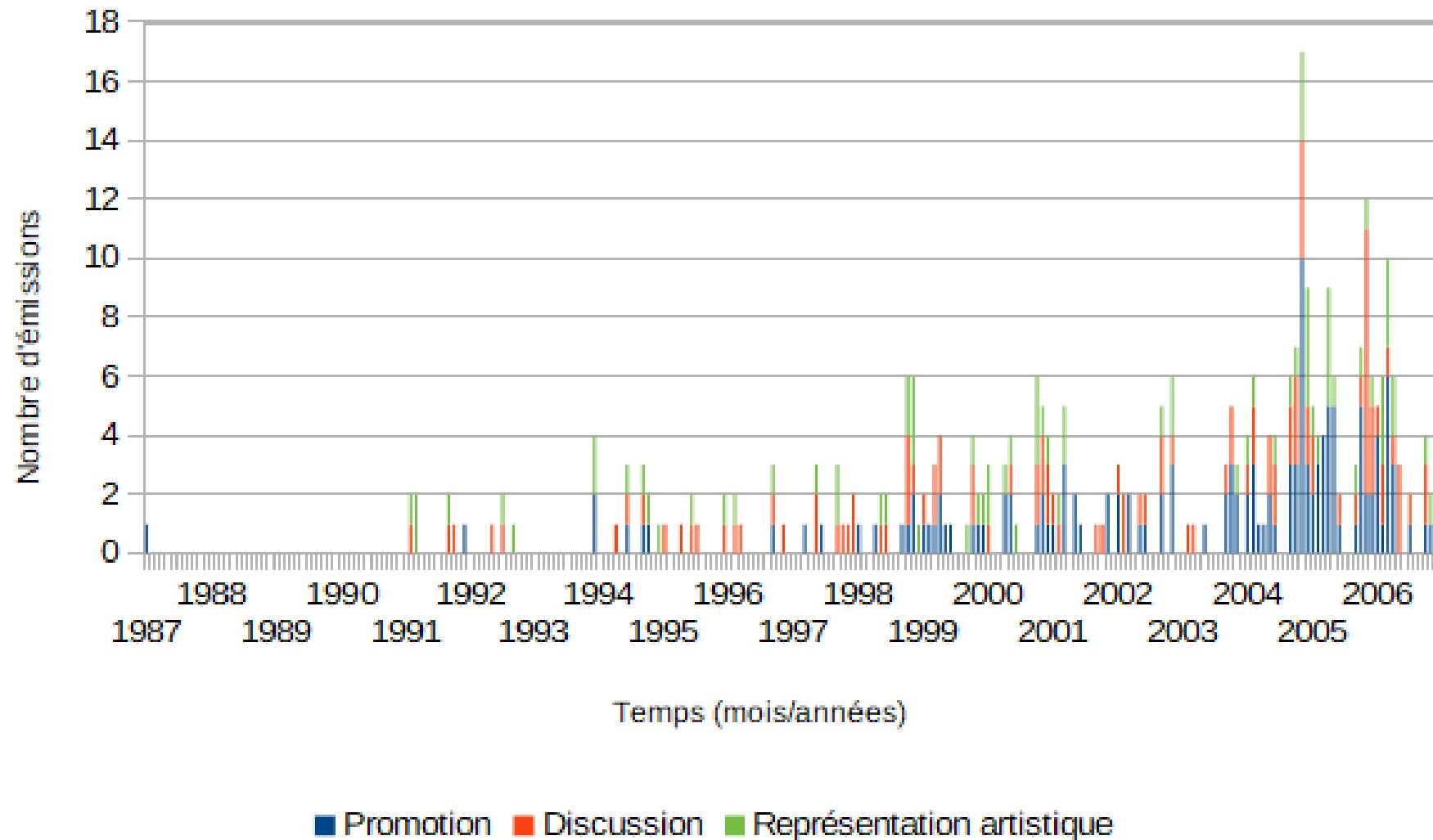
**Annexe 1 : Evolution quantitative de la médiatisation du rap dans les émissions de parole télévisées, de 1987 à 2006
(Inathèque)**



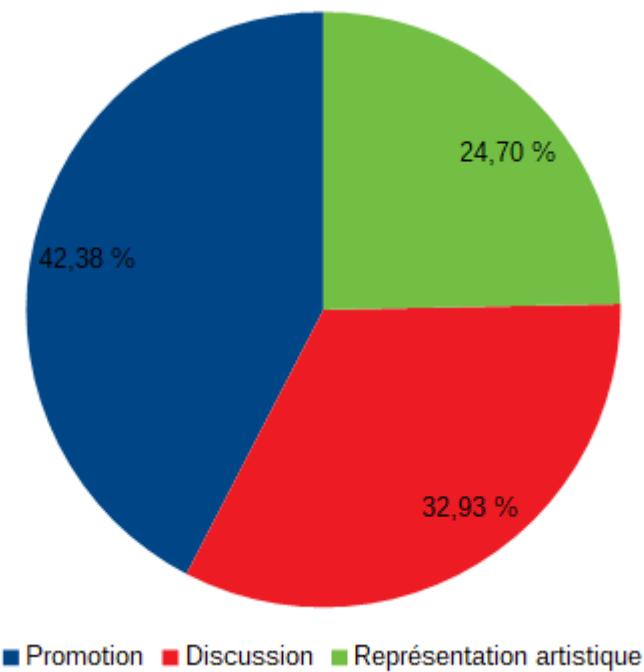
Annexe 2 : Dimension associée au rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque)



Annexe 3 : Activité des acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque)



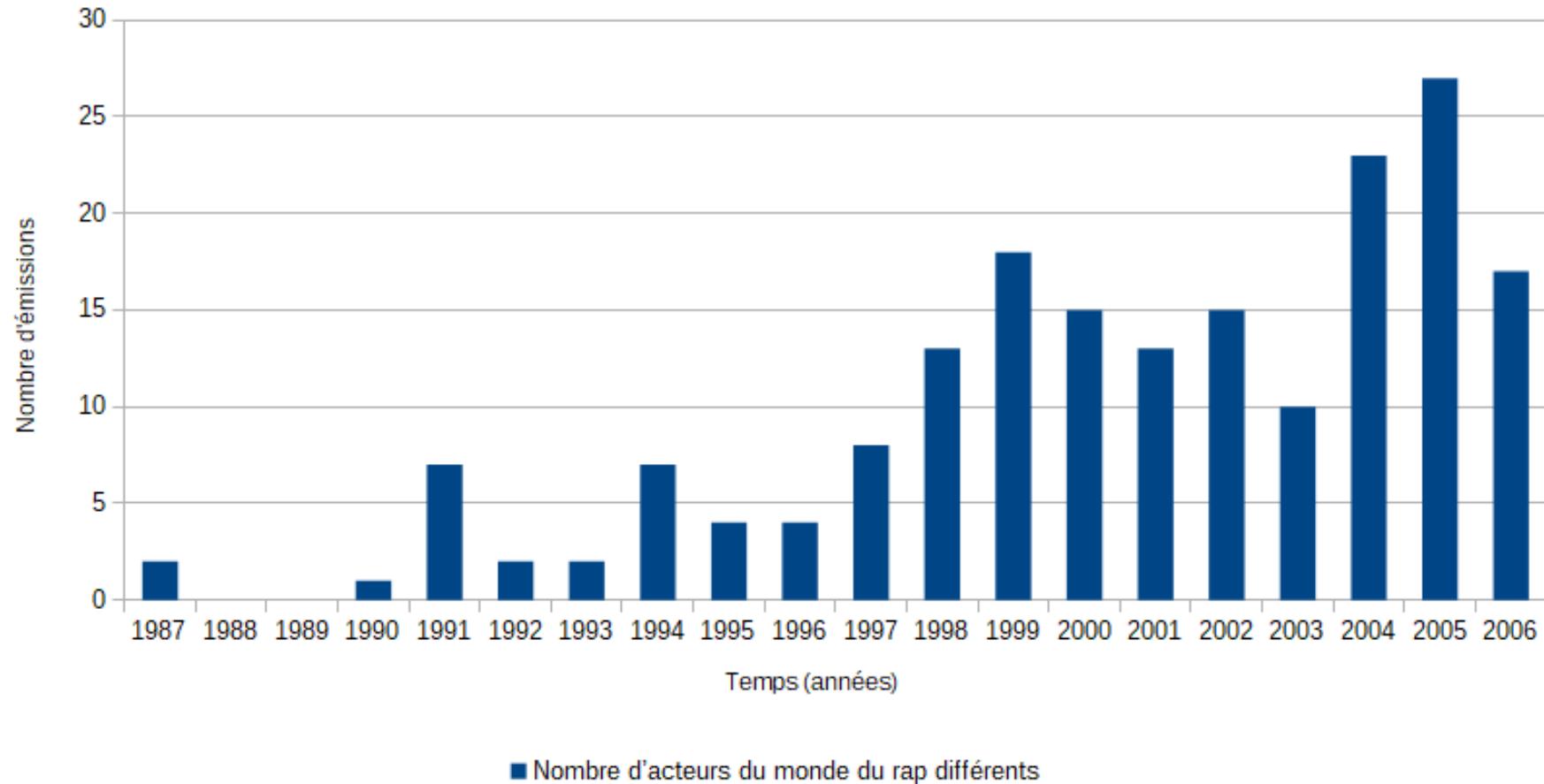
**Annexe 4 : Proportion des activités des acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006
(Inathèque)**



Annexe 5 : Sujets de discussion auxquels participent les acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque)

Thème de discussion	Total nombre d'émissions	Pourcentage
Agression	1	0,72
Antisémitisme	1	0,72
Sport	2	1,43
Carrière	23	16,55
Musique	27	19,42
Religion	9	6,47
Violence en banlieue	25	17,98
Mauvaise réputation du rap	26	18,7
Censure	3	2,16
Création d'entreprise	1	0,72
Aspects positifs de la banlieue	3	2,16
Politique	6	4,32
Jeunesse	5	3,6
Racisme	1	0,72
Tag	1	0,72
Intégration	4	2,88
Verlan	1	0,72

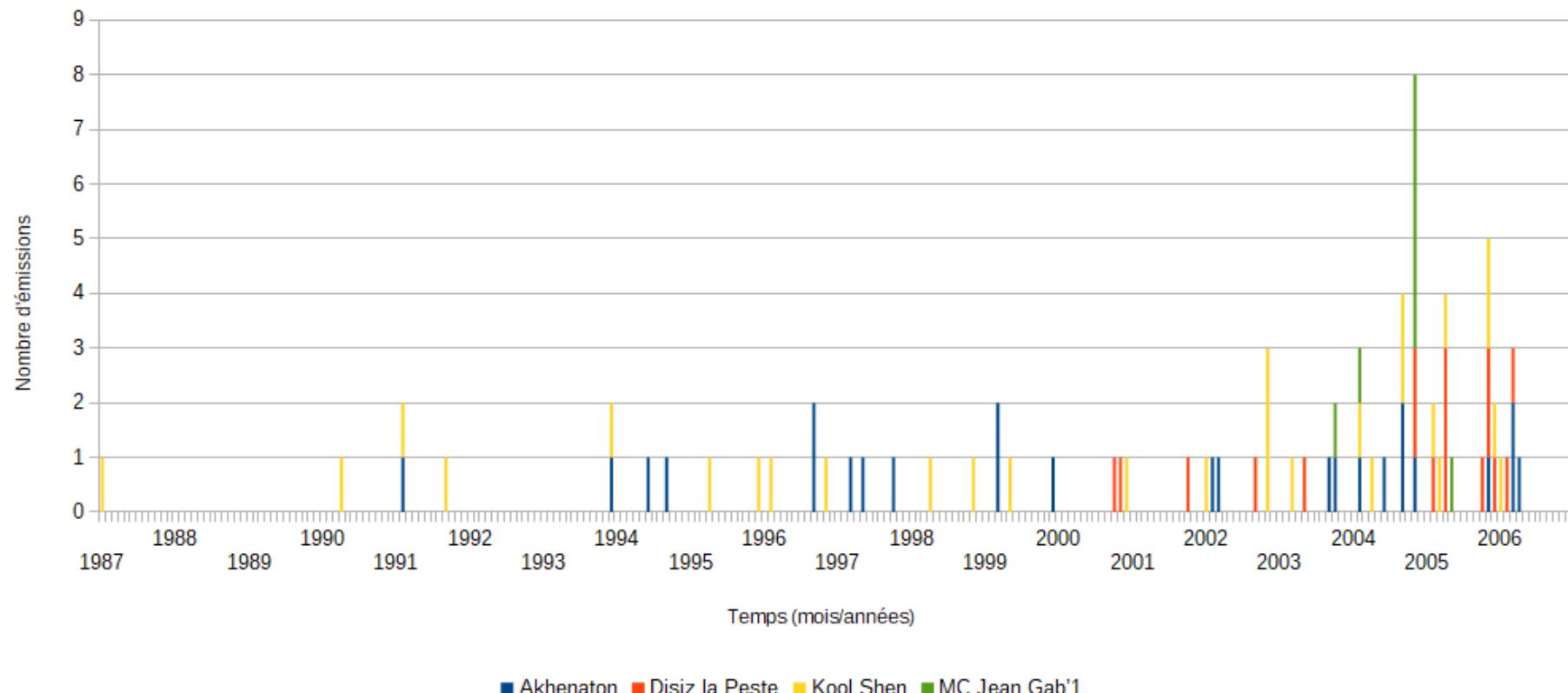
**Annexe 6 : Evolution de la diversité des acteurs du monde du rap dans les émissions de parole, de 1987 à 2006
(Inathèque)**



Annexe 7 : Nombre de passages des personnalités ou groupes de rap dans les émissions de parole de 1987 à 2006 (Inathèque)

Personnalité ou groupe	Nombre de passages						
113	2	DJ Miss Ill	2	Lionel D	1	Rost	1
Abdal Malik	5	Doc Gyneco	8	Lord Kossity	2	Ruffneck Smala	1
Akhenaton	9	Doudou Masta	1	Manau	2	Sai'an Supa Crew	5
Alibi Montana	2	Fabe	2	Manu Key	1	Salif	1
Alliance Ethnik	1	Faf Larage	1	Matt	2	Saliha	1
Arco et Mystic	1	Fonky-Family	1	MC Jean Gab'1	8	Sat	2
Arsenik	1	Fred Musa	2	MC Solaar	14	Scred Connexion	1
Assassin	2	Générations88	1	Melaaz	1	Sear	2
ATK	1	Grand Corps Malade	1	Ménélik	3	Secteur Ä	1
Babbar	1	Hamé	1	Menzo	1	Shurik'n	1
Bams	4	IAM	16	Ministère Amer	1	Sidney	1
Benny B	1	Joey Starr	12	Monsieur R	7	Sinik	4
Booba	1	K-Maro	1	Nadya	1	Soon E MC	1
Bouga	1	K-Mel	3	Neg' Marrons	1	Soprano	1
CMP	1	Kamnouze	1	NTM	12	Sté Stausz	3
Crazy B	1	KDD	1	Octobre Rouge	1	STK	2
Dad PPDA	1	Kenzy	1	Olivier Cachin	7	Stomy Bugsy	9
Daddo	1	Kery James	6	Oxmo Puccino	6	Sully Sefil	1
Daddy Lord-C	1	Kool Shen	17	Pascal Negre	1	Sydney	1
Dee Nasty	1	La Brigade	3	Passi	12	Tepa	1
Def Bond	1	La clinique	1	Pit Baccardi	1	Troisième-Oeil	2
Diam's	13	La Rumeur	3	Princess Anies	3	TTC	2
Disiz la Peste	17	Lââm	2	Rim'K	3	Unda Voice	1
DJ Cut Killer	1	Lady Laistee	10	Rocé	2	Zebda	1
DJ Dee Nasty	2	Laurent Bouneau	2	Roll K	4	Zoxea	4
DJ Mehdi	1	Les sales gosses	1	Rootsmeg	1		

Annexe 8 : Parcours des acteurs du monde du rap les plus médiatisées dans des émissions de parole (Inathèque)



Annexe 9 : Evolution de l'amalgame entre rap et banlieue dans les émissions de parole, de 1987 à 2006 (Inathèque)

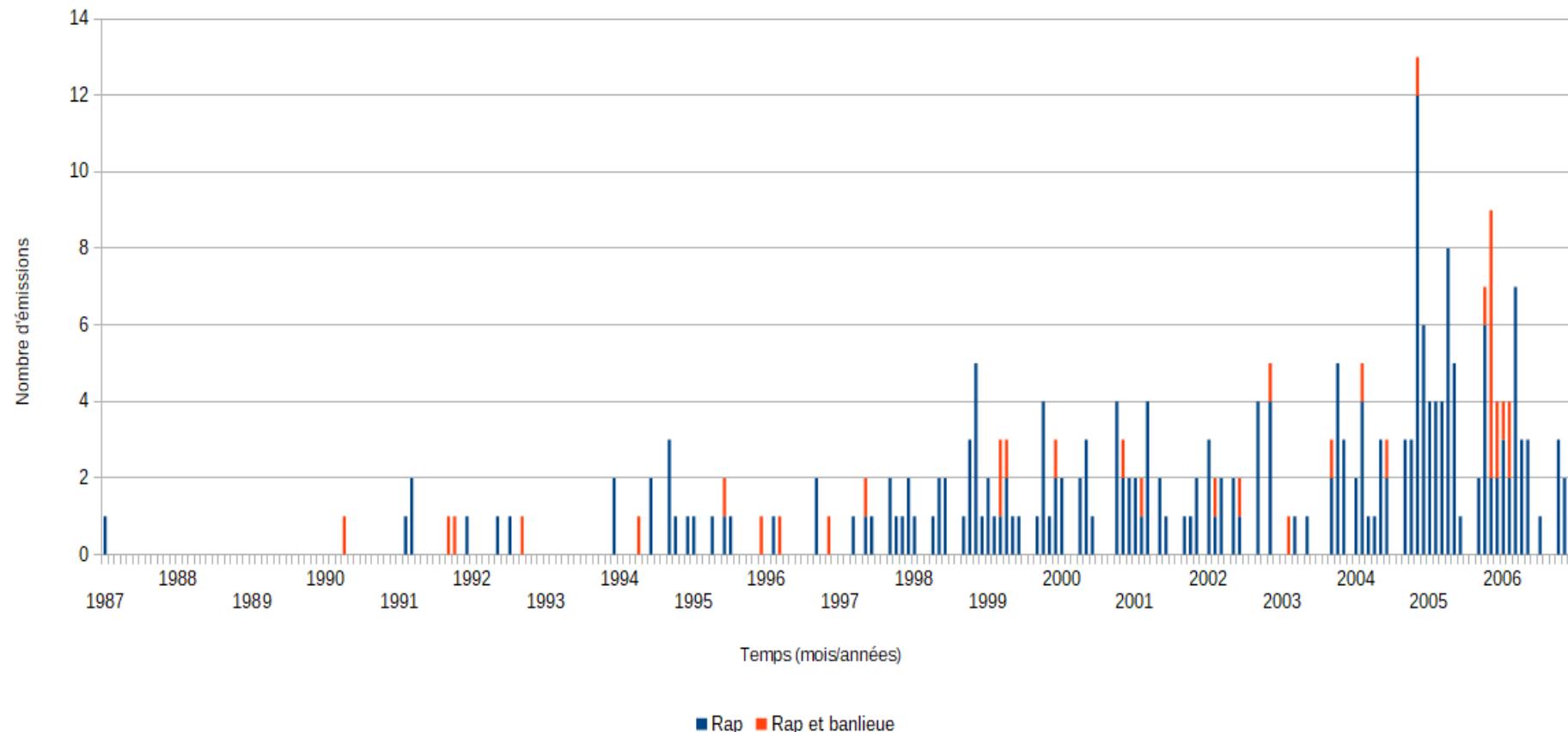


Table des illustrations (dans le texte)

<u>Illustration 1: Disiz la Peste. Edition spéciale, M6, 13/11/05, 18h 06min.....</u>	25
<u>Illustration 2: Stomy Bugsy (à gauche), Disiz la Peste (à droite). Tout le monde en parle, France 2, 12/11/05, 00h 17min.....</u>	25
<u>Illustration 3: "La vache, Jeanne Moreau elle est superbe comme dit Sébastien". On ne peut pas plaire à tout le monde, France 3, 27/11/05, 23h 19min.....</u>	29
<u>Illustration 4: « Il a changé Doc Gynéco, où est l'ancien Doc Gynéco ? ». 2962850.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 4 novembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 04/11/05 ; 19h 32min.....</u>	54
<u>Illustration 5: Séquence bandeaux SMS n°1. 2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h 21min.....</u>	54
<u>Illustration 6: Séquence bandeaux SMS n°2. 2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h25min.....</u>	54
<u>Illustration 7: Laurent Baffie "contrôle" les papiers de Disiz la Peste. 2963596.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 12 Novembre 2005] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 12/11/05 ; 23h 55min.....</u>	58
<u>Illustration 8: Disiz la Peste avec un T-shirt à l'effigie de Malcolm X et Martin Luther King. 2983454.001 ; Passé colonial : crise d'identité à la française ?; Ripostes ; France 5 ; 11/12/05 ; 18h 26min.....</u>	58
<u>Illustration 9: Monsieur R avec le maillot de l'équipe de France de football. 2974376.001 ;On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; 23h 16min.....</u>	58
<u>Illustration 10: Disiz la Peste en djellaba. 1842990.001 ;Les arabes, l'islam et nous ; Culture et dépendances ; France 3 ; 31/10/01 ; 23h 28min.....</u>	58
<u>Illustration 11: Plans serrés sur Disiz la Peste. 2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ; 13/11/05.....</u>	70

Sources

Les sources, classées chronologiquement dans l'ordre croissant, sont présentées selon la typologie de l'INA, et selon le modèle suivant :

ID Notice ; Titre propre ; Titre collection ; Chaîne de diffusion ; Date de diffusion [JJ/MM/AA] ; avec [nom de la/les personnalité(e.s) du monde du rap présente(s) dans l'émission]

Les sources en **gras** sont celles ayant pour date de diffusion le temps des « émeutes des banlieues » de 2005.

VDA11029718_00 ; Rapido : rushes : [émission du 1 janvier 1987] ; Rapido : rushes ; TF1 ; 01/01/87 ; avec NTM, Assassin

CAB08003221 ; Envoyé spécial : émission du 19 avril 1990 ; Envoyé spécial ; Antenne 2 ; 19/04/90 ; avec NTM

CPA91002433; [le rap] ; Ciel mon mardi ; TF1 ; 05/02/91 ; ave IAM, MC Solaar, Lionel D, NTM

CPC91006444 ; [l'espace] ; Objectif Tintin ; FR3 ; 06/03/91 ; avec Benny B

CPC91006927 ; Rencontres : émission du 23 Mars 1991 ; Rencontres ; FR3 ; 23/03/91 ; avec Lionel D

CPB91012025 ; [Jacques Verges] ; Double jeu ; Antenne 2 ; 21/09/91 ; avec NTM

CPB91012457_00 ; Direct : [émission du 9 octobre 1991] ; Direct ; Antenne 2 : 09/10/91 ; avec Assassin

CPC91014526 ; [Indochine] ; Une pêche d'enfer ; FR3 ; 11/12/91 ; avec Aliby

CPC92004308 ; Parlons franc : la langue française est-elle menacée ?; La marche du siècle ; FR3 ; 20/05/92 ; avec MC Solaar

CPB92006346 ; Le Giga des Potes ; Giga ; Antenne 2 ; 14/07/92 ; avec MC Solaar

CPA92010928 ; [la violence au collège CHENIER de Mantes la Jolie] ; MEA CULPA ; TF1 ; 17/09/92 ; avec STK

CPB93012755 ; [Jérôme DESCHAMPS ; les tables royales] ; Le cercle de minuit ; France 2 ; 07/12/93 ; avec IAM

CPB93012473 ; Le cercle de minuit : émission du 15 décembre 1993 ; Le cercle de minuit ; France 2 ; 15/12/93 ; avec NTM

CPC94003116 ; Le rap : bras d'honneur des banlieues ou poésie des cités ? ; Français si vous parliez ; France 3 ; 14/04/94 ; avec Alliance Ethnik, Sear, Soon E MC

CPB94005459 ; Autant en emporte le temps : émission du 18 juin 1994 ; Autant en emporte le temps ; France 2 ; 18/06/94 ; avec IAM

CPB94005753 ; Nuit de la Saint Jean ; Le cercle de minuit ; France 2 ; 23/06/94 ; avec Dee Nasty

CAB94049299 ; Envoyé spécial : émission du 22 septembre 1994 ; Envoyé spécial ; France 2 ; 22/09/94 ; avec IAM

CPC94008109 ; 1989 : Mc Solaar ; Passions de jeunesse : qu'avez vous fait de vos vingt ans ? ; FR3 ; 23/09/94 ; avec MC Solaar

CPB94007919 ; [l'école] ; CHELA OUATE ; France 2 ; 24/09/94 ; avec Dee Nasty

CPB94008205 ; MC Solaar Paco Rabanne ; Studio Gabriel magazine ; France 2 ; 03/10/94 ; avec MC Solaar

CPB94009553 ; Téléthon passion ; ; France 2 ; 03/12/94 ; avec Saliha
5697.001 ; MC Solaar ; Passions de jeunesse : qu'avez vous fait de vos vingt ans ;
France 3 ; 19/01/95 ; avec MC Solaar
52658.001 ; Purs et durs ; Fanzine pur magazine ; M6 ; 26/04/95 ; avec NTM
70502.001 ; Images de banlieues ; Le cercle de minuit ; France 2 ; 05/06/95 ; avec Sté
Stausz
75880.001 ; Au nom de la musique : l'esprit rock aujourd'hui et demain ; Ca se
discute ; France 2 ; 20/06/95 ; avec Ministère A.M.E.R.
92527.001 ; MC Solaar ; Le meilleur de Fréquenstar ; M6 ; 13/07/95 ; avec MC Solaar
193219.001 ; [La paix dans les banlieues françaises] ; Le cercle de minuit ; France 2 ;
28/12/95 ; avec NTM
226399.005 ; Nulle part ailleurs. 2ème partie : [émission du 5 février 1996] ; Nulle
part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 05/02/96 ; avec NTM
229500.001 ; Sylvie Germain ; Le cercle de minuit ; France 2 ; 15/02/96 ; avec Melaaz
248661.017 ; Bouge de la ; Défi ; La Cinquième ; 08/03/96 ; avec Doudou Masta
390354.001 ; I am ; Fréquenstar ; M6 ; 06/09/96 ; avec IAM
404169.005 ; Eliane de Latour ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 16/09/96 ;
avec IAM
451778.001 ; Le monde de Léa : [émission du 19 Novembre 1996] ; Le monde de
Léa ; TF1 ; 19/11/96 ; avec NTM
545304.005 ; IAM ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 19/03/97 ; avec IAM
572318.001 ; Rap techno reggae cette culture hip hop qui fait bouger la France ; La
marche du siècle ; France 3 ; 07/05/97 ; avec Ménélik, Fabe, Olivier Cachin
587728.001 ; Je rappe je suis : cultures urbaines ; Le cercle de minuit ; France 2 ;
28/05/97 ; avec IAM, Arco et Mystic, Rootsmeeg
611164.005 ; MC Solaar ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 18/06/97 ; avec
MC Solaar
664732.005 ; Zoe Valdes ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 03/09/97 ; avec
Doc Gynéco
672561.001 ; Claude Nougaro ; Toujours l'heure ; France 2 ; 26/09/97 ; avec Ménélik
677769.001 ; IAM ; Toujours l'heure ; France 2 ; 01/10/97 ; avec IAM
709986.071 ; Les adolescents sont ils de plus en plus vulnérables ; Ca se discute ;
France 2 ; 19/11/97 ; avec Ménélik
729324.005 ; Spécial tirage au sort coupe du monde 1998 ; Nulle part ailleurs 2ème
partie ; Canal+ ; 04/12/97 ; avec Doc Gynéco
746663.001 ; Foutez la paix aux jeunes ; Du fer dans les épinards ; France 2 ;
27/12/97 ; avec La Brigade
758153.007 ; Mc Solaar ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 05/01/98 ; avec
MC Solaar
838626.002 ; NTM Jamais de romanesque ; ; Canal+ ; 20/04/98 ; avec NTM
831819.001 ; MC Solaar ; Les grands entretiens du cercle ; France 2 ; 05/05/98 ; avec
MC Solaar
849986.004 ; Harvey Weinstein ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 20/05/98 ;
avec Doc Gynéco, Passi, Stomy Bugsy
868756.001 ; Secteur A à l'Olympia ; Fête de la liberté ; France 2 ; 19/06/98 ; avec
Secteur Ä
869780.001 ; Y a pas une vie après la télé ; Du fer dans les épinards ; France 2 ;
27/06/98 ; avec La Brigade

- 938071.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 19 Septembre 1998] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 19/09/98 ; avec Manau
- 959341.002 ; Alain Delon ; Stéphane Freiss ; Vivement dimanche ; France 2 ; 04/10/98 ; avec Stomy Bugsy
- 955530.001 ; Rencontre des cultures urbaines ; Le cercle ; France 2 ; 21/10/98 ; avec Bams, Ruffneck Smala
- 969589.003 ; Mc Solaar et Claude Allègre ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 27/10/98 ; avec MC Solaar
- 970015.001 ; Y'a pas photo : [émission du 2 Novembre 1998] ; Y'a pas photo ; TF1 ; 02/11/98 ; avec Manau
- 973721.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 28 octobre 1998] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 04/11/98 ; avec Sté Stausz
- 971221.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 7 Novembre 1998] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 07/11/98 ; avec Sté Stauze, ATK
- 971319.001 ; Bernard Tapie ; Claude Lelouch ; Doc Gynéco ; Vivement dimanche prochain ; France 2 ; 08/11/98 ; avec Doc Gynéco
- 985589.003 ; NTM ; Enki Bilal ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 16/11/98 ; avec NTM
- 1006155.007 ; En juin, ça sera bien : [émission du 23 décembre 1998] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 23/12/98 ; avec Fabe
- 1021427.001 ; Rappeurs businessmen ; Un autre journal ; Canal+ ; 05/01/99 ; avec CMP
- 1026022.005 ; En juin, ça sera bien : [émission du 13 janvier 1999] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 13/01/99 ; avec K-Mel, Crazy B
- 1041185.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 10 février 1999] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 10/02/99 ; avec Sat, Menzo
- 1067163.004 ; Le vrai journal : [émission du 7 Mars 1999] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 07/03/99 ; avec Akhenaton
- 1069426.004 ; Spéciale cité : Marseille ; Le vrai journal ; Canal+ ; 14/03/99 ; avec Akhenaton, Ärsenik
- 1075844.002 ; Doc Gynéco ; Nulle part ailleurs 1ère partie ; Canal+ ; 22/03/99 ; avec Doc Gynéco
- 1079299.001 ; Les enfants de banlieue : mythe ou réalité ; D'un monde à l'autre ; France 2 ; 05/04/99 ; avec Oxmo Puccino, Zebda
- 1078777.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 7 avril 1999] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 07/04/99 ; avec Oxmo Puccino, Fred Musa, Laurent Bouneau
- 1088033.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 21 avril 1999] ; En juin, ça sera bien ; 21/04/99 ; avec Troisième-Œil
- 1126744.002 ; Kool Shen ; Zoxea ; Nulle part ailleurs 1ère partie ; Canal+ ; 24/05/99 ; avec Kool Shen, Zoxea
- 1119406.011 ; En juin, ça sera bien : [émission du 2 juin 1999] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 02.06/99 ; avec Joey Starr
- 1215646.001 ; En direct de Marseille ; Prise directe ; France 3 ; 30/09/99 ; avec Fonky Family, Troisième-Œil
- 1229487.004 ; Le vrai journal : [émission du 3 Octobre 1999] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 03/10/99 ; avec Doc Gynéco, Kenzy
- 1228951.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 13 octobre 1999] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 13/10/99 ; avec Daddy Lord-C

1240692.006 ; Jules Edouard Moustic, Victor Antoine d'Avila Latourette, K-Mel ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 21/10/99 ; avec K-Mel

1239839.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 27 octobre 1999] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 27/10/99 ; avec La Brigade

1254712.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 24 novembre 1999] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 24/11/99 ; avec 113

1270586.001 ; Michel Leeb ; Vivement dimanche ; France 2 ; 05/12/99 ; avec Lââm

1288401.006 ; Corinne Cobson, Passi ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 23/12/99 ; avec Passi

1293809.004 ; Le vrai journal best of : [émission du 26 décembre 1999] ; Le vrai journal. Le vrai journal best of ; Canal+ ; 26/12/99 ; avec Akhenaton

1294446.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 5 janvier 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 05/01/00 ; avec Zoxea

1310946.001 ; La violence à l'école ; Prise directe ; France 3 ; 27/01/00 ; avec Lady Laistee

1377745.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 5 Avril 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 05/04/00 ; avec La Clinique, Matt, Def Bond

1386174.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 12 Avril 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 12/04/00 ; avec Neg' Marrons

1409340.006 ; Mira Sorvino ; Rocco Siffredi ; Nathalie Garçon ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 16/05/00 ; avec Saïan Supa Crew

1409470.006 ; Bernard Giraudeau ; Bernard Rapp ; Bernard Tapie ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 17/05/00 ; avec Stomy Bugsy

1414806.004 ; Georges Wolinski ; Lady Laistee ; Nulle part ailleurs 2ème partie ; Canal+ ; 23/05/00 ; avec Lady Laistee

1427947.001 ; La vie sans voiture ; Prise directe ; France 3 ; 08/06/00 ; avec KDD

1535216.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 4 Octobre 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 04/10/00 ; avec Passi

1536055.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 06 Octobre 2000] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 06/10/00 ; avec Pascal Negre, Laurent Bouneau

1536440.008 ; En juin, ça sera bien : [émission du 11 Octobre 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 11/10/00 ; avec Unda Voice

1549117.005 ; En juin, ça sera bien : [émission du 25 Octobre 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 25/10/00 ; avec Disiz la Peste

1549817.001 ; Désolé vous êtes trop vieux : la tyrannie de la jeunesse ; Ce qui fait débat ; France 3 ; 25/10/00 ; avec Dad PPDA

1567058.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 8 Novembre 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 08/11/00 ; avec Stomy Bugsy

1575934.006 ; Le vrai journal : [émission du 19 Novembre 2000] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 19/11/00 ; avec Disiz la Peste

1567691.006 ; En juin, ça sera bien : [émission du 22 novembre 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 22/11/00 ; avec Shurik'n, Faf Larage

1579677.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 1er décembre 2000] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 01/12/00 ; avec Kool Shen

1585451.008 ; En juin, ça sera bien : [émission du 13 décembre 2000] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 13/12/00 ; avec Saïan Supa Crew

- 1607930.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 6 janvier 2001] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 06/01/01 ; avec Passi
- 1621982.004 ; Les mutants du Hip Hop ; L'appartement ; Canal+ ; 21/01/01 ; avec Roll K, Bouga, TTC
- 1629260.007 ; Ripostes : [émission du 4 Février 2001] ; Ripostes ; La Cinquième ; 04/02/01 ; avec Roll K
- 1640127.001 ; Le pénis ; L'appartement ; Canal+ ; 11/02/01 ; avec Roll K
- 1650427.004 ; En juin, ça sera bien : [émission du 7 Mars 2001] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 07/03/11 ; avec Matt
- 1679383.004 ; Fuck the French Touch ; L'appartement ; Canal+ ; 18/03/01 ; avec Lord Kossity
- 1662968.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 23 Mars 2001] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 23/01/01 ; avec Passi
- 1672906.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 31 mars 2001] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 31/03/01 ; avec K-Mel
- 1700373.004 ; En juin, ça sera bien : [émission du 9 mai 2001] ; En juin, ça sera bien ; La Cinquième ; 09/05/01 ; avec Sully Sefil
- 1707597.001 ; MC Solaar ; Ciel mon mardi ; TF1 ; 15/05/01 ; avec MC Solaar
- 1736948.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 22 juin 2001] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 22/06/01 ; avec Sidney, Olivier Cachin
- 1799449.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 7 Septembre 2001] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 07/09/01 ; avec Sear
- 1842990.001 ; Les arabes, l'islam et nous ; Culture et dépendances ; France 3 ; 31/10/01 ; Disiz la Peste
- 1858469.097 ; Les homos s'installent ; Culture et dépendances ; France 3 ; 14/11/01 ; avec Stomy Bugsy
- 1874707.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 23 Novembre 2001] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 23/11/01 ; avec Fred Musa
- 1912740.001 ; Guy Bedos, Passi ; En aparté ; Canal+ ; 05/01/02 ; avec Passi
- 1932843.091 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 25 Janvier 2002] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 25/01/02 ; avec NTM
- 1926402.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 26 Janvier 2002] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 26/01/02 ; avec Lââm
- 1931269.001 ; Les duos célèbres ; Ca se discute ; France 2 ; 06/02/02 ; avec IAM
- 1950310.001 ; viol façon banlieue ; C dans l'air ; France 5 ; 18/02/02 ; avec Roll K
- 1967053.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 15 mars 2002] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 15/03/02 ; avec Akhenaton
- 1977805.001 ; Joey Starr ; Sorties de nuit ; France 3 ; 30/03/02 ; avec Joey Starr
- 2022299.001 ; Jeunes : et maintenant ; On aura tout lu ! ; France 5 ; 18/05/02 ; avec La Rumeur
- 2008041.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 24 Mai 2002] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 24/05/02 ; avec 113
- 2026881.001 ; Ados et sexualité ? ; On aura tout lu ! ; France 5 ; 01/06/02 ; avec Princess Aniès
- 2054198.001 ; Campus : [émission du 27 Juin 2002] ; Campus : le magazine de l'écrit ; France 2 ; 27/06/02 ; avec Olivier Cachin

2096808.001 ; Doc Gynéco, Stéphane Bern : [4ème partie] ; Le fabuleux destin de... ; France 3 ; 12/09/02 ; avec Doc Gynéco

2114945.001 ; Arthur et Disiz la peste ; Hyper show ; Canal+ ; 16/09/02 ; avec Disiz la Peste, Lady Laistee

2114803.001 ; Morcheeba et DJ Medhi featuring Rocé ; Music Planet 2Nite ; ARTE ; 24/09/02 ; avec DJ Mehdi, Rocé

2113941.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 28 Septembre 2002] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 28/09/02 ; avec Kery James

2148725.001 ; Elie Semoun et Jacques Verges ; Hyper show ; Canal+ ; 08/11/02 ; avec Pit Baccardi

2138153.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 9 Novembre 2002] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 09/11/02 ; avec Kool Shen

2159376.001 ; Viols et violence entre jeunes ; Ca me révolte ; M6 ; 19/11/02 ; avec Lady Laistee

2156743.001 ; Spéciale 1er avril ; Hyper show ; Canal+ ; 20/11/02 ; avec Kool Shen

2163769.001 ; Kool Shen, Nicolas Hulot ; En aparté ; Canal+ ; 23/11/02 ; avec Kool Shen

2230685.001 ; Ni putes, ni soumises ; On aura tout lu !; France 5 ; 22/02/03 ; avec Sat 2250317.001 ; [Ariane Ascaride, Kook Shen] ; L'ultime razzia ; France 5 ; 16/03/03 ; avec Kool Shen, Oxmo puccino

2306223.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 24 Mai 2003] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 24/05/03 ; avec Disiz la Peste

2399836.001 ; Merci pour l'info : [émission du 09 septembre 2003] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 09/09/03 ; avec Diam's

2397568.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 12 Septembre 2003] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 12/09/03 ; avec Diam's

2405311.001 ; Merci pour l'info : [émission du 17 Septembre 2003] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 17/09/03 ; avec IAM, Olivier Cachin

2411691.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 4 octobre] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 04/10/03 ; avec MC Jean Gab'1

2414549.001 ; Merci pour l'info : [émission du 6 Octobre 2003] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 06/10/03 ; avec Joey Starr

2418756.001 ; Joey Starr ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 08/10/03 ; avec Joey Starr

2420811.001 ; Akhénaton ; Ombre et lumière ; France 3 ; 10/10/03 ; avec Akhenaton

2426452.001 ; Dieu est-il un problème ? ; Campus : le magazine de l'écrit ; France 2 ; 30/10/03 ; avec Diam's

2437919.001 ; Diam's, Michel Piccoli ; En aparté ; Canal+ ; 08/11/03 ; avec Diam's

2446416.001 ; Merci pour l'info : [émission du 17 Novembre 2003] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 17/11/03 ; avec MC Solaar

2450980.001 ; Dominique Strauss Kahn ; Vivement dimanche ; France 2 ; 30/11/03 ; avec Passi

2480239.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 17 Janvier 2004] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 17/01/04 ; avec Daddo, Joey Starr, DJ Mehdi

2486669.001 ; Diam's ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 21/01/04 ; avec Diam's

2498766.001 ; Merci pour l'info : [émission du 2 février 2004] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 02/02/04 ; avec MC Jean Gab'1

2499753.001 ; IAM ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 04/02/04 ; avec IAM

2497271.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 7 Février 2004] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 07/02/04 ; avec Passi
2504378.001 ; Passi ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 11/02/04 ; avec Passi
2508641.001 ; Merci pour l'info : [émission du 23 février 2003] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 23/02/04 ; avec Dee Nasty, Sydney, Olivier Cachin, Kool Shen
2528147.001 ; MC Solaar ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 17/03/04 ; avec MC Solaar
2546000.001 ; Merci pour l'info : [émission du 19 Avril 2004] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 19/04/04 ; avec Kool Shen
2567939.001 ; Rap intégral ; CD'aujourd'hui ; France 2 ; 21/05/04 ; avec Zoxea
2570921.001 ; Le vrai journal : [émission du 23 mai 2004] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 23/05/04 ; avec Kery James
2573693.001 ; Merci pour l'info : [émission du 26 mai 2004] ; Merci pour l'info ; Canal+ ; 26/05/04 ; avec Abdal Malik
2578310.001 ; Filles et garçons : comment s'aimer dans les cités ; Soirée spéciale [Le magazine] ; M6 ; 08/06/04 ; avec Abdal Malik
2583114.001 ; Gérard Lanvin ; Vivement dimanche ; France 2 ; 13/06/04 ; avec IAM
2595977.001 ; La musique à quel prix ?; J'm'en mail ; France 5 ; 21/06/04 ; avec Oxmo Puccino
2648486.001 ; En direct de Marseille ; Vivement dimanche ; France 2 ; 05/09/04 ; avec IAM
2654362.001 ; [Régine, Kool Shen et Marianne James] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 08/09/04 ; avec Kool Shen
2661720.001 ; [Kool Shen, Didier Drogba] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 15/09/04 ; avec Kool Shen
2668305.001 ; IAM ; Fréquenstar ; M6 ; 27/09/04 ; avec IAM
2681964.001 ; Soyons directs : [émission du 15 Octobre 2004] ; Soyons directs ; M6 ; 15/10/04 ; avec Rim'K
2688381.001 ; Diam's ; Fête foraine ; France 5 ; 30/10/04 ; avec Diam's
2693309.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 31 octobre 2004] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 31/10/04 ; Diam's
2695424.001 ; [Stéphane Diagana] ; CULT ; France 5 ; 02/11/04 ; avec Bams
2695600.001 ; Face à l'image : [émission du 6 novembre 2004] ; Face à l'image ; France 2 ; 06/11/04 ; avec Diam's
2696254.001 ; [Diam's] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 08/11/04 ; avec Diam's
2703161.001 ; [Diziz la Peste] ; CULT ; France 5 ; 10/11/04 ; avec Disiz la Peste, MC Jean Gab'1, DJ Miss Ill
2699255.001 ; Spéciale Ramadan ; Des mots de minuit ; France 2 ; 10/11/04 ; avec Rim'K
2701908.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 14 novembre 2004] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 14/11/04 ; avec La Rumeur
2703606.001 ; [Juliette Greco, Clémentine Autain, MC Jean Gabin] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 15/11/04 ; avec MC Jean Gab'1
2703191.001 ; CULT : [émission du 17 Novembre 2004] ; CULT ; France 5 ; 16/11/04 ; avec Disiz la Peste, MC Jean Gab'1
2707282.001 ; [Oxmo Puccino] ; CULT ; France 5 ; 18/11/04 ; avec Oxmo Puccino, TTC
2704216.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 20 Novembre 2004] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 20/11/04 ; avec MC Jean Gab'1

- 2714753.001 ; Le grand journal de canal + : [émission du 22 Novembre 2004] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 22/11/04 ; avec IAM, Olivier Cachin, Hamé
- 2704939.001 ; Les filles des cités doivent-elles se rebeller ? ; Ca se discute ; France 2 ; 24/11/04 ; avec Princess Anies, Tepa, Kamnouze
- 2715595.001 ; [Pierre Perret, Faiza Guene] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 30/11/04 ; avec MC Jean Gab'1
- 2710518.001 ; [Nicolas Duchauvelle, Isild Le Besco] ; CULT ; France 5 ; 02/12/04 ; avec Zoxea
- 2722572.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 11 Décembre 2004] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 11/12/04 ; avec Joey Starr
- 2725827.001 ; Musique et spiritualité ; Islam ; France 2 ; 12/12/04 ; avec Abdal Malik
- 2727582.001 ; [Fabien Onteniente] ; CULT ; France 5 ; 16/12/04 ; avec TTC
- 2733083.001 ; [Atmen Kelif] ; CULT ; France 5 ; 22/12/04 ; avec Octobre Rouge
- 2733582.001 ; [Rim'k] ; CULT ; France 5 ; 23/12/04 ; avec Rim'K
- 2743554.001 ; [Jacques Higelin, Clémentine Autain, Joey Starr] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 07/01/05 ; avec Joey Starr
- 2748219.001 ; [Mathieu Kassovitz, Stomy Bugsy] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 14/01/05 ; avec Stomy Bugsy
- 2754275.001 ; [Cut Killer] ; CULT ; France 5 ; 18/01/05 ; avec Cut Killer, Babbar
- 2756465.001 ; [Marie George Buffet, Stomy Bugsy, Michel Fugain] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 25/01/05 ; avec Stomy Bugsy
- 2761045.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 6 février 2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 06/02/05 ; Kool Shen
- 2757706.001 ; [Dida Diafat] ; CULT ; France 5 ; 08/02/05 ; avec Manu Key
- 2771896.001 ; [Francis Perrin, Mélanie Coste, Lady Laistee] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 14/02/05 ; avec Lady Laistee
- 2774944.001 ; [Jack Lang, Diane Tell, Disiz la peste] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 18/02/05 ; avec Disiz la Peste
- 2792204.001 ; [Frédéric Diefenthal, Linda Hardy, Sinik] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 09/03/05 ; avec Sinik
- 2797096.001 ; [Roberto Alagna, Jean Claude Brialy et Princess Anies] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 16/03/05 ; avec Princess Anies
- 2794262.001 ; [Kool Shen] ; CULT ; France 5 ; 17/03/05 ; avec Kool Shen
- 2800510.001 ; [Jean Baptiste Maunier, Clémence Saint Preux, Laurent Wauquiez, Bams] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 21/03/05 ; avec Bams
- 2805594.001 ; [Emission spéciale Jean-Paul II] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 01/04/05 ; avec Monsieur R
- 2807147.001 ; [Disiz la peste] ; CULT ; France 5 ; 02/04/05 ; avec Disiz la Peste
- 2807139.001 ; [Disiz la peste] ; CULT ; France 5 ; 02/04/05 ; avec Disiz la Peste
- 2809462.001 ; [Béatrice Dalle et Disiz La Peste] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 06/04/05 ; avec Disiz la Peste
- 2812401.001 ; [albert Dupontel, Kool Shen] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 13/04/05 ; avec Kool Shen
- 2815020.001 ; [Smain] ; CULT ; France 5 ; 16/04/05 ; avec Oxmo Puccino
- 2821580.002 ; [Romane Bohringer] ; CULT ; France 5 ; 23/04/05 ; avec Kery James
- 2821580.001 ; [Romane Bohringer] ; CULT ; France 5 ; 23/04/05 ; avec Kery James
- 2828587.001 ; [Nadya, Bruno Salomone et Aurore Auteuil] ; 20h10 pétantes ; Canal+ ; 03/05/05 ; avec Nadya

2840148.001 ; Le grand journal de Cannes : [émission du 18 mai 2005] ;
Le grand journal de Cannes ; Canal+ ; 18/05/05 ; Joey Starr

2840157.001 ; Le grand journal de Cannes : [émission du 18 mai 2005] ;
Le grand journal de Cannes ; Canal+ ; 18/05/05 ; avec Joey Starr

2840729.001 ; Le grand journal du Festival : [émission du 19 mai 2005] ;
Le grand journal du Festival ; Canal+ ; 19/05/05 ; avec MC Jean Gab'1, Scred Connexion

2840693.001 ; Le grand journal du Festival : [émission du 19 mai 2005] ;
Le grand journal du Festival ; Canal+ ; 19/05/05 ; avec Joey Starr

2851412.001 ; [Carole Bouquet, Jean-Pierre Castaldi et Kery James] ; 20h10 pétantes ;
Canal+ ; 06/06/05 ; avec Kery James

2925215.001 ; Samedi pétantes : [émission du 17 septembre 2005] ; Samedi pétantes ;
Canal+ ; 17/09/05 ; avec Monsieur R

2930598.001 ; [Michel Boujenah, Mélanie Doutey, Passy et les Sales Gosses ; Samedi
pétantes ; Canal+ ; 24/09/05 ; avec Passi, Les sales gosses

2935819.001 ; Samedi pétantes : [émission du 1 octobre 2005] ; Samedi pétantes ;
Canal+ ; 01/10/05 ; avec Lord Kossity

2941867.001 ; Racisme anti blanc... aussi ?; Etats généraux ; France 5 ; 10/10/05 ;
avec Monsieur R

2945061.001 ; [Matthieu Ricard et Stomy Bugsy] ; Le grand journal. La suite ;
Canal+ ; 13/10/05 ; avec Stomy Bugsy

2958057.001 ; José Garcia et Disiz la Peste ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ;
27/10/05 ; avec Disiz la Peste

2958194.001 ; La musicale : [émission du 28 octobre 2005] ; La musicale ; Canal+ ;
28/10/05 ; avec Saïan Supa Crew

2959828.001 ; Samedi pétantes : [émission du 29 octobre 2005] ;Samedi pétantes ;
Canal+ ; 29/10/05 ; avec K-Maro

2960682.001 ; Le grand journal. La suite : [émission du 31 octobre
2005] ;Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 31/10/05 ; avec Saïan Supa Crew

**2962850.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 4 novembre 2005] ; Vendredi
pétantes ; Canal+ ; 04/11/05 ; avec Doc Gynéco**

2962435.001 ; Emmanuelle Haïm, Charles Dantzig, Bams, Kim Carnes, Minh
Tran Huy ; Des mots de minuit ; France 2 ; 09/11/05 ; avec Bams

2965241.001 ; [Azouz Begag, Kool Shen] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ;
10/11/05 ; avec Kool Shen

2963596.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 12 Novembre 2005] ;
Tout le monde en parle ; France 2 ; 12/11/05 ; avec Disiz la Peste, Stomy Bugsy

2966537.001 ; Le vrai journal : [émission du 13 novembre 2005] ;
Le vrai journal ; Canal+ ; 13/11/05 ; avec Kool Shen, Générations88

2963047.001 ; Banlieues : les raisons de la colère ; Edition spéciale ; M6 ;
13/11/05 ; avec Disiz la Peste

2964410.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 13 novembre
2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 13/11/05 ; avec Akhenaton,
Kery James, Olivier Cachin

2976217.001 ; + clair : [émission du 26 novembre 2005] ; + clair ; Canal+ ;
26/11/05 ; avec Monsieur R, Passi

2974376.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 27 Novembre
2005] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 27/11/05 ; avec Monsieur R,
La Rumeur

- 2981883.001** ; Vendredi pétantes : [émission du 2 décembre 2005] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 02/12/05 ; avec Kool Shen
- 2982852.001** ; Tout le monde en parle : [émission du 10 Décembre 2005] ;Tout le monde en parle ; France 2 ; 10/12/05 ; avec Lady Laistee
- 2983454.001** ; Passé colonial : crise d'identité à la française ?; Ripostes ; France 5 ; 11/12/05 ; avec Disiz la Peste
- 2987863.001** ; Le grand journal de Canal + : [Thierry Henry] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 12/12/05 ; avec Saïan Supa Crew
- 3004074.001** ; [Lady Laistee, Kad et Olivier] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 03/01/06 ; avec Lady Laistee
- 3014674.001 ; [Hélène de Fougerolles ; Kool Shen et Salif] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 18/01/06 ; avec Kool Shen, Salif
- 3013307.001 ; On ne peut pas plaire à tout le monde : [émission du 22 janvier 2006] ; On ne peut pas plaire à tout le monde ; France 3 ; 22/01/06 ; avec Lady Laistee, Joey Starr
- 3018556.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 27 janvier 2006] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 27/01/06 ; avec Lady Laistee, Joey Starr
- 3024653.001 ; [Diam's, l'équipe de France de handball] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 06/02/06 ; avec Diam's
- 3025569.001 ; Des mots de minuit : [émission du 8 février 2006] ; Des mots de minuit ; France 2 ; 08/02/06 ; avec Disiz la Peste
- 3033687.001 ; Samedi pétantes : [émission du 18 février 2006] ; Samedi pétantes ; Canal+ ; 18/02/06 ; avec Diam's
- 3039719.001 ; Ilan : la barbarie à visage antisémite ?; Ripostes ; France 5 ; 26/02/06 ; avec Abdal Malik
- 3049875.001 ; Le vrai journal : [émission du 12 mars 2006] ; Le vrai journal ; Canal+ ; 12/03/06 ; avec Monsieur R, Alibi Montana
- 3049513.001 ; [Jackie Berroyer, Soprano] ;Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 14/03/06 ; avec Soprano
- 3049520.001 ; [Tom Wolfe, Akhenaton] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 14/03/06 ; avec Akhenaton
- 3052199.001 ; Vendredi pétantes. La suite : [émission du 17 mars 2006] ; Vendredi pétantes. La suite ; Canal+ ; 17/03/06 ; avec Disiz la Peste
- 3050095.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 18 mars 2006] ; Tout le monde en parle ; France 2 ; 18/03/06 ; avec Akhenaton
- 3055982.001 ; [Mireille Dumas et Booba] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 22/03/06 ; avec Booba
- 3058784.001 ; [Johnny Hallyday, Grand corps malade] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 29/03/06 ; avec Grand Corps Malade
- 3068811.001 ; Le grand journal. La suite : [émission du 11 avril 2006] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 11/04/06 ; avec Diam's
- 3073187.001 ; [Christophe Lambert, Jacques Séguéla, Antoine de Caunes, Sinik] ; Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 18/04/06 ; avec Sinik
- 3076923.001 ; [Akhenaton, Franc Dubosc, Jean Charles De Castelbajac] ; 20h10 pétantes. 19h10 pétantes à Bourges ; Canal+ ; 26/04/06 ; avec Akhenaton
- 3089098.001 ; Vendredi pétantes. La suite : [émission du 12 mai 2006] ; Vendredi pétantes. La suite ; Canal+ ; 12/05/06 ; avec Sinik
- 3089102.001 ; Vendredi pétantes : [émission du 12 mai 2006] ; Vendredi pétantes ; Canal+ ; 12/05/06 ; avec Sinik

3090256.001 ; Le grand journal de Canal + best of : [émission du 15 mai 2006] ;
Le grand journal de Canal + ; Canal+ ; 15/05/06 ; avec Lady Laistee

3120670.001 ; Tout le monde en parle : [émission du 1er juillet 2006] ; Tout le monde
en parle ; France 2 ; 01/07/06 ; avec Monsieur R

3188240.001 ; [Patrick Bruel, Abdal Malik] ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ;
03/10/06 ; avec Abdal Malik

3197360.001 ; Des mots de minuit : [émission du 18 octobre 2006] ; Des mots de minuit ;
France 2 ; 18/10/06 ; avec Rocé

3208162.001 ; Jean François Copé ; Etats généraux ; France 5 ; 31/10/06 ; avec Rost

3214322.001 ; La musicale : [émission du 03 novembre 2006] ; La musicale ; Canal+ ;
03/11/06 ; avec Diam's

3220843.001 ; Le grand journal. La suite : [émission du 15 Novembre 2006] ;
Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 15/11/06 ; avec Passi

3234667.001 ; Miss Limousin (1ère dauphine de Miss France) Luc Besson Stomy
Bugsy ; Le grand journal. La suite ; Canal+ ; 12/12/06 ; avec Stomy Bugsy

Bibliographie

Ouvrages généraux

- DELACROIX CHRISTIAN ET ZANCARINI-FOURNEL MICHELLE, *LA FRANCE DU TEMPS PRÉSENT*, PARIS, BELIN, 2014, 653 p.
- FEBVRE Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, Pocket, 1995, 455 p.
- FREIS-PAIOLA Cécile, *Étudier la culture aujourd'hui : enjeux identitaires, numériques, artistiques et spatiaux d'un objet de recherche pluriel*, Nancy, Éditions universitaires de Lorraine, 2017, 250 p.
- ORY PASCAL, *L'HISTOIRE CULTURELLE*, PARIS, PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 2007, 128 p.
- POIRRIER Philippe, *Les Enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004, 452 p.
- RIOUX Jean-Pierre et SIRINELLI Jean-François, *La culture de masse en France : de la Belle Époque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002, 461 p.

Méthodologie

- DELPORTE Christian et DUPRAT Annie, *L'événement : images, représentation, mémoire*, Grâne, Creaphis, 2003, 265 p.
- GERVEREAU Laurent, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte, 2000, 191 p.
- HASKELL Francis et TACHET Alain, *L'historien et les images*, Paris, Gallimard, 1995.
- STOCKINGER Peter, *Le document audiovisuel : procédures de description et exploitation*, Paris, Lavoisier, 2003, 272 p.

Philosophie

- D'ALMEIDA Nicole, *La société du jugement : Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Debord Guy, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 2008, 208 p.
- DUFOUR Dany-Robert, *L'Art de réduire les têtes. Sur la nouvelle servitude de l'homme libéré à l'ère du capitalisme total*, Paris, Denoël, 2003, 251 p.
- LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 2015, 327 p.
- LLOSA Mario Vargas, *La civilisation du spectacle*, Paris, Gallimard, 2015, 168 p.
- MORIN Edgard, *L'esprit du temps. Essai sur la culture de masse.*, Paris, Grasset, 1962, 278 p.

Sociologie

- BEAUD Stéphane et AMRANI Younes, « *Pays de malheur !* » *Un jeune de cité écrit à un sociologue*, La Découverte., Paris, 2004, 233 p.
- BONELLI Laurent, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, Paris, La Découverte, 2008, 418 p.
- BOURDIEU Pierre (ed.), *La misère du monde*, Paris, Seuil (coll. « Points Essais »), 2007, 1460 p.
- BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1996, 245 p.
- BOURDIEU Pierre, « *Une classe objet* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, vol. 17, n° 1, p. 2-5.
- CASETTI Francesco et ODIN Roger, « *De la paléo- à la néo-télévision* », *Communications*, 1990, vol. 51, n° 1, p. 9-26.

- CEFAÏ Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, vol. 14, n° 75, p. 43-66.
- GOFFMAN Erving, *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975, 175 p.
- MACÉ Eric, « Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision ? Esquisse d'une théorie des rapports sociaux médiatisés », *Réseaux*, 2000, vol. 18, n° 104, p. 245-288.
- MACÉ Eric et GUÉNIF-SOUILAMAS Nacira, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube, 2004.
- MARQUET Mathieu, « Le rappeur (et le) sociologue », *Sociologie et sociétés*, 2016, vol. 48, n° 2, p. 63-76.
- MUCCHIELLI Laurent, *Le scandale des « tournantes »: dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*, Paris, Découverte, 2005, 124 p.
- PAQUOT Thierry, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2010, 131 p.
- PAUGAM Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.

Sur la banlieue

- BACHMANN Christian, *Mise en images d'une banlieue ordinaire : stigmatisations urbaines et stratégies de communication (1943-1997)*, Paris, Syros-Alternative, 1989, 140 p.
- BOYER Henri, « La “crise des banlieues” à la télévision », *Cahiers de la Méditerranée*, 1997, vol. 54, n° 1, p. 193-201.
- FOURCAUT Annie, « Qu'elle était belle la banlieue... », *L'Histoire*, 2010, n° 315, p. 75-75.
- FOURCAUT Annie, *Le monde des grands ensembles*, Grâne, Creaphis, 2004, 268 p.
- FOURCAUT Annie, « Pour en finir avec la banlieue », *Géocarrefour*, 2000, vol. 75, n° 2, p. 101-105.
- FOURCAUT Annie et VOLDMAN Danièle, *Les crises du logement en Europe au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2013, 192 p.
- GUÉNOLÉ Thomas, *Les jeunes de banlieue mangent-ils les enfants ?*, Lormont, Bord de l'eau, 2015, 160 p.
- LARONDE Michel, « La “Mouvance beure”: émergence médiatique », *The French Review*, 1988, vol. 61, n° 5, p. 684-692.
- LECLERCQ Romain, *L'immigration et l'insécurité dans la campagne télévisée de Nicolas Sarkozy*, Mémoire de Master science politique, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Paris, 2012, 149 p.
- LOCHARD Guy et BOYER Henri, *Scènes de télévision en banlieues 1950-1994. Mémoires de télévision*, Paris, INA, 1998, 201 p.
- RIGOUSTE Mathieu, « Le langage des médias sur “les cités” : représenter l'espace, légitimer le contrôle », *Hommes et Migrations*, 2004, vol. 1252, n° 1, p. 74-81.
- SEDEL Julie, *La banlieue comme enjeu de lutte symbolique. Contribution à l'analyse des relations entre médias et champs sociaux*, Thèse de sociologie, EHESS, Paris, 2007.

Sur le rap

- BARRIO Sébastien, *Sociologie du rap français*, Thèse de sociologie, Université Paris 8, Paris, 2007.
- BAZIN Hugues, *La culture hip-hop*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997, 305 p.
- BÉTHUNE Christian, *Pour une esthétique du rap*, Paris, Klincksieck, 2004, 180 p.
- CHARVET Marin, *Une histoire de l'engagement dans le rap en France : positionnements artistiques, thématiques sociopolitiques et représentations publiques du rap en France (1990-2008)*, Mémoire d'histoire, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Paris, 2016, 153 p.
- DIALLO David, « La musique rap comme forme de résistance ? », *Revue de recherche en civilisation américaine*, 2009, n° 1.
- GAETNER Thomas, *Hip-Hop. Le rap français des années 90*, Montrouge, Fetjaine, 2012, 142 p.
- HAMMOU Karim, « Rap et banlieue : crépuscule d'un mythe ? », *Informations sociales*, 2016, n° 190, p. 74-82.
- HAMMOU Karim, *Une histoire du rap en France*, Paris, La Découverte, 2014, 294 p.
- HAMMOU Karim, « Des raps en français au « rap français » », *Histoire & mesure*, 2009, vol. 24, n° 1, p. 73-108.
- HAMMOU Karim, « Programmer l'ambiguïté. La médiatisation d'une pratique du rap en français à la télévision (1987-1991) » dans *Écologie sociale de l'oreille. Enquêtes sur l'expérience musicale*, Paris, EHESS, 2009, p. 119-147.
- HAMMOU Karim, « Économie du rap en France » dans *La musique : une industrie, des pratiques*, Paris, La Documentation française, 2008.
- LEBRUN Barbara, « Majors et labels indépendants », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006, vol. 92, n° 4, p. 33-45.
- MARQUET Mathieu, *Une politique du rap ? : prise de parole, pouvoir des mots et subversion*, Thèse de sociologie, Université Paris-Nanterre, Paris, 2016.
- MARQUET Mathieu, « Politisation de la parole : du rap ludique au rap engagé », *Variations. Revue internationale de théorie critique*, 2013, n° 18.
- MUCCHIELLI Laurent, « Le rap de la jeunesse des quartiers relégués. Un univers de représentations structuré par des sentiments d'injustice et de victimisation collectives » dans *Émergences culturelles et jeunesse populaire : turbulences ou médiations?*, Paris, L'Harmattan (coll. « Collection Débats jeunesse »), 2003, p. 325-355.
- PECQUEUX Anthony, *Le Rap*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2009, 127 p.
- PECQUEUX Anthony, *Voix du rap : Essai de sociologie de l'action musicale*, Paris, L'Harmattan, 2007, 272 p.
- PECQUEUX Anthony, *La Politique incarnée du rap. Socioanthropologie de la communication et de l'appropriation chansonnières*, Thèse de sociologie, EHESS, Paris, 2003.
- PIOLET Vincent, *Regarde ta jeunesse dans les yeux : Naissance du hip-hop français 1980-1990*, Marseille, Le Mot et le reste, 2017, 366 p.
- PRÉVOS André J. M., « Le Business du Rap en France », *The French Review*, 2001, vol. 74, n° 5, p. 900-921.
- SHUSTERMAN Richard, « The Fine Art of Rap », *New Literary History*, 1991, vol. 22, n° 3, p. 613-632.
- SONNETTE Marie, « Des mises en scène du « nous » contre le « eux » dans le rap français », *Sociologie de l'Art*, 2015, vol. 23 & 24, n° 1, p. 153-177.
- SONNETTE Marie, *Des manières critiques de faire du rap : pratiques artistiques, pratiques politiques : contribution à une sociologie de l'engagement des artistes*, Thèse de sociologie, Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, Paris, 2013.

Sur les médias

- AUBENAS Florence et BENASAYAG Miguel, *La fabrication de l'information : les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte, 1999, 109 p.
- BOUCHER Manuel, « Violences, jeunesse et médiatisation du désordre. De la « caillera » incorrecte au morallement correct » dans *Emergences culturelles et jeunesse populaire: turbulences ou médiations?*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 91-118.
- BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'Agir, 1996, 95 p.
- BOYER Henri, « « Nouveau français », « parler jeune » ou « langue des cités » ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié », *Langue française*, 1997, vol. 114, n° 1, p. 6-15.
- BRACHET Camille, *Peut-on penser à la télévision : la culture sur un plateau*, Lormont, Bord de l'eau, 2010, 290 p.
- CHAMPAGNE Patrick, *La double dépendance: sur le journalisme*, Paris, Raison d'Agir, 2016, 187 p.
- CHAMPAGNE Patrick, « La vision médiatique » dans *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 61-79.
- CHAMPAGNE Patrick, « La construction médiatique des malaises sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, vol. 90, n° 1, p. 64-76.
- CHOMSKY Noam, ARIAS Dominique, HERMAN Edward S, EUGÈNE Benoît et COTTON Frédéric, *La fabrication du consentement : de la propagande médiatique en démocratie*, Marseille, Agone, 2016, 669 p.
- DE VIRIEU François Henri, *La Médiacratie*, Paris, Flammarion, 1990, 310 p.
- DELTOMBE Thomas, *L'islam imaginaire : la construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte (coll. « Cahiers libres »), 2005, 382 p.
- DERVILLE Grégory, *Le pouvoir des médias*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2017, 223 p.
- EVENO Patrick et FARCHY Joël, *50 fiches pour comprendre les médias*, Paris, Bréal, 2012, 157 p.
- FERRO Marc, *Cinéma et histoire*, Paris, Gallimard, 1993, 334 p.
- GERVEREAU Laurent, *Histoire du visuel au XXe siècle*, s.l., Seuil, 2003, 556 p.
- HALIMI Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Raisons d'Agir, 1999, 111 p.
- JEANNENEY Jean-Noël, *Une histoire des médias*, Paris, Points, 2015, 446 p.
- LEROUX Pierre et RIUTORT Philippe, « Rendre la politique divertissante. Les talk-shows et la construction d'une expertise « populaire » de la politique », *Télévision*, 2013, n° 4, p. 29-42.
- LOCHARD Guy, « Le jeune de banlieue à la télévision. Représenté ou instrumentalisé ? », *Médiamorphoses*, 2004, n° 10, p. 42-46.
- LOCHARD Guy, « Les représentations véhiculées par les médias », *Intervention dans le cadre de la formation de formateurs ECJS*, 2002.
- NEVEU Érik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2010, 122 p.
- PERALVA Angelina et MACÉ Éric, *Médias et violences urbaines : débats politiques et construction journalistique*, Paris, La Documentation française, 2002, 219 p.
- SASSOON Virginie, *Précis à l'usage des journalistes qui veulent écrire sur les noirs, les musulmans, les asiatiques, les roms, les homos, la banlieue, les juifs, les femmes...*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2013, 96 p.
- SEDEL Julie, « Les ressorts sociaux de la médiatisation des banlieues », *Savoir/Agir*, 2014, n° 28, p. 51-56.
- SEDEL Julie, *Les médias et la banlieue*, Lormont, Bord de l'eau, INA, 2013, 308 p.

Sitographie

Sur la banlieue

CASSAIGNE Bertrand, *Banlieues, cités dans la Cité (introduction)*, <http://www.revue-projet.com/articles/2007-4-introduction-generale/>, consulté le 28 septembre 2017.

MORICE Alain, *Les émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 en France : comprendre avant de juger*, <http://pajol.eu.org/article905.html>, consulté le 28 septembre 2017.

PECQUEUX Anthony, « *C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes* », <http://surunsonrap.hypotheses.org/2989> , 2014, consulté le 4 octobre 2017.

Sur le rap

BUCHOT Maxime, *Thomas Blondeau : « La médiatisation du rap ? Une grande souffrance »*, <http://blogs.epjt.fr/wp-epjt-2015/21500315t/2017/04/25/thomas-blondeau-la-mediatisation-du-rap-une-grande-souffrance/>, consulté le 28 septembre 2017.

BURGEL Elias, « *Banlieusard et fier de l'être* » : *Kery James, ou le retournement « à vif » du stigmate spatio-symbolique*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/kery-james-banlieusard> , 2017, consulté le 28 septembre 2017.

Elsa, *Mass médias, rap et faits divers*, <http://basketsblanches.com/dossier-mass-medias-rap-et-faits-divers/> , 2014, consulté le 11 octobre 2017.

HAMMOU Karim, *Comment la « banlieue » vint au rap*, <http://surunsonrap.hypotheses.org/628>, consulté le 28 septembre 2017.

HAMMOU Karim, *Quand la rumeur pointe les violences policières*, <http://surunsonrap.hypotheses.org/1452>, consulté le 28 septembre 2017.

LAYSTARY Emillie, *Jamais le rap n'a joui d'une place aussi incontestable dans le paysage culturel*, <http://www.lesinrocks.com/2013/03/04/musique/jamais-le-rap-na-joui-dune-place-aussi-incontestable-dans-le-paysage-culturel-11369430/> , 2013, consulté le 4 octobre 2017.

L'histoire et l'évolution du rap, <http://www.rap2france.com/histoire-du-rap-francais.php>, consulté le 4 octobre 2017.

Sur les médias

FOATELLI Alexandre, *Les médias face à une crise de confiance généralisée*, <http://www.inaglobal.fr/presse/article/les-medias-face-une-crise-de-confiance-generalisee-9531> , 2013, consulté le 4 octobre 2017.

GALPIN Guillaume, *Dix ans après, le traitement médiatique des banlieues n'a pas changé*, <http://www.inaglobal.fr/television/article/dix-ans-apres-le-traitement-mediaticque-des-banlieues-n-pas-change-8617> , 2015, consulté le 28 septembre 2017.

GALPIN Guillaume, *La concentration des médias menace le pluralisme*, <http://www.inaglobal.fr/presse/article/la-concentration-des-medias-menace-le-pluralisme-8684> , 2013, consulté le 9 octobre 2017.

MALHERBE Clément et LUCE Raphaël, *Invités des talk-shows et émissions de divertissement : tous les mêmes ?*, <http://www.inaglobal.fr/television/article/invites-des-talk-shows-et-emissions-de-divertissement-tous-les-memes-9796> , 2013, consulté le 9 octobre 2017.

MEADEL Cécile, *Audience télé : à la recherche du téléspectateur*, <http://www.inaglobal.fr/television/article/audience-télé-la-recherche-du-telespectateur-8855> , 2013, consulté le 9 octobre 2017.

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat.....	5
Remerciements.....	6
Sommaire.....	7
INTRODUCTION.....	8
PARTIE 1 - LA MÉDIATISATION DU RAP, UNE LÉGITIMITÉ PARADOXALE.....	19
CHAPITRE 1 – AMBIGUITÉS DE L’IMAGE DU RAP À LA TÉLÉVISION.....	20
Le rap, un genre musical marginalisé dans les médias depuis les années 1990.....	20
Les années 2000 : intérêt artistique et problématique croissant dans les médias.....	22
Décalages générationnels et arguments de légitimité d'« expertise ».....	23
CHAPITRE 2 – LA CONSTRUCTION D’UN RAP MÉDIATIQUEMENT POLÉMIQUE.....	27
Des thèmes de discussion majoritairement négatifs.....	27
Les caricatures du monde du rap.....	29
CHAPITRE 3 – UNE LÉGITIMITÉ RÉSERVÉE.....	31
L’omniprésence d’un groupe restreint de personnalités.....	31
L’absence médiatique de certaines figures du rap.....	33
Accepter la médiatisation, entre poids des maisons de disque et militantisme.....	34
PARTIE 2 - LE MONDE DU RAP DANS LES DISPOSITIFS MÉDIATIQUES.....	38
CHAPITRE 4 – LE RAP MIS À L’AGENDA POLITICO-MÉDIATIQUE.....	39
Surexposition médiatique de l’islam : le rap sous l’angle des « dérives religieuses » en banlieue.....	39
Développement des politiques sécuritaires : la violence en banlieue comme essence du rap.....	43
« Scandale des tournantes » : le rap considéré comme révélateur du machisme en banlieue.....	45
CHAPITRE 5 – LES DISPOSITIFS DE QUALIFICATION ET DE DISQUALIFICATION APPLIQUÉS AU MONDE DU RAP	49
La parole des « stars », dispositif de qualification.....	49
Dispositifs verbaux et visuels de disqualification.....	51
Produire le comportement attendu : les rappeurs sont-ils des « bon clients » ?.....	56
CHAPITRE 6 – SINGULARITÉ DE LA MISE EN SCÈNE DU RAP DANS LE DÉBAT PUBLIC.....	60
Monde du rap et monde du politique : le choix de la conflictualité médiatique ?.....	60
Mise en scène des autres personnalités du monde artistique: un traitement médiatique différencié du monde du rap ?.....	64
PARTIE 3 - LA BANLIEUE, LIEU COMMUN DU MONDE DU RAP ET DES MÉDIAS ?.....	67
CHAPITRE 7 – LES ENJEUX DE L’AMALGAME ENTRE RAP ET BANLIEUE.....	68
La récurrence de l’amalgame rap-banlieue ?.....	68
Des concepts essentialisés : « le » rap et « la » banlieue.....	72
CHAPITRE 8 – AU-DELÀ DES RÔLES ATTRIBUÉS VIS-À-VIS DE LA BANLIEUE.....	76
Le statut d'« expert de la banlieue », une place acceptée par les acteurs du monde du rap ?.....	76
La banlieue, considérée uniquement sous l’angle du dramatique ?.....	79
CONCLUSION.....	82
Table des annexes.....	88
Table des illustrations (dans le texte).....	98

Sources.....	99
Bibliographie.....	110
Sitographie.....	114
Table des matières.....	115

RÉSUMÉ

Le temps des « émeutes des banlieues » de 2005 en France, constitue-t-il un temps singulier dans l'histoire de la médiatisation du rap français à la télévision ? À travers un corpus Inathèque d'émissions de parole à la télévision française depuis les premiers pas du rap dans ce genre télévisuel (1987) jusqu'en 2006, nous tentons d'étudier les divers processus à l'œuvre lors des (très-médiatiques) « émeutes des banlieues » de 2005. Nous proposons d'étudier l'évolution de l'image du rap à la télévision, l'application des dispositifs des émissions de parole dans le processus de médiatisation du rap, et enfin la place centrale qu'occupe la banlieue, en tant qu'espace psycho-géographique dans cette médiatisation. Ces trois axes nous permettent d'aborder la singularité du temps des « émeutes des banlieues » de 2005, à la lumière des tensions et des continuités dans le temps long de l'histoire de la médiatisation du rap. Cette histoire, c'est celle de la construction du statut médiatique du rappeur « expert de la banlieue ».

SUMMARY

The time of the "riots of the suburbs" of 2005 in France, is it a singular time in the history of media coverage of French rap on television? Through an Inathèque corpus of French television talk shows since the first steps of rap in this television genre (1987) until 2006, we try to study the various processes at work in the (very-media)) "Riots suburbs" 2005. We therefore propose to study the evolution of the image of rap television, the application of the devices of speech in the media process of rap, and finally the central place occupied by the suburbs as a psycho-geographical space in this mediatization. These three axes allow us to tackle the singularity of the time of the "riots of the suburbs" of 2005, in the light of the tensions and the continuities in the long time of the history of the mediaization of rap. This story is that of the construction of the media status of rapper "expert of the suburbs".

MOTS CLÉS : Rap français ; émeutes des banlieues ; médiatisation ; télévision ; émissions de parole.

KEY WORDS : French rap ; riots of the suburbs ; mediatization ; television ; talk-shows.